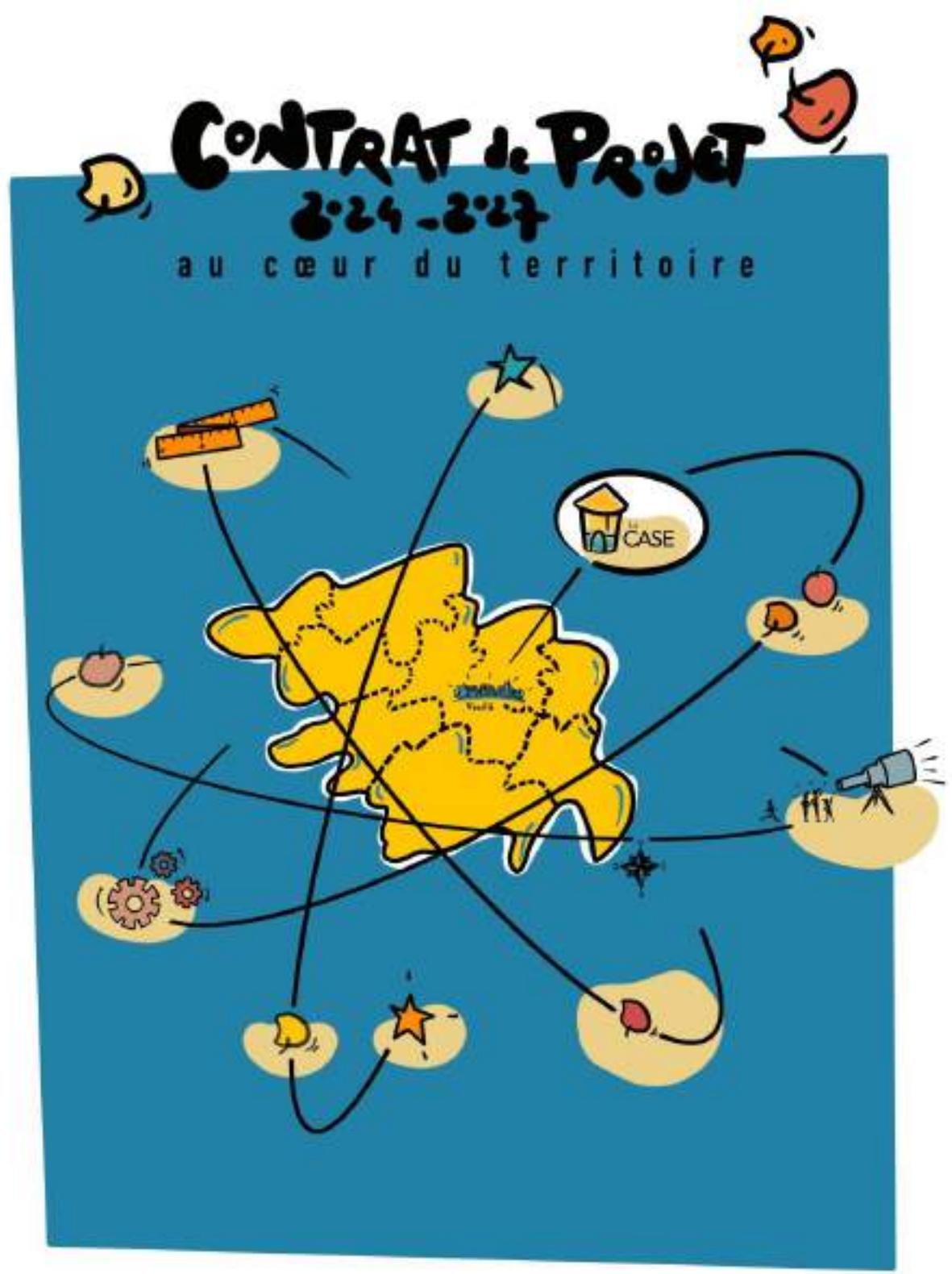


Projet social  
2024 – 2027

Centre Socioculturel La CASE





## Les mots du Président

Mesdames et Messieurs,

Vous trouverez dans ce document les orientations du projet social que l'équipe du centre socioculturel se fixe pour les 4 prochaines années.

Ce travail est le résultat de près d'une année de réflexion collective, il représente ce que nous souhaitons que le centre socioculturel la Case devienne.

Le contexte des 4 dernières années au sein de notre structure nous amène à souhaiter pour notre territoire et pour la société en général, davantage d'engagement bénévole, de participation d'habitants, pour plus de démocratie et de justice sociale.

L'effet loupe de la crise économique que notre pays traverse vient, s'il le fallait, éclairer la justesse des constats que les centres sociaux dénoncent depuis longtemps, car il s'agit bien d'une mise en lumière de ce que chacun voyait.

Les plus pauvres, les plus fragiles, font plus que tout autre les frais de l'isolement imposé : inégalités scolaires, déserts médicaux, manque d'informations, précarité sociale, retrait des services publics dans les campagnes, non accessibilité à la culture... deviennent aujourd'hui des réalités encore plus criantes.

Et je crains que ce ne soit que des préludes, tant les inquiétudes d'une crise économique annoncée sont grandes et probables, supportées là encore, en première ligne par les plus précaires.

Mais, dans la dureté de ce que nous vivons, les raisons d'espérer sont également là.

Non, le lien social n'est pas mort : il reprend vie dans les familles, entre amis, dans le voisinage et en intergénérationnel. Il est exprimé par le courage des salariés, en dépit de salaires parfois dérisoires, par la formidable mobilisation des associations, des groupements, des collectifs... pour répondre aux besoins les plus urgents d'une population désorientée.

Les formidables solidarités ainsi exprimées viennent atténuer les effets néfastes de la crise que nous traversons. Elles traduisent les prises de conscience d'un grand nombre que des changements doivent intervenir, que l'occasion est là de repenser nos façons d'être ensemble, de faire société, de réfléchir autrement, de déplacer les lignes, de réapprendre à dire NON.

Notre centre social fait la preuve à travers toutes les mobilisations locales, à travers l'engagement des bénévoles et des salariés et de toutes celles et ceux qui la rejoignent en ce moment, qu'il est un acteur majeur de lien social et d'actions collectives.

Il démontre ses capacités à inventer de nouvelles formes d'intervention et de soutien, il collabore à construire un maillage solidaire, en particulier là où les injustices sont les plus fortes.

Mais s'il y a espoir, il y a aussi incertitude sur nos capacités à la construction d'un nouveau projet de société, plus solidaire, plus juste, plus protecteur avec plus de démocratie.

Notre centre doit être un lieu de débat qui peut être aussi dominé par l'expression des incompréhensions et des colères, nous entraînant vers des extrêmes qu'il faudra refuser.

Nous aurons à défendre les valeurs qui sont le ciment qui nous lie et qui font le fondement de nos actions. La démocratie doit survivre à notre désir d'État, de nouvelles solidarités doivent prévaloir aux rivalités, la reconnaissance de la dignité et de la liberté des personnes est un préalable à toute reconstruction collective.

Oui, des choses doivent changer ! Car nous le voyons bien, constater et dénoncer l'impact des inégalités et ce qu'elles produisent en termes de dysfonctionnements ne suffit pas à faire bouger les lignes. Au-delà des joies que

nous avons, à nous retrouver, à nous rencontrer, nous aurons ensemble à imaginer des postures, de nouvelles façons d'agir dans une réelle recherche de transformation sociale.

Nous devons nous dire : comment notre centre peut-t-il prendre sa part ?

Si nous savons d'ores et déjà que sa place sera au plus près des habitants, nous devons dès maintenant nous interroger sur les façons que nous aurons de relayer leurs attentes, leurs besoins, leurs propositions.

Nous avons, à travers le contrat de projet, réfléchi collectivement aux orientations que nous souhaitons prendre, tout à la fois humblement et fiers de ce que nous sommes.

Ce renouvellement a été pour nous l'occasion de regarder dans le rétroviseur de ces 4 dernières années mais également de nous projeter sur les années à venir en tenant compte des différents diagnostics de territoire, des retours des habitants, de l'analyse du territoire à travers les échanges avec les élus et les partenaires. Ce contrat représente également les aspirations, les envies et utopies de notre équipe de bénévoles et de salariés.

Nous en faisons l'expérience, agir seul ne suffit pas. Nous pouvons apprécier l'importance du soutien apporté par les institutions et des dialogues engagés avec les partenaires.

Quelle dimension politique pourrions-nous introduire à travers les liens que nous entretenons avec les habitants mais aussi avec tous ceux qui représentent la « puissance publique » : collectivités, administrations, Etat ?

Demain, quelles seront nos alliances dans les territoires, pour nous rendre plus efficaces, collectivement et avec toute la population au regard de ce qui doit changer ?

Nous sommes conscients que l'accomplissement de nos projets ne pourra se faire qu'avec le soutien des partenaires, que je souhaite une nouvelle fois remercier dans cette introduction : la Communauté de Communes du Haut Poitou, La CAF, les communes, la MSA, le Conseil Départemental et l'Etat.

Nous avons traversé solidairement des périodes où chacun a dû se réorganiser, faire face, bricoler, inventer face au Covid ou à l'inflation.

Le temps s'étire et nous entrons dans un nouveau temps où il nous faut penser l'avenir avec de nouveaux défis : la montée des extrêmes et des violences, la perte de repère dans une société de plus en plus individualiste, l'urgence climatique, la hausse de la précarité.

Nous pensons que nos enjeux sont des défis à relever pour construire collectivement une société plus juste, plus démocratique permettant pour tous un mieux vivre sur le territoire.

Parents, jeunes, habitants du territoire, n'hésitez pas à nous rejoindre dans cette aventure ou les défis à relever collectivement sont grands.

Et pour reprendre les mots bien connus de Robert Louis Stevenson, dans ce voyage ce n'est pas tant la destination qui compte, mais bien le chemin parcouru collectivement.

## **Faiz Aganaye**

Président du centre socioculturel La CASE.

## Sommaire

Mots du Président .....	3
<b>1 - Diagnostic – évaluation .....</b>	<b>7</b>
Diagnostic de territoire – les données froides .....	7
Diagnostic de territoire – les données chaudes .....	21
Panorama .....	22
Cartographie .....	23
Forces, faiblesses, menaces, opportunités .....	24
Evaluation du contrat 2019 – 2023 .....	25
Premières récoltes .....	27
Le secteur famille : questionnements et évolutions .....	28
Le secteur 16/25 .....	30
Les locaux : un outil au service du projet et des habitants .....	31
Le Centre socioculturel en quelques chiffres .....	31
Synthèse .....	38
<b>2 – calendrier de la démarche .....</b>	<b>39</b>
<b>3 – le projet 2024 – 2027 .....</b>	<b>41</b>
Structuration et contenu .....	41
Principes d’action .....	41
Des enjeux à l’action .....	46
<b>ENJEU 1 – impact éducatif du Centre socioculturel .....</b>	<b>47</b>
<b>ENJEU 2 – un pôle ressources .....</b>	<b>51</b>
Les associations : levier d’attractivité .....	55
Une zone d’influence.....	55
Des points de vigilance dans les partenariats .....	55
<b>ENJEU 3 – rôle du Centre socioculturel dans l’animation de la vie sociale .....</b>	<b>59</b>
Notion et fonction d’accueil .....	62
Aller vers .....	64
Le projet Famille.....	65
<b>ENJEU 4 – place des habitants .....</b>	<b>71</b>
Organisation de l’équipe – postures .....	75
Schéma des instances.....	76
Le poste « engrenage » .....	78
Les collectifs .....	79
<b>4 – évaluation du contrat, plan d’actions .....</b>	<b>81</b>
Modalités .....	82
Calendrier .....	83
ENJEU 1 .....	84
ENJEU 2 .....	86
ENJEU 3 .....	88
ENJEU 4 .....	92
<b>5 – annexes.....</b>	<b>96</b>

un travail collectif  
d'ANALYSE et de  
PROJECTION

pour faire QUOI ?

COMMENT on s'y prend ?

UNE PRODUCTION EN  
PETITS GROUPES  
ASSOCIANT DES SALARIÉS  
ET DES ÉLUS !

9 et 10 juin 2023

pour élaborer  
le prochain CONTRAT  
de projet



LE CONTRAT DE PROJET :  
UN DOCUMENT CONTRACTUEL,  
QUI CONDITIONNE  
L'AGRÈMENT CENTRE SOCIAL  
PAR LA CAF.

# IMAGINONS

le contrat de projet de demain

2024 - 2027

## les RÈGLES du JEU

- S'ACCORDER UNE PAUSE DANS LE QUOTIDIEN.
- ÊTRE PRÉSENT À CE QUE L'ON FAIT
- ACCEPTER LE DÉBAT, NE PAS CHERCHER À CONQUAINCRE
- PRENDRE SA PLACE, DONNER SON AVIS
- SAISIR L'OCCASION POUR ÉVALUER, S'INTERROGER, SE PROJETER,
- SE FAIRE CONFIANCE : CHAQUE AVIS COMPTE

## les SUITES

- TRADUIRE LES INTENTIONS, LES VALEURS ET LES ACTIONS
- FORMULER CLAIEMENT LES IDÉES
- RÉDIGER ET CONSOLIDER LE DOCUMENT FINAL

pour réussir  
ce travail de PROJECTION  
et voir LOIN, voir LARGE, et voir en PROFONDEUR.

## le DÉROULEMENT

- 1 DRESSER UN PANORAMA DU TERRITOIRE
- 2 QUESTIONNER LES AXES DU FUTUR PROJET
- 3 ARTICULER LES AXES ET LES ACTIONS À MENER





## I.1 Organisation de l'espace communautaire



27 communes

41 729 Habitants en 2019 (source : INSEE)

697 km<sup>2</sup>

Le 1er janvier 2019, les communes de Lavausseau, Berrassay, La Chapelle-Montreuil et Montreuil-Bonnet ont fusionné pour former Beure-la-Vallée tandis que Saint-Martin-la-Pellu absorbe Varennes, amenant à 27 le nombre de communes membres de l'intercommunalité.

La population a **augmenté de +1%** depuis le dernier diagnostic de 2018, préalable à la précédente CTG.

Les principales communes du territoire sont :

- Saint-Martin-La-Pellu: 5596 habitants
- Neuville de Poitou: 5376 habitants
- Vouillé: 34677 habitants
- Beure-La Vallée: 3079 habitants
- Clusé: 2949 habitants
- Avanton: 2213 habitants
- Mirebeau: 2147 habitants
- Quincy: 2132 habitants

Le territoire est ainsi marqué par l'existence d'une pluralité de **petits pôles de densité de population, relativement équivalents**

Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Poitou - Etude documentaire

7

## I.2 Situation géographique globale

La communauté de communes du Haut-Poitou connaît une situation géographique spécifique dans la Vienne, marquée par la double attractivité, au sud-est, de la Ville de Poitiers, et à l'est par l'axe structurant Poitiers-Châtelleraut. A ce titre, la communauté de communes du Haut-Poitou évolue en tant que **couronne d'un grand pôle urbain**, avec des effets d'attractivité plus prégnants à mesure que l'on se rapproche de la commune Poitiers.

On note une assez **forte homogénéité des territoires** de la communauté de communes, à l'exception éventuelle de l'extrême nord et ouest du territoire plus éloigné de l'influence du pôle urbain de Poitiers, marqué par une géographie plus agricole, une culture davantage pénétrée par la ruralité et une densité de population plus faible.

Depuis une vingtaine d'années, le Haut-Poitou est sujet à un phénomène fort de péri-urbanisation :

- Une composante rurale marquée sur le territoire : paysages, organisation de l'espace...
- La proximité d'infrastructures de qualité : proximité de l'autoroute, proximité de la gare TGV de Poitiers, axe Poitiers-Parthenay, Pas d'axe réel Nord sur le territoire.
- Un mouvement de périurbanisation depuis les années 1990 qui amène à une nouvelle dynamique démographique et socio-économique.



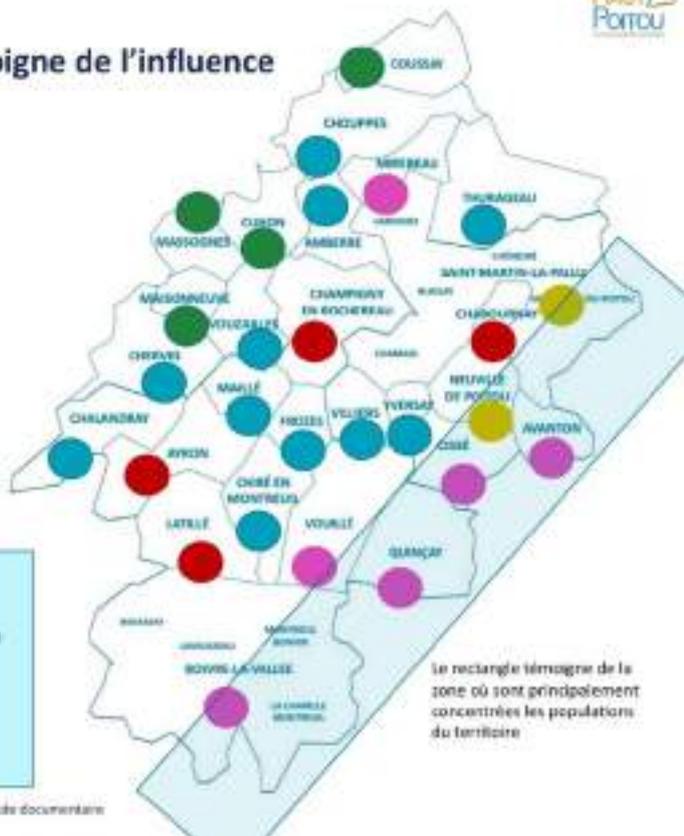
Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Poitou - Etude documentaire

8

### I.3 Une démographie qui témoigne de l'influence du pôle urbain de Poitiers

La population globale du territoire est d'un peu plus de 43000 habitants, **très inégalement répartis**. La première couronne, située en proximité de la communauté urbaine de Poitiers (et en lien direct à la ville de Poitiers) comprend **à elle seule 71% de cette population** sur les sept communes qui sont St Martin la Pallu, Neuville, Avanton, Cissé, Quincy, Vouillé et Boivre la Vallée.

A l'inverse, les communes du nord ouest du territoire sont peu peuplées, à l'exception de Champigny en RocherEAU (liée aussi à une fusion récente). Ayron, Mirebeau a conservé une fonction de centre-bourg structurant pour la partie nord du territoire, avec une population de plus de 2000 habitants.



Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut Poitou – Etude documentaire

### I.4 Une dynamique démographique à deux vitesses sur le territoire

La dynamique de population est centrée autour des communes de l'est du territoire, principalement basées sur l'ancienne communauté de commune du Neuviellois. Certaines communes comme Avanton, Champournay, St Martin la Pallu, Cissé, Villiers, Frozes connaissent des augmentations significatives. La commune d'Yversay a plus que doublé sa population, mais demeure à un niveau très faible en 2009 avec moins de 300 habitants.

A l'exception d'Amberre et de Chalandray, les autres communes connaissent une évolution limitée de leur population depuis 2009. Le nord ouest du territoire connaît un **déclin démographique**, avec une **perte nette d'habitants sur la décennie**.



Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut Poitou – Etude documentaire

## I.5 Une population vieillissante mais globalement dynamique

La communauté de communes du Haut-Poitou connaît une **situation globale de vieillissement de sa population**. En 2008, la population du territoire était composée à 80% d'une population de moins de 60 ans. 11 ans plus tard, la part des plus de 60 ans est de 25 % (+3%). La tranche d'âge des 60-74 ans a le plus progressé (+ 3,8%). Cette situation de vieillissement est équivalente au niveau départemental, qui connaît une part des plus de 60 ans de 25,6%, mais beaucoup moins prononcée que dans les autres territoires du département, à l'exception de la Poitiers et Châtellerauf.

Par ailleurs, on retrouve sur ce territoire une **part importante des 30-44 ans** (+ de 20,3% contre 17,0% dans la Vienne), et surtout de la **tranche 0-14 ans qui demeure très dynamique** localement (20,4%) comparativement à l'ensemble du territoire de la Vienne (17,8%). Cela est notamment lié à une forte progression des naissances de 2008 à 2015 et s'explique par la présence d'un territoire composé par de jeunes adultes devenus parents, et qui ont maintenu une natalité forte ces 15 dernières années.

Population de la communauté de communes du Haut-Poitou par tranche d'âge



\*Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Poitou - Etude documentaire

11

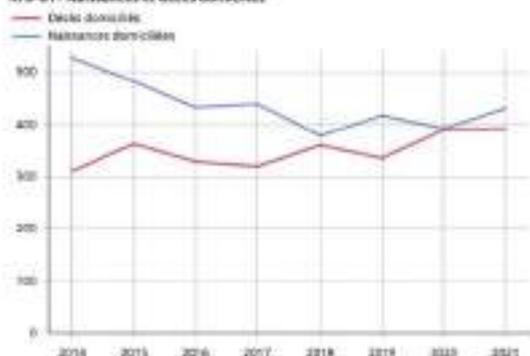
## I.6 Une natalité qui a globalement décroché depuis 10 ans

La natalité a globalement baissé depuis 2014 sur le territoire, accusant un recul de de 17%, avec un creux en 2020, avec seulement 392 naissances. Cette baisse de la natalité aura des incidences dans les prochaines années sur les rentrées en classes et les besoins en termes de prise en charge de la petite enfance.

A l'inverse, le nombre de décès est en constante augmentation liée au vieillissement de la population, tendance qui va augmenter dans les prochaines années.

L'équilibre entre le nombre de naissances et les décès constitue une réelle menace sur le solde naturel qui est devenu négatif pour la première fois en 2021 avec un nombre de décès plus important que le nombre de naissances. Ce solde naturel est particulièrement prononcé dans les communes de l'ouest et du nord du territoire où la structure démographique est plus vieillissante.

SPD 01 - Naissances et décès domiciliés



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Décès domiciliés	312	363	329	320	360	338	300	303
Naissances domiciliés	528	483	434	440	378	418	392	432

\*Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Poitou - Etude documentaire

12

## 1.7 Une structuration familiale en évolution, avec une hausse de la monoparentalité

La structuration de la population a fortement évolué ces dernières années, et constitue l'une des tendances à regarder avec le plus de vigilance. Deux phénomènes principaux sont à souligner :

- D'une part, l'augmentation des ménages composés par des personnes seules, notamment les femmes (+33% en 11 ans) et dans une moindre mesure les hommes (+18%). Ce phénomène probablement lié à la bascule à l'âge adulte des jeunes du territoire nés à la fin des années 1990 et début 2000, restés sur le territoire du Haut-Portou.
- D'autre part, une évolution importante des familles monoparentales au regard des autres familles : **+54% en 11 ans** (+2,8% pour couples avec enfants, +7,9% pour couples sans enfants.) Désormais les familles monoparentales représentent près de 10% des familles du territoire, contre 7% en 2008.

**+54 %** de familles monoparentales entre 2008 et 2019

**10%** des familles du territoire sont en situation de monoparentalité

**1392** Nombre de familles en situation de monoparentalité

L'augmentation des ménages est donc marqué par des risques d'isolement d'une part, notamment du public féminin, mais aussi par des besoins de prise en charge spécifique aux familles monoparentales, dont on sait qu'elle concerne également les femmes que les hommes;

	Nombre de ménages			Population de ménages		
	2008	%	2019	%	2008	2019
<b>Familiales</b>	<b>48 071</b>	<b>196,0</b>	<b>44 400</b>	<b>100,0</b>	<b>17 083</b>	<b>100,0</b>
Ménages d'une personne	4 644	9,7	8 100	18,2	4 170	24,4
Couples sans enfant	1 700	3,5	1 900	4,3	1 110	6,5
Couples avec enfant	1 900	3,9	1 700	3,8	1 100	6,4
<b>Autres ménages sans famille</b>	<b>200</b>	<b>0,4</b>	<b>210</b>	<b>0,5</b>	<b>170</b>	<b>1,0</b>
<b>Ménages avec familles pour la famille principale est :</b>	<b>41 027</b>	<b>16,4</b>	<b>37 210</b>	<b>82,7</b>	<b>13 403</b>	<b>77,9</b>
En couple sans enfant	1 900	4,6	1 900	4,5	1 100	8,2
En couple avec enfant	3 444	8,4	1 700	3,9	1 000	7,4
<b>Une famille monoparentale</b>	<b>600</b>	<b>1,2</b>	<b>1 600</b>	<b>3,6</b>	<b>1 000</b>	<b>7,4</b>

Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Portou - Étude documentaire

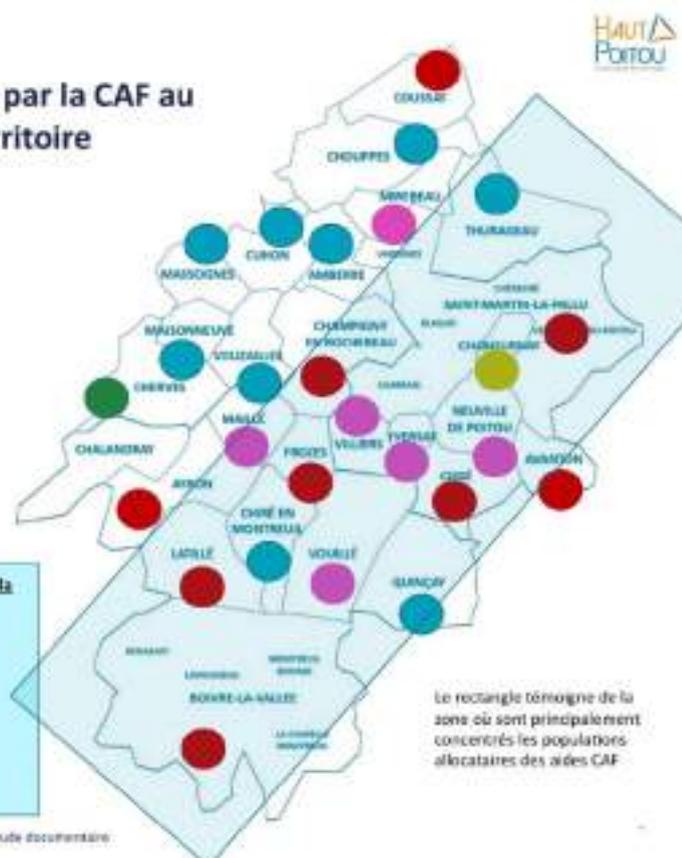
12

## 1.8 La couverture du territoire par la CAF au regard de la population du territoire

Le nombre d'allocataires de la caisse d'allocations familiales s'est établi en 2020 à 7074, couvrant une population totale de 19968 personnes, soit près de la moitié de la population totale du territoire.

La moitié des allocataires sont des couples avec enfants, 298 sont des couples sans enfants, et plus de 2000 sont des allocataires isolés sans enfants (notamment des jeunes). Le nombre de monoparents allocataires s'établit à 1005.

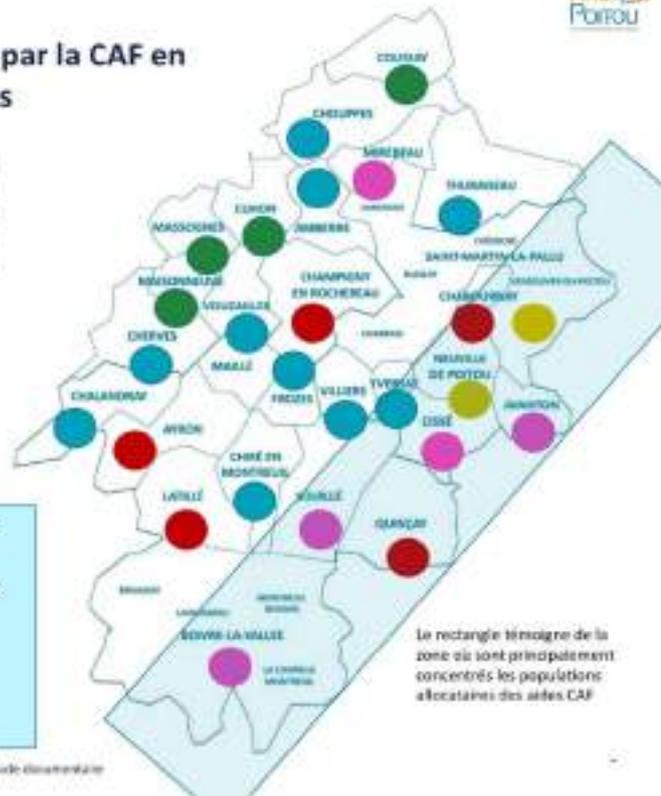
On retrouve un lien entre les communes peuplées et le pourcentage de la population couverte par les aides de la CAF. Toutefois des disparités apparaissent également sur des communes spécifiques (Coussas par exemple au nord du territoire). A ce stade, les éléments d'analyse manquent pour disposer d'éléments explicatifs constants.



Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Portou - Étude documentaire

## I.9 La couverture du territoire par la CAF en nombre global de bénéficiaires

On voit sur la cartographie ci-contre le lien entre la population totale et celle bénéficiant des allocations familiales. Celles-ci obtient largement (50%) les familles avec enfants, on retrouve une population principalement présente dans les communes bénéficiant d'une dynamique forte de population, avec un nombre de naissances important depuis la fin des années 2000.

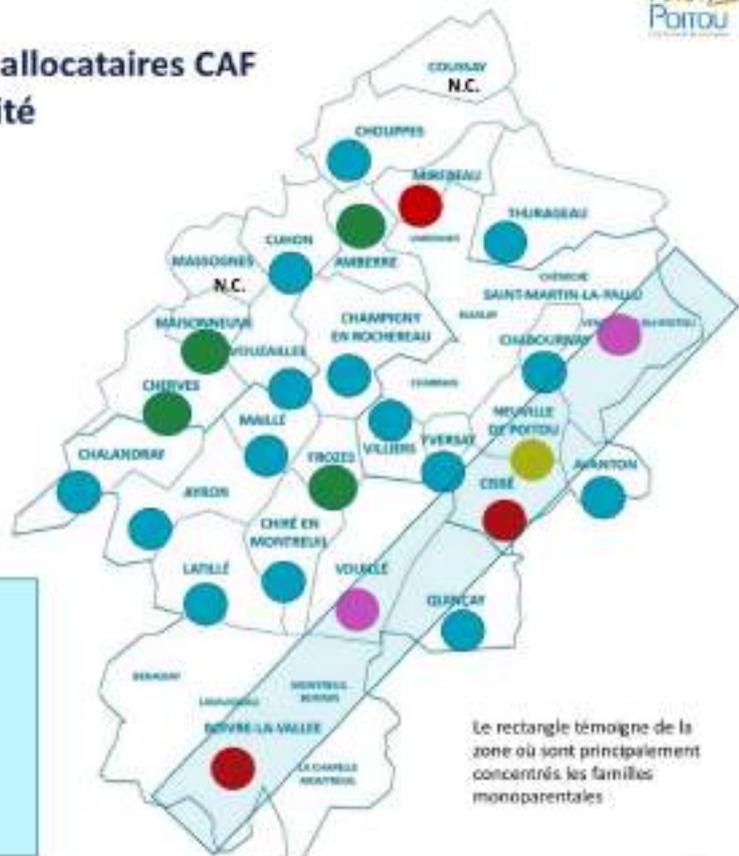


Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Poitou – Etude documentaire

## I.10 le focus spécifique sur les allocataires CAF en situation de monoparentalité

Plus de 1000 monoparents sont allocataires des aides CAF sur le territoire du Haut-Poitou, sur une population totale de près de 1400, soit plus de 71%.

45 % des familles monoparentales soutenues par la CAF habitent sur les 3 communes de St Martin, Vouillé, et Neuville de Poitou. A l'exception de la commune de Mirebeau, les communes de l'ouest du territoire, qui sont également les moins peuplées, connaissent une population moindre de familles monoparentales, y compris proportionnellement à la population totale de ces communes.



Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Poitou – Etude documentaire

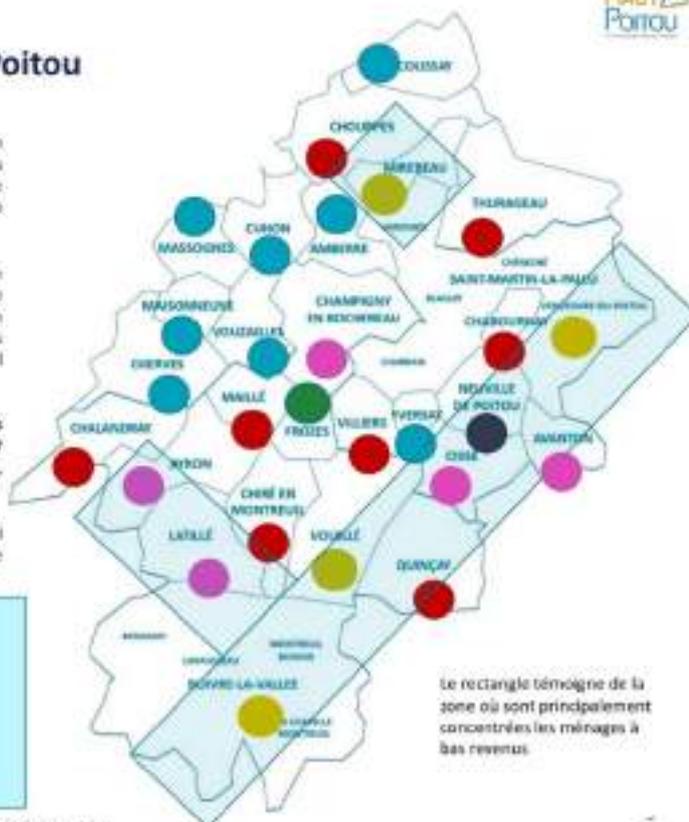
## I.13 la précarité dans le Haut Poitou

Le territoire du Haut Poitou est marqué par une population active (71,8%) plus importante que sur le territoire de la Vienne (63,2%) ou sur le territoire national (63,9%). Le taux de chômage y est moindre, s'établissant en 2020 à 9,5% (contre 12,8% dans la Vienne et 11,8% en France).

Toutefois, les revenus demeurent globalement modestes, bien que plus importants dans les communes situées à proximité de Poitiers. Cela explique pourquoi, en dépit d'une population active importante, le nombre de foyers fiscaux non imposés (59,2%) est plus important que sur le territoire national (55,7%).

Cela se traduit aussi par un nombre important de personnes couvertes par les allocataires CAF à bas revenu : 3467 habitants. La moitié de ces personnes sont situées à Neuville, Mirebeau, St martin la Pallu, et Vouillé.

Sont considérés comme ménages à bas revenus ceux qui perçoivent moins de 60 % du revenu par unité de consommation médiane (soit moins de 1 045 euros en 2016).



Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut Poitou- Etude documentaire

## I.14 la précarité dans le Haut Poitou relativement à la population des communes

Le nombre d'allocataires à bas revenu comparativement à la population de chaque commune permet d'apprécier la « pauvreté » du territoire, relativement à la population. On voit se dessiner une carte sensiblement différente à la carte précédente.

Si la population à bas revenus est davantage présente sur les territoires peuplés, elle est à l'inverse proportionnellement plus importante dans l'extrême nord du territoire, et dans le sud ouest du territoire, à savoir les communes les plus rurales et éloignées de l'agglomération poitevine.



Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut Poitou- Etude documentaire

## I.15 les personnes couvertes par le revenu de solidarité active

Un autre critère de précarité des revenus peut s'apprécier au regard des personnes couvertes par le RSA sur le territoire. Le territoire compte 581 personnes allocataires du RSA, dont 17% sur la commune de Mirebeau, 17% sur Neuville, et 13% sur St Martin la Pallu, et 8% sur Vouillé, et Boivre la Vallée, le reste étant dispersé sur les autres communes du territoire.

En revanche, si l'on ramène la population couverte par le RSA (conjoints et enfants à charge), on voit une configuration de la précarité sur le territoire qui est assez proche de la cartographie précédente, avec un point d'attention particulière sur Mirebeau, qui connaît un taux de personnes couvertes par le RSA très important (9%) au regard de la population totale de la commune.



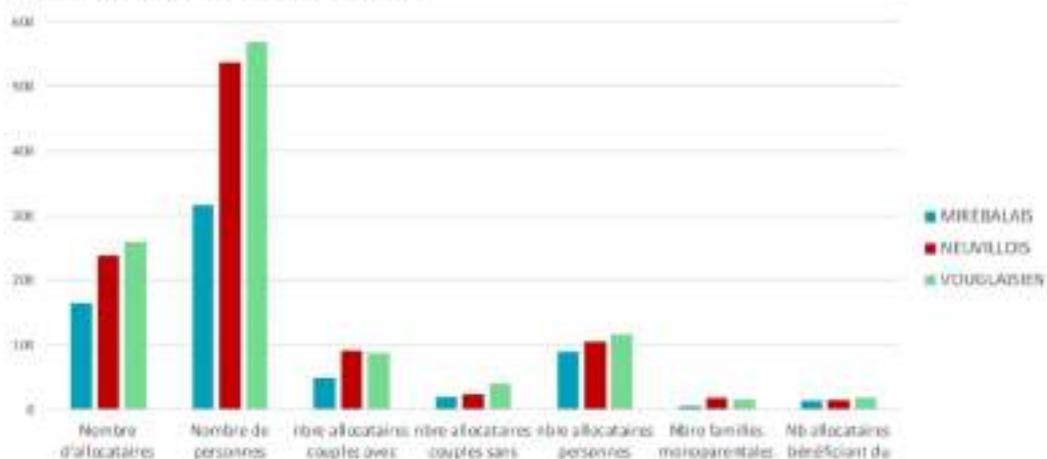
Les deux rectangles témoignent où la précarité est forte, proportionnellement à la population globale

Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Portou – Etude documentaire

## I.16 La prise en charge par la Mutualité Sociale Agricole

La MSA gère la santé, famille, retraite, accidents du travail des exploitants et salariés agricoles.

Nous n'avons pas accès à des données statistiques par commune, mais seulement au regard des anciennes communautés de communes, préalable à la fusion, dont les éléments sont présentés ci-dessous. Ces statistiques témoignent d'une prise en charge globalement plus importante dans le mirebalais et le vouglaisien, comparativement à la population respective de ces trois anciens territoires (le mirebalais ne représentant que 20% de la population du territoire, et le vouglaisien un tiers). Cela témoigne d'une identité agricole plus forte du Mirebalais et du Vouglaisien par rapport au Neuillois.



Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Portou – Etude documentaire

## I.17 les revenus médians

Le territoire est très inégalitaire en termes de revenus avec un marquage très net entre les territoires les moins dotés en infrastructures économiques.

Ce sont les 6 communes de Mirebeau, Chouppes, Cuhon, Cherves, Maillé et Chalandray qui ont les revenus médians les plus faibles (moins de 20 000€).

A l'inverse : 5 communes concentrent les revenus médians supérieurs. Dans seulement deux communes, Quinçay et Cissé, les revenus sont supérieurs à 24 000€ par an en 2018 et 3 communes se situaient entre 22000€ et 24 000€ : Avanton, Yersay et Frozes.

Il faut cependant noter une amélioration des revenus en comparaison avec les dernières données analysées en 2018 (données 2016). En effet, en 2018, 9 communes ont augmenté leur revenu médian : Coussay, Maisonneuve, Thurageau, Ambère, Vouzailles, Ayron, Chiré-en-Montreuil, Labillé, Boivre la Vallée, passant de 18000€ à 20000€, à + de 20000€.

En revanche il y a un décrochage de 5 communes supplémentaires.

En 2018, la seule commune la plus pauvre était Mirebeau. Avec les données actuelles, 5 communes s'ajoutent aux communes les plus pauvres, à savoir Chalandray, Cherves, Maillé, Cuhon et Chouppes.



Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Poitou – Etude documentaire

## I.18 Emplois et activités économiques

Structure de la population par catégorie socio-professionnelle (source : INSEE, 2019)

	2008	%	2015	%	2019	%
<b>Ensemble</b>	<b>30 871</b>	<b>100,0</b>	<b>31 841</b>	<b>100,0</b>	<b>35 293</b>	<b>100,0</b>
Agriculteurs exploitants	564	1,8	488	1,5	443	1,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 581	5,1	1 187	3,7	1 244	3,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 659	5,4	2 188	6,9	2 303	6,5
Professions intermédiaires	4 770	15,5	5 186	16,3	5 153	14,6
Employés	8 758	28,4	8 048	25,3	8 464	24,0
Ouvriers	4 879	15,8	4 725	14,8	4 580	13,0
Retraités	7 932	25,7	8 717	27,4	9 003	25,5
Autres personnes sans activité professionnelle	3 456	11,2	3 292	10,3	4 125	11,7

**27,1 %**

de retraités.e.s, soit la catégorie la plus représentée

**19,4 %**

d'employé.e.s

**15,3 %**

De professions intermédiaires

**1,3 %**

D'agriculteurs exploitants, soit la catégorie la plus faiblement représentée, ce qui a des implications sur l'autonomie alimentaire du territoire. Le Haut-Poitou étant pourtant un territoire principalement agricole.



Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Poitou – Etude documentaire

## I.19 La transition écologique en Haut Poitou

# 102

Millions d'euros annuels, c'est le montant de la facture énergétique du territoire (tous secteurs confondus)

# 2 500

Euros, c'est la facture énergétique annuelle moyenne d'un habitant de la CCHP

# 5 %

De l'énergie consommée est produite localement

# 95 %

De l'énergie consommée est importée (soit une facture de 97 millions d'euros)



en parallèle, la hausse actuelle tendancielle du prix de l'énergie va avoir un impact de plus en plus important sur les ménages et les collectivités.

⇒ Objectif de réduire la balance commerciale énergétique en développant la production d'énergie en local et en réduisant la consommation énergétique.

⇒ Objectif chiffré : réduire la consommation d'énergie de 1,13% par an et d'augmenter la production d'énergie de 4,65% par an.

Certaines données sont donc à actualiser notamment au regard de l'actualité nationale et internationale (prix de l'énergie...)

Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Poitou - Etude documentaire

## I.20 les problématiques de logement

La plus grande partie des allocataires CAF sont des occupants du parc locatif privé (54%), suivis par les allocataires du parc locatif social (26%).

Les occupants de logement en accession à la propriété ne représentent que 12% et enfin ceux en établissement représentent 8% des effectifs.

Les remontées de terrain par les acteurs soulignent la tension sur le logement : le manque de biens disponibles à l'achat principalement pour les foyers qui souhaiteraient s'installer mais aussi les manques de location.

Il existe un terrain familial à Vouillé pour l'accueil pérenne de gens du voyage mais pas encore de logement d'accueil adapté.

Il n'existe pas non plus de logement adapté à des publics spécifiques (jeunes, apprentis...etc), ce qui ne facilite pas l'accueil de nouvelles populations, propice à dynamiser le territoire.

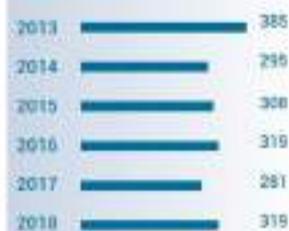
Attractivité résidentielle des communes du Haut-Poitou en 2016



80% des foyers sont propriétaires de leur logement

8% taux de vacance de logement

Évolution du nombre de permis de construire en Haut-Poitou



- Un territoire avec une **population relativement jeune**, malgré un vieillissement sensible ces dernières années. Cette population est inégalement répartie sur le territoire, avec une population jeune et familiale proportionnellement plus élevée sur la couronne située en proximité de Poitiers, ainsi qu'au centre du territoire.
- Un territoire connaissant **deux réalités territoriales différentes**, d'une part une zone péri-urbaine subissant l'influence forte de Poitiers, relativement bien pourvue en infrastructures, avec un niveau de richesse plus élevé, et davantage connectée aux services présents sur le territoire et celui, voisin, de la communauté urbaine de Grand Poitiers. D'autre part, une zone davantage rurale, en situation de paupérisation notamment dans les communes situées dans les marges du territoire.
- **Les besoins sont contrastés en fonction de ces deux réalités territoriales**. D'une part, sur la frange est du territoire, un nombre important de familles et de jeunes, disposant de besoins spécifiques en termes de services de prise en charge, d'animation, etc. C'est sur ces territoires que les besoins relatifs à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse sont quantitativement les plus importants, notamment dans les quelques communes qui concentrent plus de la moitié de la population du territoire. D'autre part, sur la frange ouest (et notamment nord ouest) du territoire, des besoins concernant un nombre plus limité de personnes, mais peut être plus aigües, notamment en lien avec les problématiques d'isolement, de mobilité, de relations sociales et de précarité économique.
- L'enjeu pour le territoire est ainsi de pouvoir répondre à ces différentes catégories de besoins, distribués différemment sur le territoire, et demandant des modalités de prise en charge spécifiques.

## 2. Equipements disponibles et analyses par domaines-clés



## II.2 Les équipements relatifs à l'enfance et la jeunesse

15

Structures enfance  
jeunesse

9 Structures d'accueil de  
loisirs couvrant les 3-12  
ans

1 accueil de loisirs  
spécifiquement maternel 3-6  
ans



4 Accueils de loisirs pour  
adolescents

### 1) Structures à gestion associative :

#### Centre Socio Culturel La Pousse :

- Accueil de loisirs 3-12 ans à Chouppes
- Accueil de loisirs maternel à Champigny-en-Rochereau
- Accueil de loisirs 6-12 ans à Vouzaïles
- Accueil de loisirs Adolescents à Mirebeau

#### Centre socio-culturel La CASE :

- Accueil de loisirs 6-12 ans La Cabane et ALM 3-6 ans à Quincy
- Accueil de loisirs 3-12 à Vouillé au mois de juillet
- Accueil de loisirs Adolescents à Vouillé

#### L'ARNOVEL :

- Accueil de loisirs Petite Rivière 3-12 ans à Saint-Martin - La-Pallu (Blaisy)

#### En Avant Ton Aventure (EATA) :

- Accueil de loisirs 3-8 ans à Aanton

#### FIEPS :

- Accueil de loisirs et Garderie La Souss Verte – 3-11 ans à Neuville-de-Poitou – périscolaires et mercredis après-midi

#### Le Centre d'Animation de la PREILLE (Le CAP)

- Accueil de loisirs 3-12 ans à Rivière-la-Vallée (Montreuil-Ronnin)

### 2) Structures gérées par la CCHP :

- Accueil de loisirs 3-12 ans La Passerelle à Chalandray
- Accueil de loisirs Adolescents Le Local des Z'ados à Neuville-de-Poitou
- Accueil de loisirs Adolescents La Casa des Jeun'z à Saint-Martin-La-Pallu (Vendeuvre-du-Poitou)

## II.3 Les équipements relatifs à l'enfance et la jeunesse

### Analyse possible écart offre-demande

Nous avons cherché à observer si le covid avait eu un impact notamment sur les installations de nouvelles familles en dehors des métropoles, dont aurait pu bénéficier le Haut-Poitou.

En l'absence de données sur les mobilités résidentielles, ce sont les nouvelles inscriptions en établissement scolaire de premier et second degré qui ont été analysées (analyse de l'hypothèse de l'écart entre diminutions d'une part dans les métropole et augmentation d'autre part en milieu rural ou semi-rural).

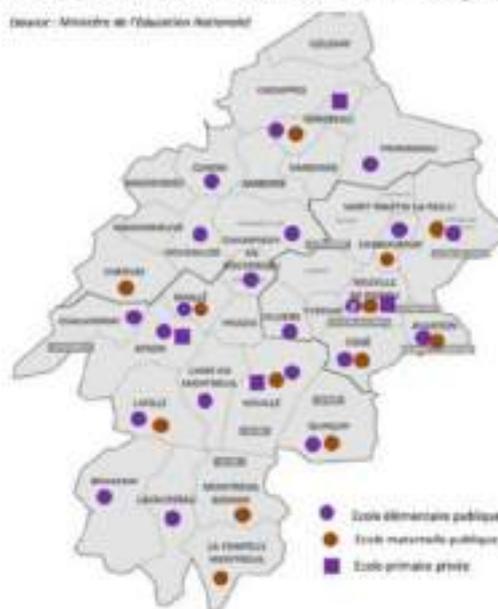
Selon l'analyse et cartographie réalisée par Olivier Bouba Olga, ce phénomène a en effet existé en France. En revanche, le Haut Poitou n'a pas bénéficié d'augmentation d'inscriptions en établissements scolaires à la rentrée 2021. Le seul territoire touché par ce phénomène en Vienne, est la CC du Pays Loudunais.

Les remontées de terrain soulignent une hausse des effectifs à la rentrée 2022, marquant une **tension sur les accueils de loisirs des mercredis et les transports associés**.

Cette collecte sera réalisée dans la phase 2 du Diagnostic et complément de la demande en cours de la CCHP auprès des Mairies de remontée des effectifs.

### Offre des établissements de 1<sup>er</sup> degré

Source : Ministère de l'Éducation Nationale



## II.7 Analyse synthétique enfance



Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Poitou - Etude documentaire

## II.4 Les équipements culturels

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une offre variée sur le territoire</li> <li>• Des artistes et des compagnies de qualité investis localement</li> <li>• Des partenariats entre les structures</li> <li>• Une forte mobilisation des bénévoles</li> <li>• Des manifestations culturelles hors période estivale</li> <li>• Des associations fortement investies pour la diffusion (et parfois la désinvolture de leur action)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un manque de manifestations dans le nord du territoire</li> <li>• Peu d'artistes installés dans le nord du territoire</li> <li>• Absence d'outils de communication commune</li> <li>• Absence de saison culturelle à l'échelle du territoire</li> <li>• Manque de structures d'accueil pour les compagnies</li> </ul>
OPPORTUNITES	BESOINS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de la maison Carbonnier</li> <li>• Volonté de certains artistes et compagnies de s'installer sur le territoire</li> <li>• La mise en place d'un réseau des écoles de musique</li> <li>• Mettre en place une saison culturelle à l'échelle de la communauté de communes</li> </ul> <p>Pour compléter l'offre existante et réaliser l'équité sur le territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de volonté politique et de moyens financiers pour équilibrer l'offre culturelle sur le territoire</li> <li>• Ne pas prendre en compte le besoin de certains acteurs de la mise en place d'espaces d'échanges et de coordination</li> </ul>



Source : Diagnostic social « Action et manifestations culturelles », par le service culturel de la CCAP.

Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut-Poitou - Etude documentaire

## II.9 Analyse synthétique Solidarités, vulnérabilités, Grand âge

### POINTS FORTS

- Taux d'équipement favorable pour l'accueil d'adultes handicapés (hébergement et accompagnement)
- Taux d'équipements d'hébergement de personnes âgées favorables (supérieurs à ceux du département et région)
- Taux d'équipement d'hébergement permanent et temporaire favorable pour les personnes atteintes d'alzheimer
- Visiteurs à domicile bénévoles pour les personnes âgées par la MSA

### POINTS FAIBLES

- Pas de structure d'accueil adaptée pour enfant handicapé
- Faible dotation d'équipements d'accueil de jour de personnes âgées
- Plus faible dotation d'équipements d'accueil de jour pour les personnes atteintes d'alzheimer
- Le Neuvoillais et la commune de Chabournay particulièrement touchés par les difficultés d'accès aux soins et aux activités socio-culturelles pour les personnes âgées de + de 80 ans en particulier
- Politique sociale balbutiante sur le Mirebalois (avec des problématiques d'isolement chez les jeunes et un manque de structure pour les adolescents)
- Manque de ressources pour le maintien à domicile

### OPPORTUNITES

- Création d'un observatoire régional des situations de fragilité qui permet de suivre l'évolution de la population sur des critères précis
- « L'offre et l'accès aux soins et à la prévention » et « les personnes âgées » désignés comme thèmes prioritaires à traiter par le territoire (enquête CLS)
- Augmentation des équipes d'intervention à domicile et la mise en place des actions/collaborations entre SSIAD/ADMR et SSIAD/IDEL

### MENACES

- Carences en certains professionnels médicaux et paramédicaux qui engendrent des abandons de soin
- Augmentation du nombre de personnes âgées et isolement subi
- Risque suicidaire élevé et dégradation de la santé mentale
- Manque de structures d'hébergements alternatifs (jeunes travailleurs, personnes âgées faiblement dépendantes, personnes atteintes de troubles psychiques et psychiatriques)
- Difficile renouvellement des professionnels de santé sur le sud du territoire

Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut Poitou - Etude documentaire

## II.10 Habiter le territoire

### POINTS FORTS

- Rattrapage de certaines communes sur les niveaux de revenus
- L'adoption d'un Plan d'Action Energie Climat posant les bases des constats et actions à engager
- Cadre de vie agréable et des pôles d'activité plutôt dynamiques
- Vie associative riche
- Offre de santé globalement satisfaisante (sur le nord du territoire)
- Bon maillage en terme d'accessibilité au numérique
- Dynamisme culturel et attractions d'acteurs artistiques à Latillé
- La volonté de collectivités de mettre à disposition des locaux pour usages mutualisés : l'Atelier à Neuville, Electroscopie à Mirebeau

### POINTS FAIBLES

- Territoire inégalitaire en termes de revenus
- Encore trop peu d'offres d'emplois et d'activités économiques sur le territoire pour structurer la vie quotidienne de ses habitants (principalement tournée vers Grand Poitiers)
- Des réseaux de transports en commun ou décarbonés trop peu développés (dépendance quasiment exclusive à la voiture)
- Pas de structures d'insertion sur le territoire
- Un seul tiers lieu officiellement recensé comme tel sur le territoire (le Sens du Fil) avec un manque de liens aux structures existantes

### OPPORTUNITES

- Projet Alimentaire territorial (PAT)
- Groupement d'Acteurs Locaux (GAL)
- Tendance à l'attrait des familles et jeunes ménages pour les territoires ruraux
- Phénomène d'augmentation du télétravail qui permet le développement de territoires hors métropoles
- Volonté affirmée par les techniciens de travailler ensemble
- Tiers Lieu familial en création « Comme à la maison » à Neuville du Poitou

### MENACES

- Augmentation du coût de l'énergie
- Dépendance à l'importation d'énergie (environ 95%)
- Transport et agriculture : postes les plus émetteurs en CO2
- Manque d'attractivité due à un manque de logement à l'achat
- Manque de « consommation culturelle sur le territoire » : concentration à Latillé ou orientation vers Poitiers
- Manque de coordination entre structures et de connaissance des services (ex - Maison France Services...)

Diagnostic social du territoire de la Communauté de communes du Haut Poitou - Etude documentaire

## Diagnostic de territoire – les données chaudes

En complément du diagnostic de territoire, effectué par le cabinet Elix dans le cadre du renouvellement de la CTG Haut Poitou et des contrats de projet des centres socioculturels du territoire, nous avons effectué notre propre collecte d'informations à l'échelle du territoire.

Effectuer un diagnostic de territoire c'est aller à la rencontre, c'est parfois regarder avec un œil différent ce que l'on connaît, ou ce que l'on pense connaître.

Nous avons mis en place plusieurs outils et différentes méthodes pour permettre une collecte de données sur le territoire et ses habitants :

- **des questionnaires** aux familles, aux élus, aux acteurs du territoire,
- **des entretiens** collectifs et individuels, des temps de porteurs de paroles,
- **des démarches** de porte à porte,
- **le recueil** de « pépites » via des carnets que possède l'ensemble des salariés et qui permet une collecte du quotidien : recueillir la richesse de certains propos, qu'ils soient positifs ou négatifs. Pointer les éléments récurrents, les faits saillants qui relèvent du quotidien et des habitudes ou qui marquent des transformations profondes.

Les éléments d'évaluation qui suivent sont issus de ces différents outils. Ils constituent une matière qui n'est pas exhaustive mais qui donne à voir la réalité du centre socioculturel et de son territoire.

# imaginons le PANORAMA

9 à 10 juin 2023

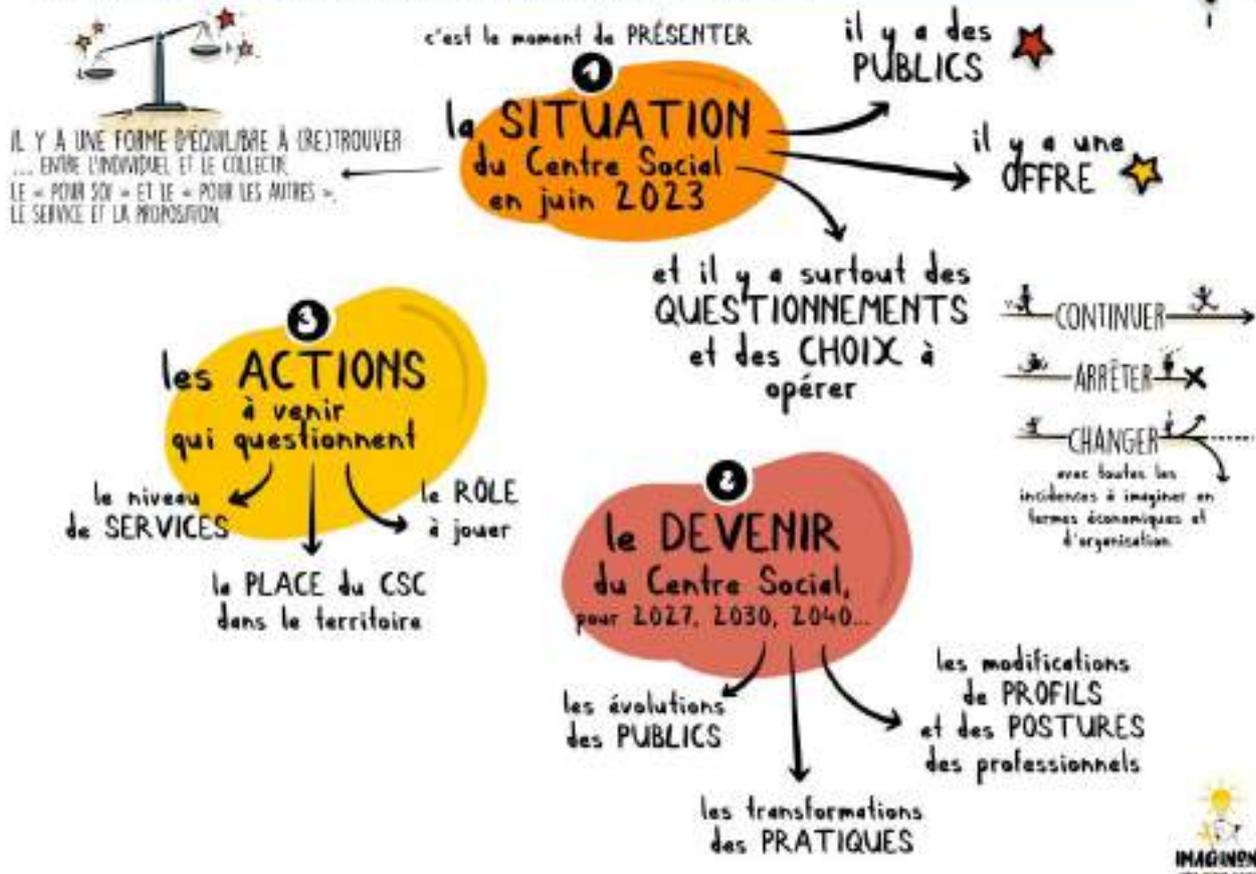


du territoire et du CSC



un premier panorama dressé par les 15 salariés présents, le 9 juin 2023

Cathy, Claire, Anna, Malène, Lucille, Alexandre, Marie, Françoise, Méliane, Pascal, Quentin, Stéphanie, Aïda, Méliane, Marie



imaginons une  
**CARTOGRAPHIE**  
du territoire

9 à 10 juin 2023



cartographier **COLLECTIVEMENT** le  
**TERRITOIRE** pour fabriquer une  
**REPRÉSENTATION** partagée de son  
**ENVIRONNEMENT**

un exercice passionnant et  
indispensable de **PARTAGE** des  
**CONNAISSANCES**, des **RESSENTIS** et  
des **REPRÉSENTATIONS**

on ne voit pas tous le  
**TERRITOIRE** de la même façon,  
en fonction de son **POSTE**,  
de son **HISTOIRE**, de son  
**QUOTIDIEN**

un travail qui fait  
apparaître la **DIVERSITÉ** et la  
**COMPLEXITÉ** du **TERRITOIRE**

à travers cet exercice, on  
élabore des **CRITÈRES** de  
cartographie,  
ce sont des **INDICATEURS**  
précieux qui préfigurent les  
**ENJEUX** et les **SERVICES** du  
centre social

c'est un principe  
d'**ALTERITE**, je suis  
différent, je ne  
ressens pas la même  
chose...

et un principe  
d'**ALTERATION**, la  
différence de l'autre  
me transforme

on trouve notamment  
parmi ces indicateurs :

- les **BESOINS** des populations
  - les **PRATIQUES** de culture, de loisirs...
  - les niveaux de **RÉMUNÉRATION** et la fameuse « échelle de difficulté »
- l'**HOMOGENÉITÉ** ou l'**HÉTÉROGENÉITÉ** des populations en fonction des lieux
  - la **TYPOLOGIE** et la **NATURE** de l'**HABITAT** rural, urbain, rurbain, propriétaire, locataire
- les **ZONES D'INFLUENCE**
  - la **PROXIMITÉ**, le **RELATIONNEL** avec les **FAMILLES**, les **PUBLICS**
- l'**INCLUSION** réelle et souhaitée
  - les **MOBILITÉS** et les problématiques d'isolement
- le niveau d'**IMPLICATION** des familles

**Attention**  
on pourrait être tenté de  
hiérarchiser les données  
recueillies, c'est pratique  
mais c'est aussi un frein  
à la compréhension, une  
manière de bloquer la  
réflexion...





## **Le contrat de projet – évaluation de la période 2019-2023.**

Il est complexe d'évaluer le précédent contrat de projet de la structure. Les 4 dernières années de notre association ont été instables et aucune évaluation formelle, intermédiaire, n'a eu lieu. Nous pouvons cependant identifier différentes phases et les éléments symptomatiques qu'elles recèlent.

### **2020-2021 – une période de crise**

L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire. Le centre a dû, dans la précipitation des annonces gouvernementales, stopper son activité de mars à mai 2020 : l'accueil du centre socioculturel, les accueils collectifs de mineurs, le secteur famille, les activités de pratiques amateurs. Il n'était plus possible d'accueillir du public.

Les salariés en confinement, à leur domicile, ont mis en place quelques temps en visioconférence pour maintenir un lien avec le public : jeux pour les enfants et accompagnement à la scolarité, lien social avec les seniors, échanges téléphoniques réguliers, etc.

Le directeur et la comptable ont assuré le suivi et le lien aux partenaires qui ont maintenu l'accompagnement financier de la structure.

### **L'engagement bénévole durant la période de Covid.**

Cette période a permis de mettre en avant les bénévoles de la structure qui se sont organisés d'avril à juin 2020 dans la mise en place d'actions de solidarité. Leur action a été salvatrice et a développé de nouvelles formes de vie sociale :

- une centaine de bénévoles coordonnés par les administrateurs du centre socioculturel ont réalisé près de 14 000 masques en tissus,
- des équipes de livraison de courses à domicile se sont constituées,
- la mise en œuvre du transport des personnes âgées pour la vaccination. C'est surtout l'action des bénévoles qu'il faut saluer sur cette période.

La crise sanitaire s'est prolongée sur 2 années avec la succession de périodes de confinements, de télétravail, de réorganisation et d'adaptation aux contraintes sanitaires diverses et parfois inattendues tels les dispositifs de couvre-feu.

Sur cette période, les activités du centre socioculturel étaient au ralenti et plusieurs autres problématiques internes ont entravé le bon déroulement des missions.

### **Le déménagement :**

En septembre 2020 la Communauté de Communes du Haut Poitou, propriétaire des locaux historique du centre socioculturel, a lancé le début des travaux de réhabilitation et d'agrandissement. Durant 18 mois, le centre occupe des locaux temporaires dans la zone artisanale de Vouillé.

Ces locaux plus petits, sans accueil ni salle polyvalente, ne nous permettent pas de réunir les habitants lors d'ateliers.

### **La crise politique**

Le projet social est fondé sur une organisation associative : « Mobiliser des habitants, les former, les informer, pour une prise de décision et un portage de la structure par les habitants accompagnés de professionnels ».

Cette richesse associative est aussi une fragilité, lorsque les rôles de chacun ne sont pas bien définis, assumés et respectés.

Entre 2020 et 2021, la structure a vu de nombreux départs :

- du côté des administrateurs, 90% du Conseil d'Administration a démissionné sur cette période. Seul Faiz Aganaye, trésorier, est resté pour occuper le poste de président et mobiliser de nouveaux habitants autour de lui.
- du côté des salariés, il y a eu un certain nombre de départs : directeur, comptable, secrétaires, personnels d'accueil. Différents changements de postes ont également eu lieu ainsi que des absences dans le cadre de congés maternité.

Ces bouleversements ont nécessité du temps et des facultés d'adaptation. L'association a su y remédier notamment avec le soutien de la fédération en renouvelant l'équipe des administrateurs et en agissant sur l'équipe des salariés.

Ces changements ont entraîné une période de flottement inhérente à toute réorganisation.

### **2021 – 2022 – une période de reconstruction**

Un temps important a été nécessaire pour reconstruire une structure associative : des temps de mobilisation, de formation et de réflexion avec les nouveaux administrateurs ont permis de définir des priorités. Il nous fallait à la sortie de ces crises (politique, sanitaire), réaffirmer notre présence sur le territoire et relancer nos contacts avec les habitants et les partenaires. Il fallait également remobiliser l'équipe autour du projet, et recréer une ambiance sereine.

### **Principes d'actions portés par la nouvelle gouvernance en juillet 2021**

Le centre est un outil au service des habitants et au service des communes du territoire : ingénierie de projet, mobilisation, gestion et coordination d'action et orientation des habitants vers les services des différents partenaires.

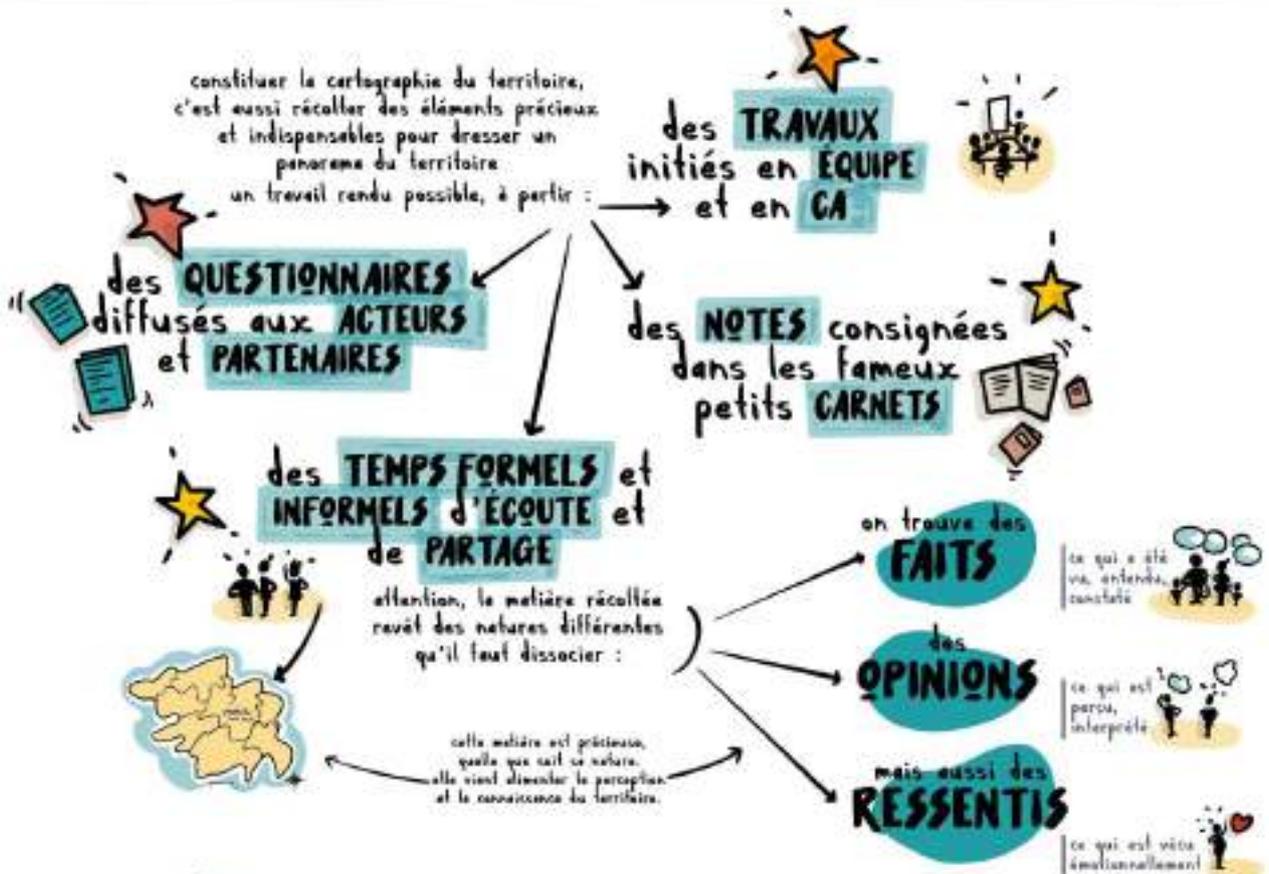
Le centre intervient en complémentarité sur des champs non pourvus sur le territoire, et non dans une démarche de concurrence. Nous avons su prouver notre fonction d'incubateur et d'accompagnateur de projets d'habitants à plusieurs reprises depuis plus de 45 ans.

(Circuit court, Courte-échelle, aire d'accueil gens du voyage, Centre Animation la Preille, La Pousse)

Les notions de contact, de convivialité et de lien avec le public sont essentielles à notre action, l'aller-vers est renforcé.

L'été 2021 doit permettre un contact important avec les habitants : les accueils de loisirs avec 250 enfants et jeunes accueillis par jour, près de 2000 spectateurs sur 5 événements délocalisés.

Les nouveaux locaux permettront de renforcer ce contact direct et régulier avec la population.



# premières **RÉCOLTES**



du 9 juin 2023

une première récolte qui fait apparaître les éléments suivants :

des problèmes de **SOCIABILITÉ**, d'**INCIVILITÉS** de **RELATIONS**

une vie associative **RICHE** et **DYNAMIQUE**

des questionnements sur le **VIEILLISSEMENT** de la population et l'**ISOLEMENT** des personnes âgées

un niveau de **SERVICES** insuffisant inégal sur le territoire

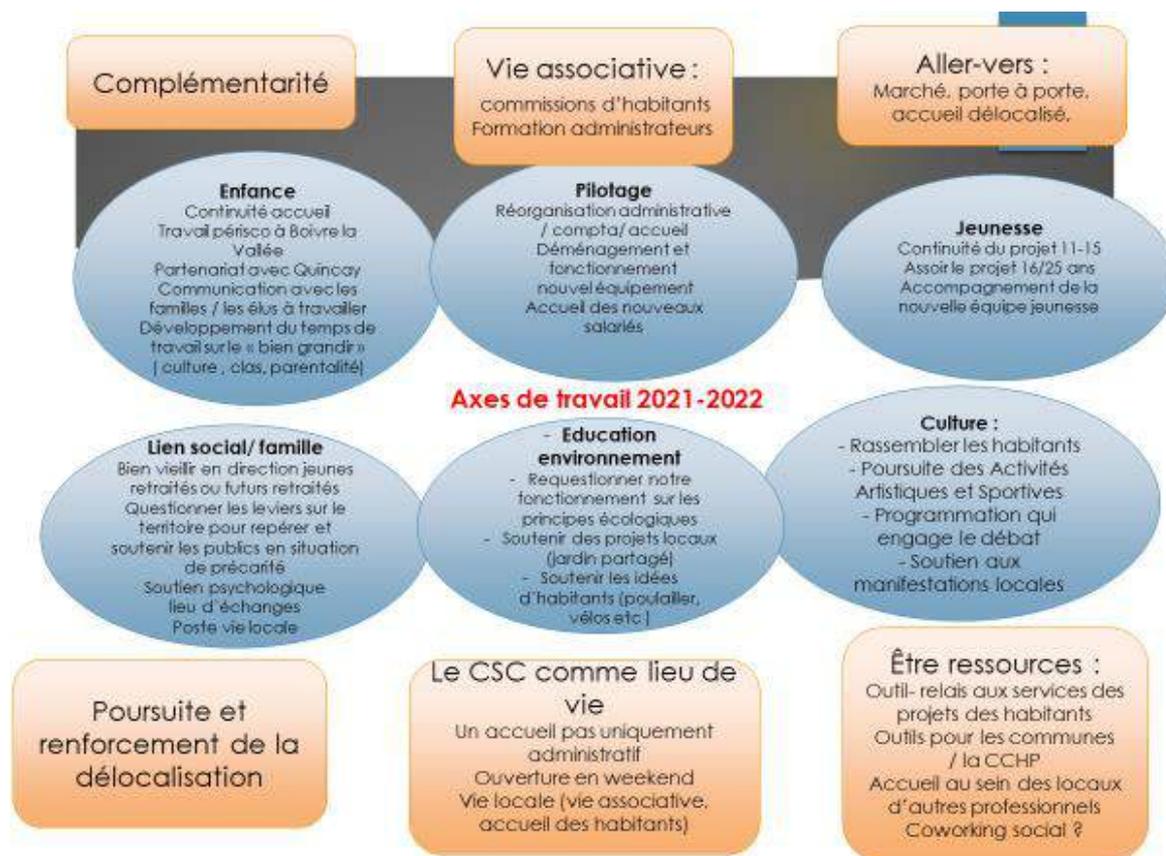
des besoins d'événements **FESTIFS** et de **CONVIVIALITÉ**

un manque de **TEMPS** pour s'**IMPLIQUER** sur son territoire

des difficultés de **MOBILITÉ** et d'**ACCESSIBILITÉ**

la thématique de l'**ENVIRONNEMENT** insuffisamment traitée





L'année 2021 a été une année d'apprentissage pour le nouveau directeur et pour les administrateurs. L'occasion de définir une politique de recrutement de nouveaux salariés après les nombreux départs, en associant les administrateurs. Il fallait reconstruire le pôle secrétariat / comptabilité et accueil en posant la question des besoins et de la complémentarité des compétences.

Une mission de diagnostic financier nous a permis de mettre à jour les faiblesses de notre organisation et de revoir l'organisation :

- Inscription et paiement en ligne pour les familles permettant aujourd'hui de limiter le travail administratif à l'accueil et permettre aux salariés en poste de se consacrer plus de temps sur des missions de lien social.
- Procédure de suivi des chèques, des caisses, des paiements et gestion comptable et administrative.

Sur le plan financier, nous avons aujourd'hui plus de flexibilité et de sécurité dans le fonctionnement au quotidien, le directeur et les responsables de secteurs ont des délégations validées par le Conseil d'Administration chaque année.

### Le secteur famille : questionnements et évolutions

En 2022 nous avons souhaité questionner :

- Notre rôle dans l'accompagnement et la légitimité des projets des habitants,
- Notre rôle avec les partenaires et les habitants sur la lutte contre la précarité sur le territoire,
- L'articulation du secteur famille avec les autres actions du centre et le lien entre les familles des accueils collectifs de mineurs et le secteur famille,
- Nos liens avec les actions des partenaires (accès aux droits, maison France services, CLS, mission locale)
- Nos actions en direction du « Bien vieillir » en articulation avec le projet social.
- La mise en place d'un poste « vie locale »,

Début de l'année 2022 nous avons fait l'analyse suivante du secteur famille :

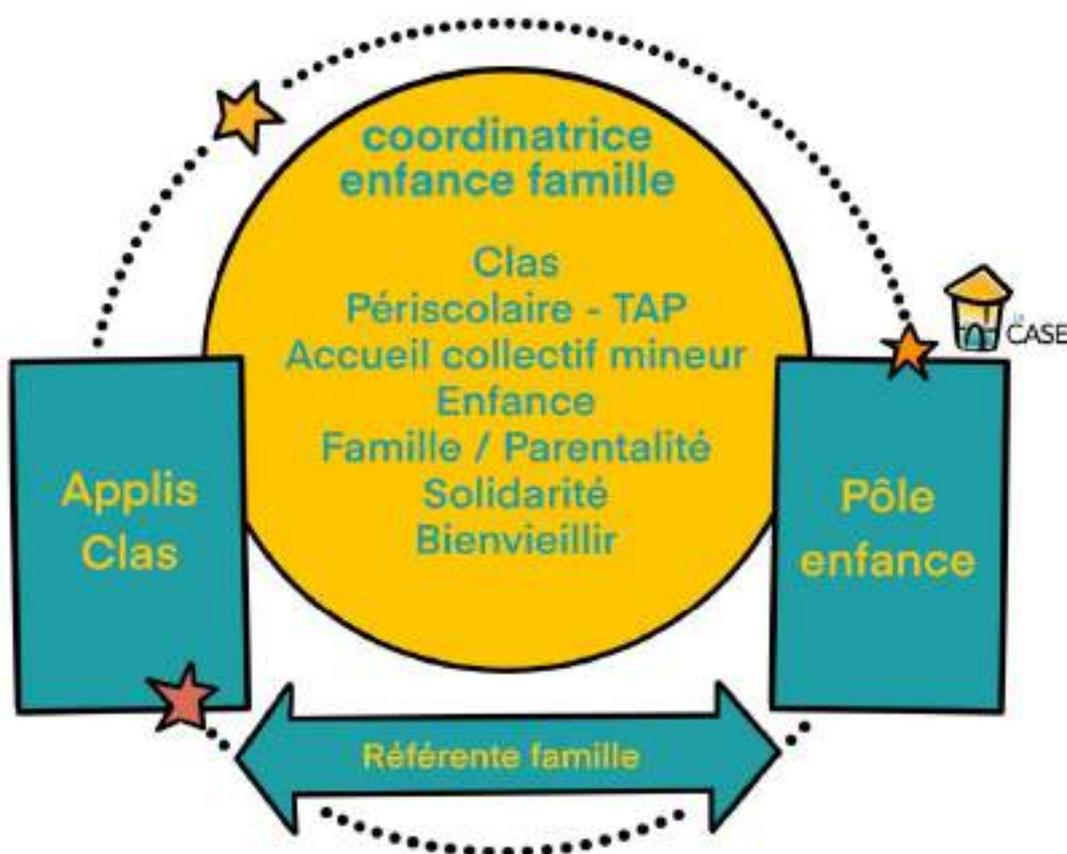
<p style="text-align: center;"><b>Forces :</b></p> <p>Un secteur vie sociale - vie familiale avec une réalité économique en capacité de soutenir du temps de travail au-delà d'1 ETP.,</p> <p>Un secteur apprentissage, savoir de bases et accompagnement à la scolarité en capacité de s'intégrer à un projet famille.</p> <p>Un secteur enfance et jeunesse qui propose déjà des liens et des actions d'accompagnement à la parentalité et temps libre des familles.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Faiblesses :</b></p> <p>Des actions famille isolées des autres secteurs d'activités, pas de transversalité des publics et des actions.</p> <p>Peu de famille des accueils enfance, jeunesse fréquentant les actions familles.</p> <p>Peu de mixité sociale sur les actions.</p> <p>Un soutien aux projets d'habitants en autonomie non validé par la gouvernance.</p> <p>Des partenaires CAF et CCHP en demande de plus de lisibilité sur les missions de la référente famille (coordination parentalité CTG Haut Poitou – Bien vieillir- référente famille).</p> <p>Un questionnement sur notre capacité à soutenir le quotidien des familles les plus précaires.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Opportunité :</b></p> <p>Le départ de la référente famille permet de revoir la fiche de poste sans négociation avec la salariée, facilitant les relations salariés-employeurs dans cette période de reconstruction et de tension.</p> <p>Un secteur enfance avec un nombre de familles important sur le périscolaire et l'extrascolaire.</p> <p>Une responsable enfance en capacité d'assumer des missions de coordination sur les secteurs enfance famille.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Menace :</b></p> <p>Un maintien de la configuration du poste référent famille entraînant de nouveau des difficultés identiques citées en faiblesses.</p> <p>Une répartition des missions au sein du pôle famille/ enfance à définir dans les fiches de postes et à rendre opérationnel.</p>

Il nous a semblé pertinent, au vu des enjeux pour les familles du territoire et des attentes des partenaires et de l'organisation de notre structure ; de créer un secteur enfance / famille. Les missions du secteur famille sont développées dans la configuration suivante :

- 1 coordinatrice cadre avec un temps de travail organisé : 0,3% temps plein sur la famille / 0,2% sur le bien vieillir / 0,5 sur le secteur enfance,
- 1 référente famille : 1 ETP sur la famille,
- 1 animatrice : 0,5 ETP sur le CLAS, les apprentissages des savoirs de base et l'accompagnement de publics en situation de précarité.

Aujourd'hui, **le secteur enfance / famille regroupe** :

- **le secteur enfance** : Fonctionnement des accueils collectifs de mineurs élémentaire et maternel, les accueils périscolaires de Boivre la Vallée, la coordination des temps d'activités périscolaires, l'accompagnement à la scolarité.
- **l'action famille** : parentalité, temps libre des familles, accompagnement des projets d'habitants, développement du réseau des partenaires liés à la famille, les actions de solidarité et de soutien des familles dans la précarité et les apprentissages de savoir de bases,
- **les apprentissages des savoirs de base**,
- **l'accompagnement à la scolarité**,
- **le secteur bien-vieillir**.



### La création d'un secteur 16/25 ans

Depuis 2010 le centre socioculturel la CASE porte une action jeunesse sur le sud du Haut Poitou. Dès 2008, nous faisons le constat que les jeunes qui fréquentaient le secteur jeunesse en 2011, 2012 avaient grandi et que leurs besoins avaient évolué. Des projets avec les 16/25 ans étaient mis en place autour du 1<sup>er</sup> job ou de la découverte du BAFA, mais cet accompagnement était insuffisant.

En 2019, une concertation avec la Communauté de Communes du Haut Poitou et la Mission locale a permis au centre de mener un diagnostic autour de la jeunesse 16/25 ans sur l'ensemble du Haut Poitou.

En 2021 après la période de crise sanitaire COVID et le changement d'élus au sein de la Communauté de Communes, la CCHP a validé le choix de nous accompagner financièrement dans ce projet. Le recrutement du 1<sup>er</sup> salarié sur le secteur 16/25 ans Haut Poitou a lieu en mai 2021.

Le projet 16/25 a pour objectif aujourd'hui :

- d'accompagner les jeunes dans le développement de leur autonomie,
- d'effectuer un travail de partenariat pour repérer, mobiliser et stimuler les NEETS du territoire et leurs permettre de lever les freins : entrée en formation, emploi, logement, mobilité,
- de travailler avec les collèges du territoire autour de la prévention au décrochage scolaire et à l'accompagnement dans la scolarité,
- de mettre en place des actions de découverte de l'emploi : emplois saisonniers, stages,
- de mettre en place des projets autour de l'engagement et l'image des jeunes : découverte de l'animation, BAFA, services civiques, etc.

### **Les locaux : un outil au service du projet et des habitants**

L'année 2022 aura été marquée par le retour dans les locaux et leur réhabilitation situés 4 rue du stade à Vouillé. Bâti dans les années 80, ils étaient devenus trop petits et en inadéquation avec nos activités et nos publics qui avaient connu une forte croissance.

<b>Année</b>	<b>Nombre d'adhérents</b>	<b>Nombre d'ETP</b>
1997	400	6 ETP
2004	947	8 ETP (43 salariés)
2019	1410	19 ETP (94 salariés)
2023	1425	19 ETP (90 salariés)

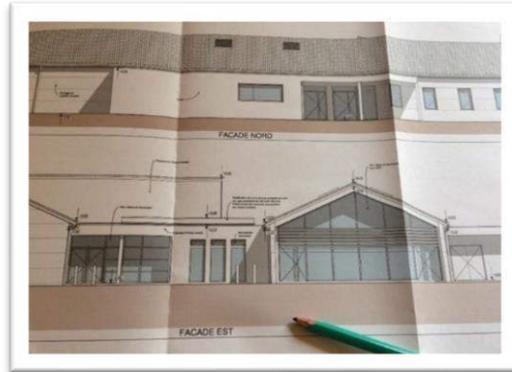
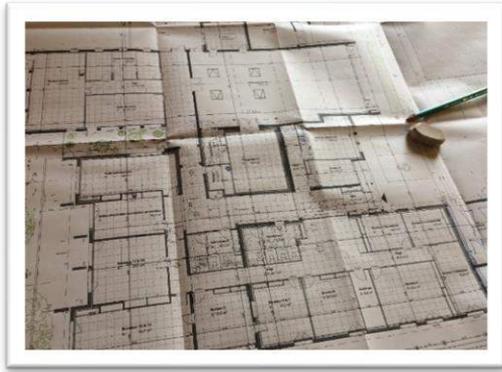
Un premier travail a été effectué afin que les locaux, qui appartenaient à la commune de Vouillé, basculent à la Communauté de Communes au cours de l'année 2017.

Après réactualisation de l'état des besoins, un agrandissement a donc été réalisé par la Communauté de Communes entre 2020 et 2022.

Nous sommes toujours dans une période d'aménagement et de réflexion sur le fonctionnement de la structure : aménagement des réserves, logistique autour de la location pour des particuliers de la salle polyvalente le weekend, etc.

Cependant, les locaux nous permettent aujourd'hui :

- **Un meilleur accueil de nos publics,**
- **Un lieu dédié à la jeunesse à l'année et une salle polyvalente sur le temps des vacances** pouvant accueillir un nombre important de jeunes,
- **Un accueil adapté pour les habitants .**



3 types d'espaces distincts nous permettent d'envisager des projets pour l'avenir :

- Des espaces dédiés à la logistique, réserves et archivage.
- Des espaces pour les salariés et administrateurs : Des bureaux administratifs vastes pour accueillir l'ensemble des salariés, une salle de pause permettant les repas, un accès à une douche, un espace permettant d'accueillir des stagiaires ou services civiques. Une pièce aménagée en « salon », dédiée aux administrateurs et qui permet de recevoir les différents partenaires ou familles dans un espace convivial.
- Des espaces pour les activités du centre socioculturel mais aussi pour accueillir les projets ou réunion des associations ou partenaires du territoire, dont un bureau administratif pour les travailleurs sociaux itinérants du territoire.

Cet espace dédié aux partenaires permet de renforcer notre objectif d'accès aux droits. Il permet de croiser les professionnels et d'évoquer des projets communs. Il permet aux publics de rencontrer différents professionnels au sein d'un même lieu, il permet de faire circuler l'information sur le territoire.

Nous proposerons dans les prochains mois la location de la salle polyvalente à destination des familles et habitants du territoire pour des événements privés.

### Résultats financiers : le centre socioculturel en quelques chiffres à travers l'année 2022

Le budget du Centre Socioculturel La CASE est en évolution constante depuis de nombreuses années.

2016	2019	2023
984 000	1 152 000	1 209 183

Il est complexe d'avoir une analyse de l'évolution budgétaire sur les 4 dernières années :

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par des événements qui impactent l'analyse chiffrée : crise du Covid, fermetures longues, arrêt des pratiques amateurs, déménagement.

La crise de la gouvernance et les nombreux mouvements de personnels ont également impacté le fonctionnement de la structure.

D'autre part, le changement du logiciel traitant le fonctionnement des accueils, ne permet pas aujourd'hui toutes les comparaisons statistiques.

### Les adhérents

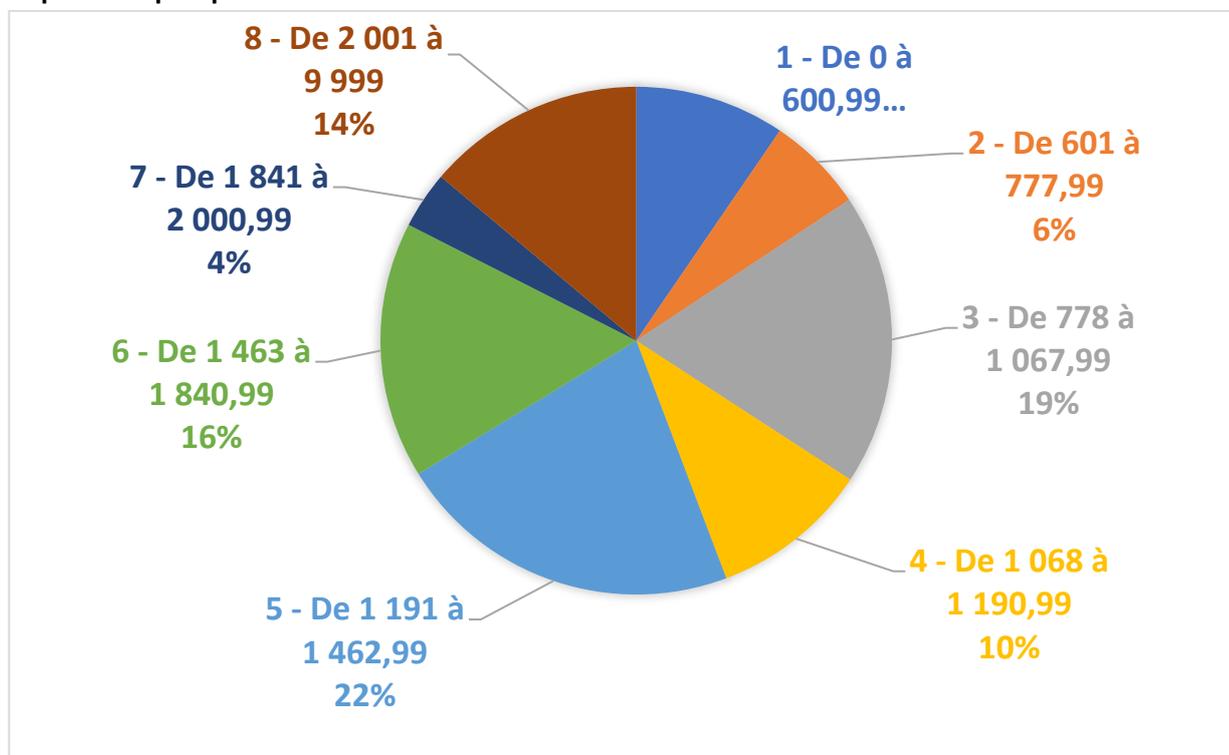
Le CSC la CASE est une association née en 1976 soit 47 ans d'existence en 2022 (cf. annexe).

En 2022 nous comptons 1425 adhérents entre le 01/09/2021 et le 31/08/2022, dont 42 % d'hommes et 59 % de femmes.

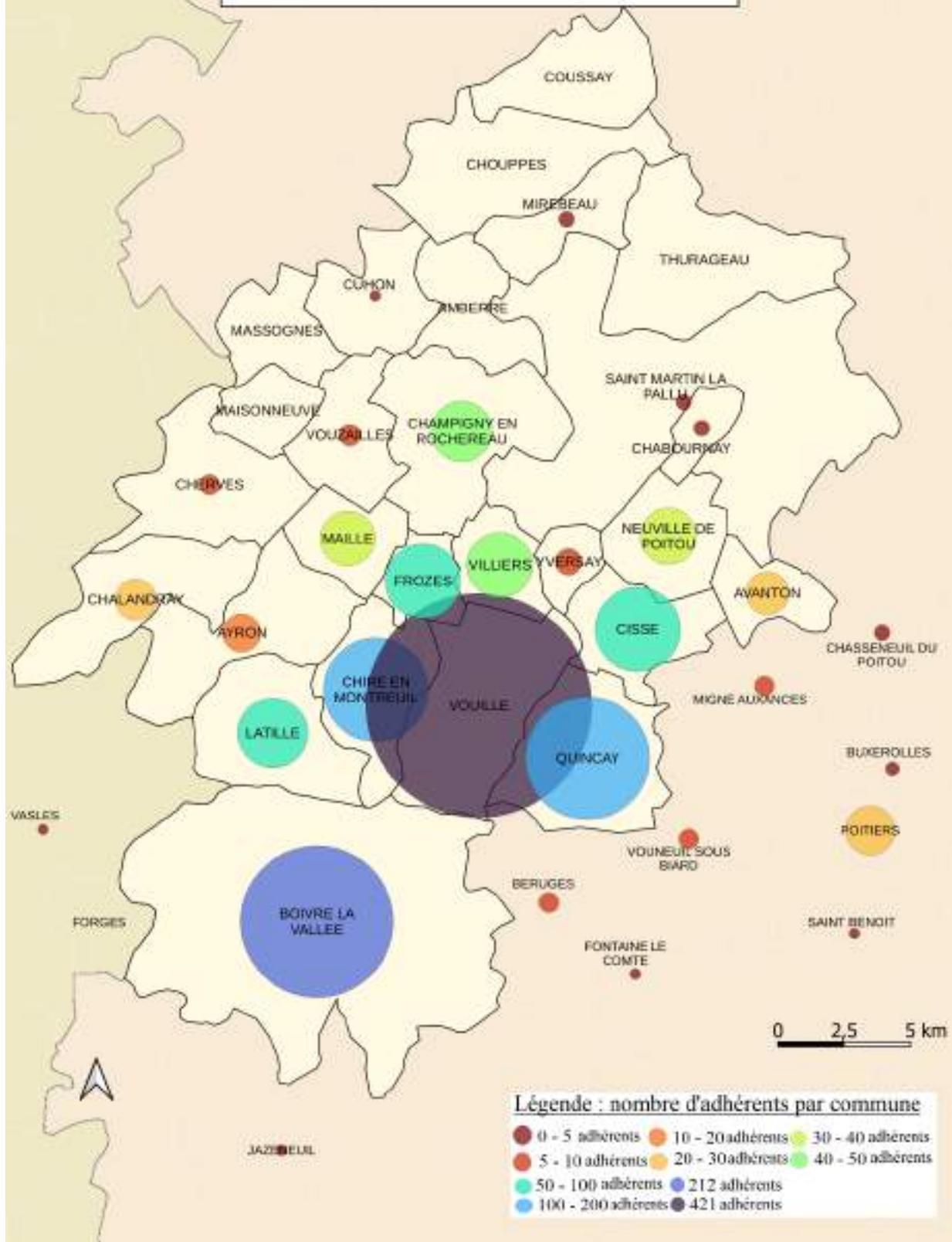
Leur répartition par âge se décompose de la manière suivante :

Age	Nombre	%
0 - 5 ans	243	17 %
6 - 10 ans	387	27 %
11 - 14 ans	280	20 %
15 - 25 ans	106	7 %
26 - 35 ans	39	3 %
36 – 50 ans	165	12%
51 - 70 ans	148	10 %
71 – 100 ans	61	4 %
<b>TOTAL</b>	<b>1425</b>	<b>100 %</b>

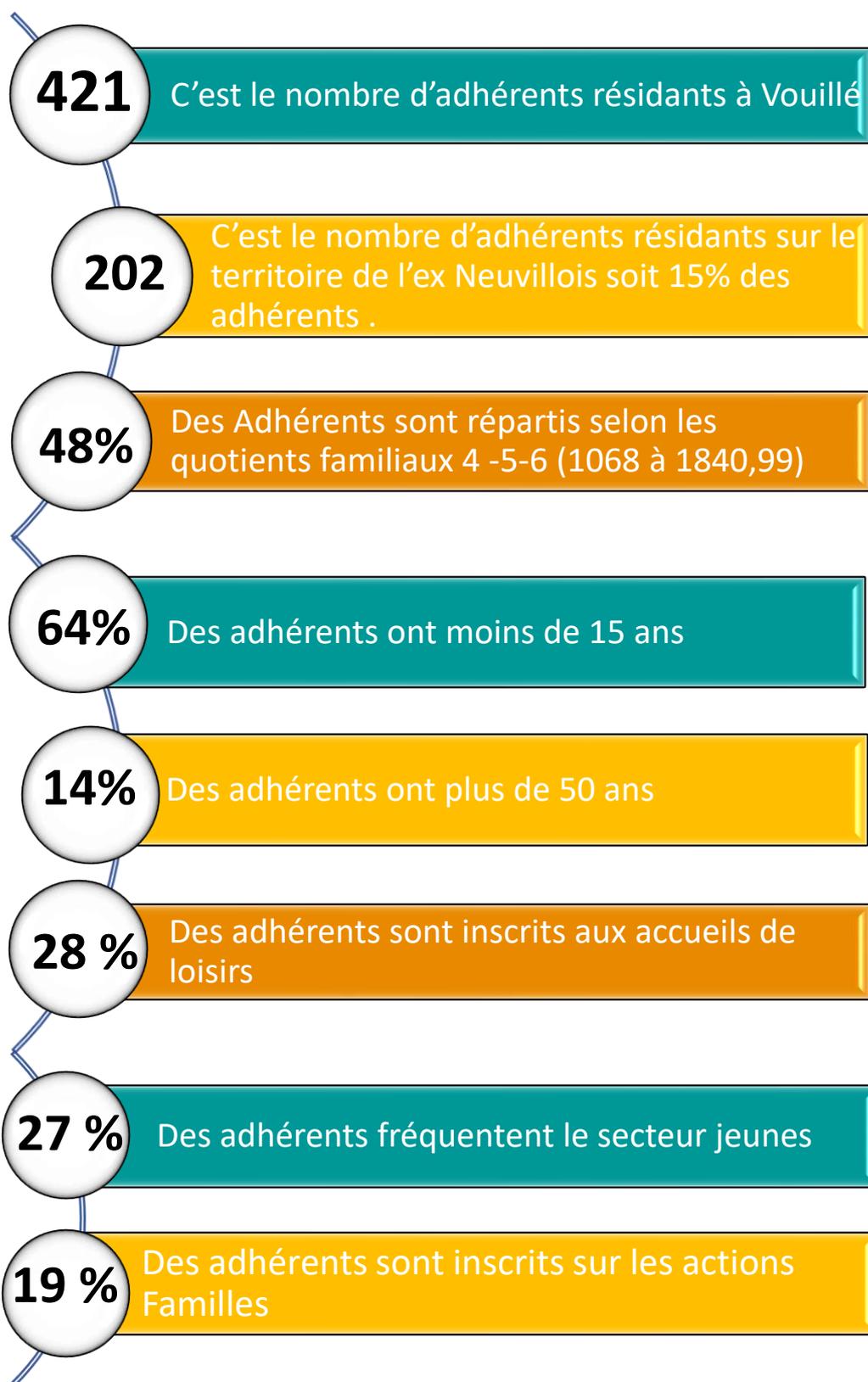
### Répartition par quotient familial



## Répartition des adhérents du CSC la Case sur l'année 2022



## Le Centre socioculturel en quelques chiffres



## Budget – résultat et évolutions 2019 - 2023

Postes	2019	2020	2021	2022	Project.2023	BP 2024
Participation ventes de produits	287902	193537	212776	221845	201540	197610
	24%	20%	19%	19%	17%	17%
Autres produits	71986	22607	92978	51147	21879	15607
	6%	2%	8%	4%	2%	1%
Subvention	817 516	775 800	828 211	888 816	995 770	964 322
	69%	78%	73%	77%	82%	81%
CCHP	408 325	431 850	462 590	504 601	457 180	496 180
	35%	44%	41%	43%	38%	42%
Ménage fluide				25 800	30 000	30 000
Achat	216 456	155 327	161 255	217 287	226 616	223 906
	18%	16%	14%	19%	19%	19%
Prestation Ext	121 834	135 991	168 958	134 731	141 321	116 060
	10%	14%	15%	12%	12%	10%
Masse salariale Pilotage	171 710	142 703	171 287	170 066	179 221	216 883
	15%	14%	15%	15%	15%	18%
Masse salariale Total	711 299	667 199	732 294	732 736	733 552	822 924
	60%	67%	65%	63%	61%	69%
		(Info MS sans Prov CP )				
	Permanents	575 794	642 115	621 314	614 026	716 754
		58%	57%	53%	51%	60%
	CEE	75 216	71 569	87 448	92 506	85 246
		8%	6%	8%	8%	7%
Budget	1 177 404	991 944	1 133 965	1 161 808	1 209 189	1 186 539
	15 246	-13 979	-2215	29189,87	24881,46	0

Les principales évolutions :

- hausse des activités du Périscolaire et des TAP à destination des communes du territoire,
- implication dans les projets liés au vieillissement, projets Bien Vieillir en lien avec la CARSAT (caisse de retraite), l'URNACS (Union régionale des centres Sociaux Nouvelle Aquitaine) et la CFPPA (Conférence de Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie),
- hausse de charges et de produits liés à l'aménagement dans les nouveaux locaux,
- fin de la mise à disposition du personnel de logistique par la CCHP compensé par une subvention,
- prise en charge par l'association des charges de fluides et d'électricité compenser par une subvention de la CCHP,
- investissements en cours liés à l'aménagement des locaux,
- hausse de charges constantes liée à l'inflation : assurances, alimentation, transports, matériel pédagogique, prestations.

Nous observons, globalement, une augmentation des subventions allouées par la CCHP. La hausse des subventions des autres partenaires démontre la capacité du centre socioculturel à mobiliser des financements extérieurs au territoire, lorsque les fonctions de pilotage de la structure sont stables.

Les charges sont maîtrisées et notamment la masse salariale, bien qu'une nouvelle mission soit apparue. La masse salariale des permanents a augmenté régulièrement au cours des quatre dernières années.

En attente de la clôture des comptes 2023, nous constatons une bonne santé financière de la structure qui ne doit pas masquer des inquiétudes sur les exercices financiers à venir.

Si nous sommes en capacité de mobiliser des financements à travers des dispositifs d'appels à projets, ceux-ci ne peuvent constituer une stratégie à long terme. Pour preuve, nous perdrons à la fin de l'année 2024, deux financements importants : la DREETS et l'appel à projet des invisibles, les 4 postes FONJEP.

Nous ne parvenons plus aujourd'hui à couvrir les charges de certains projets, tel que le CLAS, projet essentiel dans l'accompagnement des enfants et des parents dans la réussite éducative.

Le Budget du secteur culturel doit être revu à la baisse pour 2024. Nous remarquons notamment une diminution de nos adhérents sur les actions musicales, l'inflation poussant les familles à faire des choix économiques sur les activités.

Nous sommes également dans l'incertitude concernant le positionnement de l'Etat sur les rythmes scolaires et le financement des TAP pour les communes.

Enfin, comme les autres centres sociaux de la convention ELISFA, nous allons devoir effectuer une revalorisation salariale liée à l'évolution de la convention collective ELISFA avec un nouveau système de rémunération et de classification de la branche au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Cette hausse, nécessaire pour l'attractivité de nos métiers et le pouvoir d'achats des salariés, est une réelle contrainte pour l'employeur.

Conscient que nous devons créer des postes pour développer de nouveaux projets en lien avec les enjeux du territoire, nous projetons dans notre budget prévisionnel la création de 1,5 poste sur des missions liées à l'enfance et à l'accueil.

## Synthèse

Les années 2020-2021 ont été des périodes de crise et de gestion du quotidien dans des conditions parfois difficiles. Malgré cela, les services aux habitants ont été maintenus et la sauvegarde de la santé financière de la structure assurée.

Nous sommes conscients que les ambitions portées dans le précédent contrat de projet ont été en partie limitées par le contexte.

Il est illusoire de penser que les structures modifient leurs objectifs, les orientations et l'organisation globale de la structure de manière radicale tous les 4 ans. Le contrat de projet définit des orientations mais l'actualité, les urgences sociales, les partenaires, les sollicitations et les opportunités nous imposent de nous adapter à chaque instant.

La période de reconstruction des années 2021 et 2022 a permis de se questionner sur nos fonctionnements, notre action, de modifier des secteurs d'activités, de redimensionner et réorienter notre projet en accord avec les partenaires CAF et la Communauté de Communes en lien avec les aspirations et les motivations de nos nouveaux administrateurs.

La vie associative resserrée autour de quelques nouveaux administrateurs et la stabilité de l'équipe salariée nous ont permis, dès 2022, de réfléchir et tester les nouvelles orientations en fonction des enjeux que nous partageons sur notre territoire :

Plus de délocalisation, plus de justice sociale et de lien avec les plus fragiles.

Des constats de déséquilibre sur le territoire entre des communes attractives pour leurs services et des communes où l'on fait le choix de vivre pour l'attractivité de l'immobilier.

Des constats de déséquilibre au sein même de la structure entre les services, les initiatives et la place des habitants. Des besoins de lien entre les partenaires, et la nécessité de prendre une place dans l'animation de la vie sociale du territoire.

Des besoins de lien social et de convivialité, de réaffirmer notre capacité à créer une relation forte avec les communes et la CCHP pour porter ensemble les enjeux du territoire.

Nous avons expérimenté la création de collectifs d'habitants autour de la culture, des bourses aux vêtements, de l'animation des locaux.

Tout au long des deux dernières années de multiples occasions, projets et échanges ont permis de tester ces nouvelles orientations que nous souhaitons aujourd'hui pleinement accomplir dans le cadre du futur contrat de projet.

## 2 - Le contrat de projet 2024 – 2027

### Calendrier de la démarche

21 novembre 2022		Rencontre administrateurs / salariés sur la thématique de l'accompagnement aux initiatives des habitants et le fonctionnement des commissions.
5 décembre 2022		Rencontre avec les associations du territoire dans le cadre du dispositif Guid'Asso : "Quel besoin pour les associations sur le territoire ?"
9 janvier 2023		Rencontre avec Mme POUPEAU, vice-présidente culture de la CCHP, réflexion autour du projet culturel de l'association en lien avec le projet de la collectivité.
17 janvier 2023		Présentation, en réunion d'équipe salarié, de la démarche contrat de projet.
		Comité de pilotage contrat de projet : membres du bureau de l'association / CAF / CCHP / responsables des secteurs enfance - famille et jeunesse. « Quelles thématiques analyser sur le territoire dans le cadre de notre diagnostic ? » « Quels besoins repérés, quels constats ? ».
septembre 2022 à juin 2023		Mise en place de commissions d'habitants autour des thématiques : - Animation du territoire et des locaux - Commission autour de la culture sur Vouillé - Commission festival Alimen'TERRE - Organisation de la manifestation Trophée jeunesse
		Participation à 3 ateliers d'échanges avec les professionnels du territoire dans le cadre du renouvellement de la CTG. Ces ateliers ont permis une 1 <sup>ère</sup> évaluation et une 1 <sup>ère</sup> analyse des besoins du territoire en fonction des échanges.
		Rencontre avec les structures du territoire : 3 réunions au cours de l'année 2022 avec les administrateurs des associations : petites enfance / enfance / jeunesse du territoire. Réflexion sur l'animation du territoire, les besoins des publics, les liens avec la Communauté de Communes, les ressources humaines des structures, les contraintes budgétaires, la gouvernance et le pilotage des structures et la complexité d'être bénévoles d'une structure employeuse.
septembre 2022		Formation action animée par la fédération pour la mise en place du carnet recueil des « pépites » : chaque salarié dispose d'un carnet où il note les éléments sensibles, les retours des élus, des habitants, les faits et témoignages marquants.
21 février 2023		Atelier, en réunion d'équipe de salariés, autour de : « quelle thématique analyser sur le territoire dans le cadre de notre diagnostic ? » « Quels besoins repérés, quels constats ? ».
2 mars 2023		Temps d'échange avec le cabinet ELYX et « la Traverse » autour du diagnostic de territoire lié au renouvellement de la CTG.
9 mars 2023		Rencontre avec Mme Marie-Pierre GUYOT, coordinatrice de la Maison de la solidarité de Jaunay Marigny. Echanges sur les partenariats travailleurs sociaux et centre socioculturel la CASE, les familles en situation de précarité, la mobilité.
4 avril 2023		Temps de travail administrateurs / salariés sur l'évaluation de notre projet 2019-2023.
Vacances d'avril 2023		Echanges sur les accueils avec nos adhérents à l'aide du questionnaire du recueil de la parole.

21 avril 2023	<p>AG du centre socioculturel. 3 ateliers dans le cadre de la démarche contrat de projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Place et rôle des habitants dans le centre socioculturel La CASE (bénévoles, administrateurs, initiatives des habitants). Retour sur le rapport d'activité de 1976 / aujourd'hui / équilibre initiative -projet – service.</li> <li>2) L'accompagnement du centre socioculturel auprès des communes (TAP - PEDT – culture- périsco – actions jeunesse) outils de délocalisation (accompagnement et non prestation / accompagnement des associations : la pousse, la petite salade / accompagnement des structures : prêt de salles - matériel – mini bus – travail en réseau).</li> <li>3) Questionnaire.</li> </ol>
25 avril 2023	Comité de pilotage contrat de projet (membres du bureau de l'association, technicien de la CCHP et de la CAF) points d'étapes et échanges autour de l'accompagnement de Pierre MARICOURT et la fédération des centres socioculturels de la Vienne.
mai / juin 2023	Echanges avec les habitants : Poursuite du questionnaire – marché – café des papotages – bourses aux vêtements – Calendrier.
2 mai 2023	Remontée du diagnostic contrat de projet piloté par la CCHP et la CAF à Champigny en Rochereau.
12 – 13 mai 2023	Congrès de la fédération des centres socioculturels à Lille, déplacement de 3 salariés et 2 administrateurs pour se questionner et découvrir les expérimentations sur d'autres territoires.
9/10 juin 2023	<p>Les salariés et administrateurs de l'association échangent et partagent leurs collectes sur le territoire, exploitation des questionnaires, et des carnets de route.</p> <p>Exercice autour du territoire du centre socioculturel, partage des enjeux du territoire.</p> <p>Quels besoins sur le territoire ? Quelles envies au sein de la structure ?</p> <p>Définition des orientations des 4 prochaines années et des intentions transversales à l'ensemble de nos actions.</p>
26 juin 2023	Bilan des jours collectifs de définition des objectifs et réorientation de l'échéancier.
Juillet à septembre 2023	Temps d'écriture du contrat de projet. Echange avec Pierre MARICOURT et la fédération des centres socioculturels de la Vienne.
7 septembre 2023	Temps de préparation du séminaire d'évaluation avec Pierre Maricourt et la fédération.
12 septembre 2023	Bureau de l'association spécial contrat de projet, validation des objectifs 2024-2027.
15 septembre 2023	Journée salariée sur le contrat de projet.
21 septembre 2023	Conseil d'administration élargie : Comité de pilotage contrat de projet validation par l'instance des objectifs et orientations 2024-2027.
23 septembre 2023	Journée salariés / administrateurs : Réflexion et validation de la démarche d'évaluation du contrat de projet.
1 <sup>er</sup> octobre 2023	Présentation du contrat de projet.
23 novembre 2023	Présentation en Commission territoriale CAF.
Janvier 2024- avril 2024	Appropriation par l'équipe des salariés et administrateurs du projet, planification 2024.
Septembre 2024	Evaluation début 2024 et réajustement et planification 2025.

## 3 - Le projet 2024 – 2027

### Finalités, enjeux, objectifs et actions.

Retravailler notre projet social nous a permis de requestionner notre finalité associative et de nous accorder sur une formulation commune. Administrateurs et salariés ont reformulé collectivement la finalité associative qui permet de synthétiser en une phrase l'ambition de l'association pour les habitants et le territoire.

#### **Finalité associative – orientations de l'association.**

Être un lieu de proximité et de convivialité, piloté par des habitants, accompagnés par des professionnels qui créent et nourrissent le lien social, animent le débat démocratique, accompagnent des projets d'habitants et construisent de meilleures conditions de vie, en développant des projets et des services pour aujourd'hui et pour demain.

Nous avons également saisi la réécriture du projet social pour formaliser **des principes d'actions**. Ils sont transversaux à l'ensemble de nos objectifs et de nos actions. Ils nous permettent de nous poser les bonnes questions, de nous remettre en cause et de maintenir le sens de notre action en fonction des valeurs et des objectifs fixés en commun.

### Les principes d'action

#### **Respect, dignité, mixité :**

L'accueil au sein du centre socioculturel est inconditionnel. Chacun, s'il respecte les valeurs de l'association, peut y être accueilli et peut avoir un rôle à y jouer. Bénévoles comme salariés ont accès à des informations sur les habitants. Nous jouons un rôle d'accompagnement, dans la bienveillance. Permettre la rencontre des publics, décloisonner les tranches d'âges, les conditions sociales et les origines (confiance, sens de l'accueil, prise en compte de l'individu au sein du groupe).

#### **Régularité :**

Notre accompagnement auprès des familles, des jeunes et des partenaires a lieu au quotidien ou sur le long terme. Le centre socioculturel n'est pas une entreprise d'événementiel mais bien un lieu de vie du quotidien et de partenariat.

#### **Ecologie :**

Mettre en place nos actions en limitant notre impact sur l'environnement, privilégier la consommation locale et avoir une réflexion sur les pistes d'amélioration possible dans le domaine écologique.

#### **Délocalisation :**

Nous souhaitons être une structure de proximité pour les habitants. La mobilité est un enjeu majeur en milieu rural. Dans un souci d'animation du territoire et de développement du partenariat, nous privilégions la mobilité des actions et des services plutôt que la mobilité permanente des habitants.

**Faire avec :**

Le centre socioculturel n'est pas un prestataire mais un partenaire qui construit les actions avec les acteurs qui souhaitent s'associer. Nous ne faisons pas à la place, mais apportons notre expertise et notre ingénierie dans le montage de projet.

**Complémentarité / non-concurrence :**

Le centre socioculturel arrive en complémentarité des autres acteurs pour permettre un mieux vivre sur le territoire. Nous ne rentrons pas dans une logique de concurrence. Lorsque les services sont pourvus sur le territoire, nous pouvons accompagner. Cependant, nous sommes en capacité d'être force de proposition voire porteurs d'actions ou de services.

**Place des habitants :**

Le centre socioculturel la CASE est une structure pilotée par des habitants, accompagnés par des professionnels, le travail associé salariés / bénévoles et administrateurs est prioritaire.

**Mission d'animation globale et rôle d'incubateur :**

Le centre socioculturel n'est pas présent sur le territoire pour assurer l'ensemble des services, par contre nous pouvons participer à ce que des projets, des services, des structures se développent et deviennent même parfois autonomes par la suite.

**Accessibilité :**

Donner la possibilité au plus grand nombre de participer aux actions du centre socioculturel et d'avoir accès aux projets de notre association.

# Structuration & Contenu

du contrat de projet

septembre 2023



## 1 FINALITÉ ASSOCIATIVE

ÊTRE UN LIEU DE PROXIMITÉ ET DE CONVIVIALITÉ PILOTÉ PAR DES HABITANTS ACCOMPAGNÉS DE PROFESSIONNELS, QUI CRÉENT ET NOURRISSENT LE LIEN SOCIAL, ANIMENT LE DÉBAT DÉMOCRATIQUE, ACCOMPAGNENT DES PROJETS D'HABITANTS ET CONSTRUISSENT DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE, EN DÉVELOPPANT DES SERVICES ET DES PROJETS, POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN.

## DES PRINCIPES D' ACTIONS

9 PRINCIPES QUI GUIDENT ET ENCADRENT NOTRE PRATIQUE : cF. Principes d'actions

### DES ENJEUX :

#### CE À QUOI LE CENTRE SOCIOCULTUREL LA CASE DOIT RÉPONDRE

4 enjeux, qui organisent la réflexion et la structuration du contrat de projet. Ils répondent aux constats recensés collectivement

#### 1 ENJEU 1 :

##### L'IMPACT ÉDUCATIF DU CENTRE SOCIOCULTUREL LA CASE SUR LE TERRITOIRE

CO-ÉDUCATION, SENSIBILISATION ET OUVERTURE SUR LE MONDE, DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE, ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

#### 2 ENJEU 2 :

##### LE CENTRE SOCIO-CULTUREL, UN PÔLE RESSOURCES POUR LES ASSOCIATIONS, LES STRUCTURES ET MUNICIPALITÉS DU TERRITOIRE

ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES, INFORMATION, ORIENTATION

#### 3 ENJEU 3 :

##### LE RÔLE DU CENTRE SOCIOCULTUREL LA CASE DANS L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DU TERRITOIRE

ACCUEIL, LIEN SOCIAL, SOLIDARITÉ, ACTION FAMILLES

#### 4 ENJEU 4 :

##### LA PLACE DES HABITANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION ET SUR LE TERRITOIRE

INITIATIVES, BÉNÉVOLAT, ENGAGEMENT

tous les enjeux sont déclinés, en objectifs généraux, puis en objectifs opérationnels qui déclinent et précisent les actions !



# Les principes d'action

juin-septembre 2023



## élaboration du contrat de projet

Les principes d'action sont **TRANSVERSAUX** à l'ensemble de nos **OBJECTIFS** et de nos **ACTIONS**. Ils nous obligent à nous poser des **QUESTIONS**, à nous **REMETTRE EN CAUSE** et à maintenir le **SENS** de notre **ACTION** en fonction des **VALEURS** et des **OBJECTIFS** fixés en commun.



9 principes d'action qui constituent nos convictions, qui reprennent les valeurs fédérales, qui racontent notre histoire...

**RESPECT, DIGNITÉ ET DISCRÉTION**: L'ACCUEIL AU SEIN DU CENTRE SOCIOCULTUREL EST **INCONDITIONNEL**. CHACUN S'Y RESPECTE. LES VALEURS DE L'ASSOCIATION PEUT Y ÊTRE **ACCUEILLI** ET PEUT Y AVOIR UN **RÔLE** À JOUER. NOUS JOUONS UN **RÔLE D'ACCOMPAGNEMENT**, AVEC **BIENVEILLANCE** ET EN VEILLANT À NOTRE **POSTURE** ET À LA **CONFIDENTIALITÉ** DES INFORMATIONS EN NOTRE POSSESSION.

**RÉGULARITÉ**: NOTRE ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES FAMILLES, DES JEUNES ET DES PARTENAIRES SE FAIT À LA FOIS AU **QUOTIDIEN** ET AUSSI SUR LE **MOYEN** ET **LONG TERME**. LE CENTRE SOCIOCULTUREL N'EST PAS UNE ENTREPRISE ÉVÉNEMENTIELLE MAIS UN **LIEU DE VIE** DU **QUOTIDIEN** ET DU **PARTENARIAT**.

**ÉCOLOGIE**: NOUS SOUHAITONS METTRE EN PLACE DES ACTIONS LIMITANT NOTRE **IMPACT** SUR L'**ENVIRONNEMENT**, EN PRIVILÉGIANT LA **CONSOMMATION LOCALE** ET EN ANIMANT LA **RÉFLEXION** SUR LES **PISTES D'AMÉLIORATION** POSSIBLE DANS LE DOMAINE **ÉCOLOGIQUE**.

**DÉLOCALISATION**: NOUS SOUHAITONS ÊTRE UNE STRUCTURE DE PROXIMITÉ POUR LES HABITANTS. LA **MOBILITÉ** EST UN **ENJEU MAJEUR** EN MILIEU RURAL. DANS UN **SOUS-ENJEU D'ANIMATION DU TERRITOIRE** ET DE **DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT**, NOUS PRIVILÉGIONS LA **MOBILITÉ** DES **ACTIONS** ET DES **SERVICES** PLUTÔT QUE LA **MOBILITÉ CONTRAINTE** ET **PERMANENTE** DES HABITANTS.

**FAIRE AVEC**: LE CENTRE SOCIOCULTUREL N'EST PAS UN **PRESTATAIRE** MAIS UN **PARTENAIRE** QUI CONSTRUIT LES ACTIONS AVEC LES **ACTEURS LOCAUX** QUI SOUHAITENT S'ASSOCIER. NOUS **NE FAISONS PAS À LA PLACE**, MAIS APPORTONS NOTRE **EXPERTISE** ET NOTRE **INGÉNÉRIERIE** DANS LA CONSTRUCTION DES PROJETS.

**COMPLÉMENTARITÉ ET NON CONCURRENCE**: LE CENTRE SOCIOCULTUREL SE POSITIONNE EN **COMPLÉMENTARITÉ** DES AUTRES ACTEURS LOCAUX POUR PERMETTRE DE **MIEUX VIVRE** SUR SON **TERRITOIRE**. NOUS NE RENTRONS PAS DANS UNE **LOGIQUE DE CONCURRENCE**. LORSQUE LES SERVICES SONT POURVUS SUR LE TERRITOIRE, NOUS POUVONS ACCOMPAGNER. CÉPANDANT NOUS SOMMES ÉGALEMENT EN CAPACITÉ D'ÊTRE **FORCE DE PROPOSITION** VOIRE **PORTEURS D'ACTIONS** OU DE **SERVICES**.

**ACCESSIBILITÉ**: NOUS DONNONS LA POSSIBILITÉ AU **PLUS GRAND NOMBRE** DE PARTICIPER AUX **ACTIONS** ET D'AVOIR **ACCÈS** AUX **PROJETS** DE NOTRE ASSOCIATION. NOUS VEILLONS À LA **MIXITÉ** DES **PUBLICS**, NOUS METTONS EN PLACE UNE **PEHARCHE D'ALLER VERS**, NOUS ACCUEILLONS AVEC **BIENVEILLANCE** ET **CONVIVIALITÉ**, NOUS ADAPTONS NOTRE **PÉDAGOGIE** AUX **PUBLICS**, NOUS **DÉLOCALISONS** CERTAINES DE NOS ACTIONS EN PRENANT EN COMPTE LES **CONTRAINTES** TECHNIQUES, LOGISTIQUES OU BUDGÉTAIRES. NOUS PROPOSONS UNE **POLITIQUE TARIFAIRE ADAPTÉE** EN ACCOMPAGNANT SI BESOIN AU CAS PAR CAS.

**PLACE DES HABITANTS**: LE CENTRE SOCIOCULTUREL EST UNE STRUCTURE **PILOTÉE** PAR LES **HABITANTS** ET **ACCOMPAGNÉE** PAR DES **PROFESSIONNELS**. LE **TRAVAIL ASSOCIÉ** ENTRE SALARIÉS, BÉNÉVOLES ET ADMINISTRATEURS DOIT DEVENIR **PRIORITAIRE**. IL ACCOMPAGNE LES **INITIATIVES** DES **HABITANTS**.

**MISSION D'ANIMATION GLOBALE ET PÔLE D'INCUBATEUR**: LE CENTRE SOCIOCULTUREL N'A PAS Vocation À **ASSURER L'ENSEMBLE DES SERVICES** SUR LE TERRITOIRE. EN REVANCHE, NOUS POUVONS **PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT**, VOIRE À L'**AUTONOMIE** DE **PROJETS**, DE **SERVICES** ET DE **STRUCTURES**.



Pour répondre à nos intentions, tout en respectant nos principes d'actions, nous faisons le choix de :

- mettre en place une démarche d'aller – vers,
- accueillir avec bienveillance, convivialité et adaptabilité,
- adapter notre pédagogie au public,
- délocaliser certaines de nos actions malgré les contraintes techniques, logistiques ou budgétaires,
- réfléchir et mettre en place une politique tarifaire adaptée et proportionnée, notamment en accompagnant les situations au cas par cas,
- porter, au-delà de l'accessibilité à nos actions, la volonté de favoriser l'accessibilité des familles à des services, à la santé, à l'alimentation de qualité, aux vacances, à la culture, aux loisirs et à l'emploi.

La démarche et l'ensemble des temps de réflexion, individuels comme collectifs ont permis de formaliser **4 enjeux**. Les **enjeux** sont ce à quoi le centre doit faire face pour répondre aux besoins et souhaits de ses publics sur son territoire. Les **enjeux** déterminent **les orientations** et **les actions** à venir pour les quatre prochaines années. Pour chacun des enjeux, nous avons formulé **des objectifs généraux**, déclinés **en objectifs opérationnels**. Nous avons également illustré l'enjeu par des actions, des témoignages, des contenus sociologiques, ou des réflexions personnelles.

Pour faciliter la compréhension, une liste d'actions est proposée.

Vous trouverez également sous la forme d'un tableau, un plan d'action intégrant, par objectif opérationnel :

- l'état des lieux actuel,
- les actions à mettre en place sur 2024 pour tendre vers les objectifs dans les 4 ans,
- des indicateurs évaluatifs.

Nous faisons le choix de proposer l'évaluation sur une année, avec un plan d'action, chaque année, pour réajuster notre planification en fonction du contexte et de nos avancées.

# des Enjeux à l'Action



## ENJEUX : CE À QUOI LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DOIT RÉPONDRE

Il organise la réflexion et la structuration du contrat de projet. Il répondent aux besoins recensés collectivement. Ils ne s'opposent pas entre eux, sont parfois proches même.

entre aujourd'hui et 2027...

un travail collectif  
collectif par petits  
groupes puis en grand  
groupe.

objectifs  
opérationnels

### ENJEU 1 :

#### L'IMPACT ÉDUCATIF DU CENTRE SOCIOCULTUREL LA CASE SUR LE TERRITOIRE

CO-ÉDUCATION, SENSIBILISATION ET OUVERTURE SUR LE MONDE, DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE, ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

##### Objectifs généraux :

- Être un lieu d'expérimentation, de création et d'expression
- Accompagner les enfants et les jeunes dans leur devenir en leur permettant d'acquérir et de développer de l'autonomie
- Proposer des projets qui développent l'esprit critique, la découverte et la compréhension du monde qui nous entoure

### ENJEU 2 :

#### LE CENTRE SOCIO-CULTUREL, UN PÔLE RESSOURCES POUR LES ASSOCIATIONS, STRUCTURES ET MUNICIPALITÉS DU TERRITOIRE

ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES, INFORMATION, ORIENTATION

##### Objectifs généraux :

- Se positionner comme un acteur de l'animation globale du territoire pouvant être interpellé par des associations, des structures, des municipalités, la communauté de communes, sur des projets ou des thématiques : sociales, enfance, jeunesse, culture, animation, solidarité,...
- Accompagner, valoriser et favoriser les dynamiques locales dans une logique d'animation de proximité

### ENJEU 3 :

#### LE RÔLE DU CENTRE SOCIOCULTUREL LA CASE DANS L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DU TERRITOIRE

ACCUEIL, LIEN SOCIAL, SOLIDARITÉ, ACTION FAMILLES

##### Objectifs généraux :

- Accueillir et aller vers les habitants
- Être une structure de vie, corralfour et oasis pour les habitants et les partenaires
- Proposer des services aux habitants du territoire permettant un mieux vivre
- Permettre le lien social et la solidarité
- Avoir une attention particulière pour les plus fragiles

### ENJEU 4 :

#### LA PLACE DES HABITANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION ET SUR LE TERRITOIRE

INITIATIVES, BÉNÉVOLAT, ENGAGEMENT

##### Objectifs généraux :

- Accompagner les initiatives d'habitants
- Repérer les problématiques sociales du territoire et accompagner les initiatives des personnes concernées
- S'associer aux dynamiques associatives ou citoyennes locales
- Permettre aux adhérents d'être force de proposition au sein du centre socioculturel

Marian  
Leaëtia  
Quentin

Anna  
Estaban  
Matthieu

Françoise  
Pauline  
Claire  
Cathy

Marian  
Alice  
Sémanthe



## ENJEU 1

# L'impact éducatif du centre socioculturel sur le territoire

(Co-éducation – sensibilisation et ouverture sur le monde- développement de l'esprit critique- accompagnement à la parentalité)

### Être un lieu de découverte, de création et d'expression :

- Augmenter les sorties et les rencontres d'intervenants (culturel, artistique, sportif, scientifique) avec les publics (accueils de loisirs, TAP, chantier collectif, pratiques amateurs) ;
- Permettre au public d'être en position de découverte mais aussi de mise en pratiques « apprendre à faire, à manipuler » ;
- Permettre un développement harmonieux des pratiques artistiques, culturelles et sportives sur le territoire (dans un souci d'animation locale et d'accessibilité).

### Accompagner les enfants et les jeunes dans leur devenir en leur permettant d'acquérir de l'autonomie :

- Maintenir et évaluer la démarche pédagogique autour du montage de projet au sein des actions du centre socioculturel ;
- Proposer l'accompagnement aux départs en vacances pour faire des séjours, des lieux de participation des publics ;
- Développer chaque année un projet de prévention santé transversale à l'ensemble des publics (alimentation, écran, sport santé, sécurité routière).

### Proposer des projets qui développent l'esprit critique, la découverte et la compréhension du monde qui nous entoure :

- Mettre en place des temps d'échange ou de débat sur l'ensemble des secteurs à destination des habitants (environnement, égalité des chances) ;
- Accompagner des démarches de transmissions et des espaces d'échanges de savoirs entre les adhérents (C.L.A.S. - savoirs de base, jardins) ;
- Permettre des temps d'échanges, entre habitants avec l'apport de témoignages ou de spécialiste, pour mieux vivre ensemble (Parentalité, droits des femmes et de la famille, connaissance de l'autre, environnement...);
- Associer et accompagner les parents dans leurs fonctions parentales, en favorisant le lien entre les différents acteurs de l'éducation.

Le centre socioculturel la CASE aspire à favoriser l'échange, le débat et l'utilisation d'une pédagogie qui encourage l'expression de chacun.

*« Est-il impératif pour un débat réussi de parvenir à un consensus ?*

*Généralement, il y a deux ou trois individus qui détiennent les clés de la compréhension et possèdent les compétences requises pour s'exprimer en public, invitant ainsi, souvent, le reste de l'auditoire à adopter une pensée similaire.*

*Nous avons comme ambition que le débat doit permettre les échanges, voire des frictions ... en donnant à chacun la capacité de s'exprimer, et si cela doit froter et bien... frontons nous. »*

*Extraits des échanges du congrès des centres socioculturels en avril 2023 à Lille « vers plus de démocratie ».*

### Actions (liste non exhaustive) :

- Mise en place d'actions autour de la parentalité en partenariat avec tous les acteurs éducatifs. Accompagnement des groupes de parents.
- Maintien de nos pratiques pédagogiques autour du montage de projets par les jeunes et les enfants au sein des Accueils de Loisirs, tout en développant l'ouverture culturelle et la découverte du monde.

- Actions à destination des familles, ateliers parents-enfants, ateliers culturels, rencontres d'artistes, découverte de spectacles, ateliers scientifiques, visites.
- Poursuite du travail pédagogique avec les enfants et les familles dans les Accueils Périscolaires.
- Poursuite des séjours avec hébergements (mini-camps) et démarche de développement de la participation.
- Accompagnement à la scolarité (CLAS) avec une analyse des besoins différenciés des parents.
- Poursuite de l'implication des jeunes au Secteur Jeunes en développant des actions délocalisées :
  - ↳ Foyer, sorties et animations ;
  - ↳ Stages et séjours artistiques ou sportifs ;
  - ↳ Chantiers Loisirs.
- Proposer des temps de réflexion, débats, échanges autour de thématiques de société (ciné-club, débats).
- Mise en place de concertation et d'un travail de réseaux avec les écoles de musique du Haut-Poitou.
- Poursuite de la Fête des activités ou fêtes de fin d'année des Activités Artistiques et Sportives.
- Maintien et développement de la programmation et des manifestations culturelles, notamment à destination du public familial et de l'enfance, en impliquant localement des groupes d'habitants, des partenaires, des associations.

Objectifs opérationnels	Etat des lieux au sein du CSC la case	Cibles de changement pouvant améliorer la situation actuelle en 2024	Critères d'évaluation et indicateur 2024
-------------------------	---------------------------------------	--	--

**Objectif général : Être un lieu de découverte, de création et d'expression**

<p>Augmenter les sorties et les rencontres d'intervenants (culturel, artistique sportif, scientifique) avec les publics (accueils de loisirs, TAP, chantier collectif, pratiques amateurs).</p> <p>Permettre au public d'être en position de découverte mais aussi de mise en pratiques « apprendre à faire, à manipuler ».</p> <p>Permettre un développement harmonieux des pratiques artistiques culturelles et sportives sur le territoire (dans un souci d'animation locale et d'accessibilité).</p>	<p>Coordination des TAP pour certaines communes du territoire.</p> <p>De nombreuses sorties et propositions sur le temps des vacances sur le secteur jeunesse.</p> <p>Des contraintes budgétaires et organisationnelles qui ne permettent pas de proposer beaucoup de sorties sur les accueils de loisirs.</p> <p>Un constat de concentration des activités sur certaines communes centrales, des dynamiques plus restreintes sur des communes dépourvues d'équipement et d'intervenants.</p>	<p>Trouver les leviers financiers permettant de structurer l'équipe enfance pour la coordination et l'accompagnement des TAP et des accueils de loisirs et périscolaires.</p> <p>Réflexion avec le secteur jeunesse sur le rythme et la pertinence de la programmation.</p> <p>Assoir un rythme et une organisation de travail pour amener les directeurs d'accueils dans une dimension projets complémentaires aux accueils de loisirs émancipateurs.</p> <p>Accompagner les élus sur les réflexions, sur les pratiques artistiques, sportives, sur leurs communes.</p> <p>Réflexions sur une journée des associations intercommunales.</p> <p>Continuité dans la mise en réseau des associations.</p>	<p>Réorganisation du secteur enfance avec la prise en compte des temps de coordination / RH/ administratif/ montage de projet.</p> <p>Interpellation des partenaires financiers oui / non.</p> <p>Mise en place d'un temps de travail avec le secteur jeunesse.</p> <p>Augmentation du nombre d'atelier artistique / sportif / scientifique sur l'ensemble de la structure.</p> <p>Mise en place de temps de formation sur la démarche de projet en interne oui/ non.</p> <p>Réussir à organiser une table ronde avec les élus des communes ou le centre socioculturel intervient sur les questions d'accessibilité à la culture.</p> <p>Un temps d'échange avec la mairie de Vouillé est mis en place oui/ non .</p>
--	---	---	---

**Objectif général :**

**Accompagner les enfants et les jeunes dans leur devenir en leur permettant d'acquérir de l'autonomie**

<p>Maintenir et évaluer la démarche pédagogique autour du montage de projet au sein des actions du centre socioculturel.</p> <p>Proposer l'accompagnement aux départs en vacances pour faire des séjours, des lieux de participation des publics.</p> <p>Développer chaque année un projet de prévention santé transversale à l'ensemble des publics (alimentation, écran, sport santé, sécurité routière).</p>	<p>Accueil de loisirs émancipateur porté par les différents accueils de loisirs enfance.</p> <p>Pédagogie de l'engagement au sein du secteur jeunesse dans les juniors associations.</p> <p>Les séjours sont proposés aux familles sans une orientation importante autour de l'émancipation.</p> <p>Pas de projet autour du départ en vacances des familles.</p> <p>Une ligne directrice sur les questions de prévention santé en direction du public senior.</p> <p>Concernant les autres secteurs, pas de planification annuelle sur des thématiques qui fédèrent mais un travail pédagogique au quotidien de la part des professionnels.</p>	<p>Poursuite de la démarche d'accompagnement des enfants et des jeunes dans le montage de projet.</p> <p>Développement du temps d'accompagnement des juniors associations en remplacement de temps de travail sur des sorties.</p> <p>Travailler sur les séjours plus en amont en associant les familles et les enfants.</p> <p>Découvrir le dispositif aide aux départs en vacances et travailler avec les familles bénéficiaires des épiceries sociales, accompagnées par les travailleurs sociaux.</p> <p>Définir en équipe, la 1ère année, une thématique de prévention annuelle et transversale.</p>	<p>Maintien et évaluation de la démarche oui/non.</p> <p>Passage de 1 à 2 le nombre de juniors associations accompagnées.</p> <p>Au moins 1 séjour par secteur enfance / jeunesse est mis en place avec la participation du public.</p> <p>Mise en place de rencontres avec les bénéficiaires des épiceries sociales (action loisirs des familles).</p> <p>Aborder le droit aux loisirs et aux vacances avec les familles en situation de précarité ( clas – secteur familles, secteur jeunesse).</p> <p>Formation de la référente famille et de la coordinatrice sur le dispositif aide aux départs en vacances.</p> <p>En plus du quotidien une thématique globale annuelle est définie et 1 projet enfance / famille/ jeunesse / senior est mis en place sur la même thématique.</p>
---	---	---	---

**Objectif général :**

**Proposer des projets qui développent l'esprit critique, la découverte et la compréhension du monde qui nous entoure**

<p>Mettre en place des temps d'échanges ou de débats sur l'ensemble des secteurs à destination des habitants (environnement, égalité des chances, parentalité).</p>	<p>Des échanges et discussions au quotidien sur les différents accueils.</p> <p>3 temps fort sur l'année sur les différents secteurs avec l'apport d'intervenants extérieurs.</p>	<p>Poursuite de la mise en place de temps d'échanges et de débats.</p> <p>Maintien des 3 temps fort sur l'année avec l'objectif d'une collaboration renforcée entre les secteurs.</p>	<p>Des échanges au quotidien ont lieu oui/ non.</p> <p>Oui / non.</p>
---	---	---	---

<p>Accompagner des démarches de transmissions et des espaces d'échanges, de savoirs entre les adhérents (C.L.A.S. - savoirs de base, jardins).</p> <p>Permettre des temps d'échanges, entre habitants avec l'apport de témoignages ou de spécialistes, pour mieux vivre ensemble (connaissance de l'autre, environnement...).</p> <p>Associer et accompagner les parents dans leurs fonctions parentales, en favorisant le lien entre les différents acteurs de l'éducation.</p>	<p>De nombreux bénévoles sur les actions, des pistes de réflexion autour de l'accompagnement globale des bénévoles et de l'engagement.</p> <p>1 temps fort à l'année proposé par des bénévoles (festival « alimen'terre..»).</p> <p>5 ou 6 rencontres dans le cadre du REAP en lien avec des acteurs locaux- et des ateliers TLF.</p>	<p>Rassembler les bénévoles sur des temps de travail sur la thématique de la transmission.</p> <p>Poursuite de l'engagement des bénévoles dans l'organisation de ces soirées thématiques.</p> <p>Poursuite de mise en place par les salariés en associant plus les habitants à l'organisation.</p> <p>Poursuite de la qualité des propositions en associant des collectifs de parents.</p>	<p>Mise en place de 2 rencontres de bénévoles dans l'année 2024.</p> <p>Mise en place de 2 temps portés par les bénévoles à l'année.</p> <p>Maintien de 2 à 3 temps d'échanges avec la présence d'habitants dans l'organisation.</p>
--	---	--	--

## ENJEU 2

# Le centre socioculturel, un pôle ressources pour les associations, structures et municipalités du territoire

(Accompagnement des partenaires, information, orientation)

**Se positionner comme un acteur de l'animation globale du territoire pouvant être interpellé par des associations, des collectivités, des structures sur de l'ingénierie de projet, sur des thématiques sociales, enfance, jeunesse, culture, animation locale, solidarité, mais aussi sur des thématiques plus globales autour des éléments permettant le pilotage d'une structure associative.**

Poursuivre la participation des administrateurs aux réseaux des associations enfance-jeunesse employeuses du Haut Poitou ;

- Poursuivre les missions de coordination Haut Poitou : référent 16/25 ans, dispositif Guid'Asso ;
- Participer activement aux instances du territoire pour lesquelles nous sommes sollicités (conseils d'écoles, mairie de Vouillé, conseil d'administration du collège de Latillé, comité de pilotage mobilité du Haut Poitou, C.T.G., dispositif leader) ;
- Poursuivre l'accompagnement et/ou le portage de projets dans les communes (coordination T.A.P. – périscolaire – C.L.A.S. – animation culturelle — structuration d'une fête des associations intercommunales) ;
- Demeurer disponible et à l'écoute des associations et des municipalités pour des projets partagés (épiceries sociales, écoles de musique, accueil des familles ukrainiennes) ;
- Être en veille sur l'actualité, les dispositifs, permettant d'être ressource pour les acteurs du territoire.

**Accompagner et favoriser les dynamiques locales dans une logique d'animation de proximité pour les habitants :**

- Mettre à disposition des salles pour les associations et les habitants /développer le bureau des Partenaires ;
- Être ressource pour des projets d'animation en partenariat avec les associations locales.

**Actions** (liste non exhaustive) :

- Poursuite des rencontres avec les associations enfance jeunesse du Haut Poitou ;
- Accompagnement d'associations et poursuite des mises en réseaux à travers Guid'Asso ;
- Poursuite de l'accompagnement des communes sur des projets enfance TAP – accueil périscolaire – CLAS, culture, jeunesse, solidarité, sociale ;
- Accompagnement et animation des Juniors Associations ;
- Accompagnement des opportunités de mutualisation avec d'autres associations, ou sur des registres en lien avec la fonction de pilotage, de coordination ou d'animation, afin de contribuer à la consolidation des compétences locales et des emplois de proximité ;
- Proposition de formation en partenariat avec la Communauté de Communes du Haut Poitou à destination des administrateurs des associations employeuses sur la thématique de la gouvernance et du pilotage des structures ;
- Veille sur les besoins du territoire et les demandes des acteurs locaux ;
- Mutualisation de moyens avec des associations ou structures du territoire (prêt de salles, photocopieur, jeux en bois, prêt de matériel, etc....) ;

- Relais local pour faciliter la délocalisation sur le territoire d'acteurs ressources (communication-prêt de salles – lien avec les familles) ;
- Mise à disposition d'un bureau équipé (photocopieuse, espace convivial, bureau, café) pour l'accueil des travailleurs sociaux itinérants (CAF – MSA- ASS- Mission locale, ADAPGV) souhaitant recevoir du public ;
- Poursuite des « p'tits déjeuners des partenaires », le centre socioculturel propose tous les 2 mois un « p'tit déjeuner » ouvert aux acteurs socio-éducatifs du territoire, l'occasion de faire connaissance et d'aborder les projets de chacun ;
- Accompagnement des collègues de La Chaume et Latillé sur des projets en lien avec la réussite éducative, la parentalité ;
- Partenariat avec des structures locales ou associations dans de nombreuses actions ;
- Poursuite de notre implication dans les dynamiques intercommunautaires dans les instances de réflexion sur les enjeux et perspectives du territoire (exemple : lors de l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale, lors du Contrat Local de Santé, etc....).

**Se positionner comme un acteur de l'animation globale du territoire pouvant être interpellé par des associations, des collectivités, des structures sur de l'ingénierie de projet, sur des thématiques sociales, enfance, jeunesse, culture, animation locale, solidarité, mais aussi sur des thématiques plus globales autour des éléments permettant le pilotage d'une structure associative.**

Objectifs opérationnels	Etat des lieux au sein du CSC la case	Cibles de changement pouvant améliorer la situation actuelle en 2024	Critères d'évaluation et indicateur 2024
<p>Poursuivre la participation des administrateurs aux réseaux des associations enfance / jeunesse employeuses du Haut Poitou.</p> <p>Poursuivre les missions de coordination Haut-Poitou : référent 16/25 ans, dispositif Guid'Asso.</p> <p>Participer activement aux instances du territoire pour lesquelles nous sommes sollicités</p>	<p>Deux administrateurs animent le collectif des présidents des associations employeuses de l'enfance jeunesse du Haut Poitou.</p> <p>Ce groupe informel échange, compare leurs organisations associatives et questionne leurs propres gouvernances. Les associations préparent ensemble certaines rencontres avec les élus de la Communauté de Communes. Ce collectif informel permet de créer du lien et de la cohérence.</p>	<p>Des réflexions sur les besoins d'échanges de formation collective sur la gouvernance et le pilotage des structures.</p> <p>Poursuite de la coordination 16/25 ans en accueillant au sein de l'équipe du CSC une nouvelle animatrice 16/25ans.</p> <p>Développer les apéros des associations sur le Haut Poitou.</p>	<p>Mise en place d'un cahier des charges et rencontre avec un organisme de formation pour une formation début 2025.</p> <p>Accueil et intégration de l'animatrice 16 /25 ans Haut Poitou, accompagnement du projet de coordination par le responsable jeunesse.</p> <p>Sur l'année 2024 mise en place de 5 apéros des associations en tenant compte des bassins de vie (Vouillé, Neuville</p>

<p>(conseils d'école de Vouillé, conseils d'administration du collège de Latillé, comité de pilotage, mobilité du Haut Poitou, C.T.G, GAL dispositif leader territoire unifié).</p> <p>Poursuivre l'accompagnement et/ou le portage de projets dans les communes (coordination T.A.P. – périscolaire – C.L.A.S.– animation culturelle— structuration d'une fête des associations intercommunales).</p> <p>Demeurer disponible et à l'écoute des associations et des municipalités pour des projets partagés (épiceries sociales, écoles de musique, accueil des familles ukrainiennes).</p> <p>Être en veille sur l'actualité, les dispositifs, permettant d'être ressource pour les acteurs du territoire.</p>	<p>Des réseaux actifs qui permettent de l'interconnaissance et du projet commun pour les 16/25 ans.</p> <p>De l'interconnaissance et du partage d'informations pour Guid'Asso.</p> <p>Présence des professionnels sur ces instances avec une posture active et constructive ;</p> <p>Accompagnement des communes qui nous sollicitent en fonction de nos moyens humains. Sollicitation pour un soutien ponctuel mais aussi pour mettre en place durablement des services à la population.</p> <p>Une coordinatrice enfance / famille en surcharge de travail de coordination d'équipes au détriment de l'accompagnement des porteurs de projets (communes / association).</p>	<p>Continuité dans notre régularité de présence au sein des instances.</p> <p>La structure est à l'écoute pour intégrer ou créer de nouveaux espaces de réflexion.</p> <p>Continuité dans l'accompagnement des projets des communes pour lesquels on nous sollicite en tenant compte des politiques nationales.</p> <p>L'avenir du soutien de l'Etat dans la poursuite des TAP aura un impact important sur notre présence dans les communes sur cette thématique dans les prochains mois.</p> <p>Augmentation des moyens permettant une augmentation du temps de travail d'accompagnement des communes.</p> <p>Réorganisation du secteur enfance et de la répartition du travail.</p>	<p>de Poitou, Mirebeau).</p> <p>Rencontre avec des acteurs peu ou mal identifiés (tiers lieux, espace de l'auxance)</p> <p>Participation au réseau de l'animation de la vie sociale ( CTG ) .</p> <p>Poursuite de la coordination en réfléchissant à notre organisation interne.</p> <p>Accompagner les communes dans la question de l'avenir des TAP et du rythme scolaire en fonction de l'accompagnement de l'Etat.</p> <p>Réflexion sur les priorités et l'organisation interne.</p>
---	---	--	--

**Accompagner et favoriser les dynamiques locales dans une logique d'animation de proximité pour les habitants**

Mettre à disposition des salles pour les associations et les	Des locaux permettant la mise à dispositions de	Développer le pôle accueil en augmentant les moyens humains et	Echange avec les élus des communes sur le sud du Haut
--	---	--	---

habitants /développer le bureau des partenaires.  Être ressource pour des projets d'animation en partenariat avec les associations locales.	salles pour les associations.  Une volonté de proposer la salle polyvalente à la location les weekends.  Un pôle accueil animé par une référente vie locale et Guid' Asso.	redéfinir le poste animation vie locale en lien avec l'enjeu autour des Initiatives d'habitants.  Ralentir la programmation culturelle sur l'année 2024 par rapport à 2023  Permettre à la coordinatrice enfance / famille et la référente famille d'être à l'origine de l'accueil de nouveaux partenaires dans nos locaux (accès aux droits).	Poitou pour une réflexion sur l'action culturelle.  Rencontre de la Région sur cette thématique.  Mobilisation de financement Européen.  Maintien de 3 à 4 temps de diffusions culturelles sur 2024.
---	--	--	--

Notre Centre Socioculturel s'inscrit dans un contexte rural, périurbain ou « périrural » avec ses spécificités : c'est un lieu de vie vécu avec ses particularités par ses habitants, qui rencontrent des problématiques très différentes du milieu urbain.

Nous constatons que le CSC La CASE est structuré sur deux niveaux :

- **Une zone de proximité en lien avec un bassin de vie d'habitants** et les services directs aux familles.
- **Des projets et des actions d'accompagnement sur un territoire plus large, le sud du Haut Poitou et le Haut-Poitou dans la globalité** (réseaux et accompagnements associatifs, rayonnement des Bourses aux vêtements, Guid'Asso, , culture, 16/25 ans . etc.).

Ces actions demandent une vision globale. C'est avec une vision à l'échelon du Haut Poitou que des partenaires proposent des dispositifs (ex : dispositif pour « les invisibles » pour la DREETS, « Bien Vieillir » avec la CARSAT, etc...).

Avec la loi NOTRe et les fusions de Communautés de Communes, les espaces de vie s'en trouvent bouleversés : en effet, à l'échelon communal, là où les questions se posent dans la vie quotidienne des habitants, Nous constatons constater que les élus locaux disposent parfois de ressources limitées en termes de moyens d'intervention dans les domaines de l'ingénierie sociale ou culturelle.

Dans ce contexte, les élus se tournent vers des acteurs de proximité du quotidien pour les habitants et les élus, dont le centre socioculturel.

Les associations locales ressentent parfois le même isolement. La création de lien avec les associations enfance jeunesse employeuses du Haut Poitou met également à jour les limites d'une gouvernance associative avec des moyens de pilotage limités.

Dans le cadre de ces deux situations, la capacité du centre socioculturel à être en veille, en proximité et à l'écoute des acteurs, permet un maillage des services à la population et un maintien du lien social.

## Les associations sont des leviers d'attractivité d'un territoire

Le Centre Socioculturel est, de par sa position intercommunale, son histoire et en tant qu'association agréée « Centre Social » par la CAF , légitime pour apporter un soutien, un accompagnement aux associations, ou municipalités qui nous sollicitent.

L'espace historique du Centre Socioculturel la CASE s'est logiquement déployé depuis plus de 47 ans dans le sud du Haut-Poitou. Nous avons vu la zone d'influence du CSC s'agrandir, au cœur d'une zone de vie des habitants. C'est notre territoire **de proximité**.

Ce territoire de proximité est facilité dans sa délocalisation à l'extérieur de Vouillé par les services et les projets que nous portons pour les communes. **Les services, outils de délocalisations sont des portes d'entrée et de proximité pour les habitants.**

## Une zone d'influence

On remarque donc que le CSC a une zone d'influence sur son territoire historique au Sud, mais entre, aussi, en interaction avec les trajets pendulaires de familles du Neuvilleois, habitants des communes de Villiers, Avanton, Cissé, Champigny-en-Rochereau.

Dès lors, nous constatons que le CSC est à la fois structuré sur une zone de proximité, et en même temps sur des projets et des actions plus larges sur le Haut-Poitou.

Aussi, pour le Centre Socioculturel la CASE, il est essentiel de contribuer au renforcement du réseau associatif et à l'accompagnement des collectivités. C'est contribuer avec d'autres acteurs associatifs, à ce que **les habitants puissent prendre la parole, à proximité** de leur lieu de vie.

## Des points de vigilance sur le partenariat et l'accompagnement

Le partenariat est possible que si les parties sont dans une démarche commune d'échange et non d'assistanat ou de prestation. Le centre socioculturel n'est pas en situation d'hégémonie sur le territoire et n'a surtout pas vocation à le devenir.

Le développement de chacun doit être en harmonie avec le reste du territoire et ne doit pas nuire à l'équilibre des partenaires. Si nous souhaitons porter un rôle d'accompagnement dans de multiples domaines il ne sera possible qu'avec des moyens adaptés.

La démarche contrat de projet nous a permis de définir des principes d'actions qui nous orientent lors des sollicitations.

### Deux témoignages pour illustrer cet enjeu :

- **l'accompagnement des communes** dans l'ingénierie de projets – illustré par l'article rédigé par Céline Chartier de la fédération des Centres Sociaux de la Vienne.
- **les partenariats avec les collèges**- illustré par le témoignage de Cyril SAVARY, principal du collège Arthur Rimbaud.

Réflexion, échanges sur la spécificité de la CASE dans son partenariat avec les municipalités du territoire par Céline Chartier, salariée de la fédération des centres socioculturels de la Vienne.

## Centre social et collectivités : un partenariat fort au service de la démocratie locale

Partout en France, quand [on interroge les élus locaux](#) sur ce qu'ils pensent des centres sociaux, ils répondent que ce sont avant tout « des acteurs de la cohésion sociale et de la transformation du territoire », lien manifeste des élus.

Nous sommes allés rencontrer Claire POPINET et Mathieu BROSSARD, au centre socioculturel La CASE pour leur demander : comment l'association entretient-elle une relation de qualité avec les élus et tisse un partenariat durable avec eux, au quotidien ?

### Le centre social, une oreille attentive pour le territoire

La partie la plus visible d'un centre social, ce sont les activités qu'il propose. Elles sont complémentaires à celles des autres acteurs du territoire, notamment de la collectivité. En milieu rural, pour permettre à un maximum d'habitants d'en bénéficier, du plus jeune au plus âgé, le centre se délocalise. A La Case, l'association intervient sur 16 des 27 communes que comprend l'EPCI sur l'année 2023.

« Pour l'accueil de loisirs et le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité et l'accueil périscolaire, les enfants et leurs familles sont accueillis dans les locaux de plusieurs communes du sud du Haut Poitou, explique Claire POPINET, coordinatrice du *secteur enfance famille*. Les communes ont la compétence scolaire et leur demande initiale était d'organiser les garderies pour les enfants. D'année en année, nous avons affiné le projet avec les communes. On y a mis des ingrédients qui nous semblent importants : le libre choix des activités, l'ouverture culturelle, la participation des parents. Dernièrement, nous avons contribué, au côté de la commune de Vouillé, à la mise en œuvre du dispositif « [Boîte à Jouer](#) » dans une école. Le personnel communal et l'équipe d'animation du CSC ont été formés conjointement pour la réussite de ce projet.

Nous pensons que ces projets ont évolué grâce au temps, et aussi grâce au fait que les administrateurs et professionnels occupent le terrain, rencontrent et expliquent leur manière de faire aux élus.

« On sait aussi que si l'on veut créer du lien avec toutes les communes, il faut faire du porte à porte, proposer un café à la sortie des écoles, organiser des cinémas en plein air, et d'autant plus dans les communes les plus éloignées de tout. Le centre essaie de proposer des choses aux habitants des communes dans lesquelles l'offre culturelle et de service est plus rare », explique Claire POPINET.

### Un partenaire reconnu pour ses compétences

« A la naissance d'un nouveau projet ou d'une nouvelle saison, nous associons systématiquement les élus, explique Mathieu BROSSARD. Et lorsqu'ils souhaitent mettre en place quelque chose, ils savent également qu'ils peuvent trouver des compétences au centre socioculturel. Quand ils souhaitent organiser un concert ou au moment de l'écriture du Projet Educatif De Territoire, ils nous sollicitent. C'est précieux de pouvoir contribuer en amont de la mise en place des projets. C'est une forme de reconnaissance, pour nous.

Les communes ont aussi, récemment, fait appel à nous pour soutenir l'accueil des familles ukrainiennes ; mettre en place des cours de français avec un bénévole ou pour meubler des logements. Dans le soutien aux projets des communes, nous sommes toujours sur du « sur mesure », sur du « système D » en profitant de notre réseau ».

### Un espace qui permet aux habitants de participer à la vie de leur commune

Le Centre socioculturel donne l'impulsion et accompagne les habitants pour qu'ils puissent trouver des réponses à leurs besoins et à leurs préoccupations : garde d'enfants, loisirs, accès aux droits.

Le Centre démultiplie l'action publique en mobilisant les énergies locales. Il est également souvent à l'initiative de nouvelles formes d'actions collectives qui favorisent le développement du territoire et le bien vivre ensemble.

Pour la CASE, nous pouvons donner deux exemples :

1. Deux administrateurs animent le collectif des présidents des associations employeuses de l'enfance jeunesse du Haut Poitou. Au départ, il s'agissait de mutualiser les achats. Aujourd'hui, ce groupe, échange, compare leurs organisations associatives et questionne leurs propres gouvernances. Les associations préparent ensemble certaines rencontres avec les élus de la Communauté de Communes. C'est un collectif informel qui permet de rester en lien avec les décideurs locaux et aussi avec les autres associations du territoire. C'est aussi une façon pour les administrateurs de porter la notion d'animation globale du territoire.

2. L'accompagnement des administrateurs.  
Quand un rendez-vous est prévu avec une commune, le directeur ou la responsable du secteur informe les administrateurs en amont et prépare avec eux la rencontre.  
« Nous pensons que c'est parce que nous rencontrons les élus plusieurs fois par an, sur des temps formels ou informels, que, petit à petit, nous gagnons leur intérêt / confiance.  
Il nous semble essentiel que cela ne reste donc pas une affaire de techniciens du centre socioculturel et que les administrateurs soient partie prenante. Ils sont colporteurs du projet de leur association et savent le défendre auprès des décideurs politiques locaux », explique Mathieu BROSSAD.

#### **Un partenaire pour élaborer et déployer les politiques publiques**

Les bénévoles et les professionnels sont très en lien avec les habitants. Ils sont experts du territoire et peuvent agir, avec les acteurs sociaux, pour imaginer et faire vivre les politiques publiques. Ensemble, ils pensent des solutions réalistes et adaptées aux situations locales sur des thèmes précis : la mobilité, l'accès aux droits, l'emploi des jeunes, l'accès à la culture, la création d'une autre structure de l'animation de la vie sociale.

Le Centre socioculturel fait ensuite partie des structures qui agissent et s'organisent pour que les activités et services soient accessibles aux habitants qui en ont le plus besoin. « Il nous arrive de répondre parfois de façon très simple à la demande d'une municipalité. Le dernier exemple en date est l'organisation d'un concert sur une commune.

- La 1<sup>ère</sup> année, nous avons organisé un spectacle. Nous avons gagné la confiance de la commune. C'était un 1<sup>er</sup> pas.
- La 2<sup>ème</sup> année, nous avons donné une couleur Centre Social au projet en mobilisant un collectif d'habitants qui a pensé le projet, choisi les spectacles, défini la communication, assuré la logistique, et accueilli les habitants pour vivre le moment tous ensemble.

Le centre socioculturel est un acteur de terrain, au contact des habitants. Il est également un soutien pour mettre en place les politiques publiques et imaginer le territoire de demain, une nouvelle façon de faire société.

#### **Réflexion et témoignage de Cyril SAVARY, principal du collège Arthur Rimbaud**

« Au Collège Arthur Rimbaud, nous croyons en l'importance de voir nos élèves dans leur globalité. Notre partenariat avec le Centre Socioculturel "La CASE" illustre parfaitement cette philosophie.

Ensemble, nous travaillons pour accompagner nos jeunes, non seulement en tant qu'élèves au collège, mais aussi en tant que jeunes au sein de leurs familles et sur un territoire ».

#### **Un regard croisé pour une approche complète**

Les jeunes que nous accueillons sont bien plus que de simples élèves. Ils sont des membres actifs de leurs familles et de la communauté de jeunes, et c'est dans cette optique que notre partenariat avec La CASE prend tout son sens. Nous travaillons main dans la main pour soutenir nos élèves dans leur épanouissement global. Nous échangeons régulièrement sur les projets qui répondront au mieux aux besoins de notre territoire. L'année dernière, la CASE (avec le soutien de la CAF) a installé un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

Cette année, le collège prend le relais avec des séquences de devoirs – faits, les soirs après la classe.

Cela permet le déplacement du CLAS sur une autre commune en répondant à une demande d'aide aux devoirs.

Ce regard croisé est très utile quand une jeune traverse des moments difficiles. Nous engageons alors des échanges avec nos points de vue différents et nous mobilisons les moyens à notre disposition pour offrir un soutien et une assistance efficaces. Ces accompagnements sont très complémentaires.

### **Un partenariat complet**

Notre partenariat avec La CASE va bien au-delà de la simple collaboration logistique. Nous nous engageons dans une réflexion stratégique conjointe pour déterminer les projets les plus pertinents à mettre en œuvre sur notre territoire.

Cette approche proactive nous permet de mieux répondre aux besoins des jeunes et des familles.

Par exemple, lorsque nous explorons le monde des métiers avec nos élèves dès la 5<sup>ème</sup> en établissant des partenariats avec des entreprises locales, ou lorsque nous favorisons l'ouverture culturelle avec un festival de la culture au collège, La CASE est présente pour nous soutenir et enrichir ces expériences et en proposer de nouvelles. Ces initiatives élargissent les horizons de nos élèves et renforcent leur engagement dans leur éducation.

La présence d'un représentant de la CASE au conseil d'administration facilite les échanges et la vision globale du fonctionnement de l'établissement.

### **Un avenir ensemble**

Au collège, nous sommes reconnaissants envers l'équipe de La CASE pour cette collaboration. Ensemble, nous accompagnons dans le présent un avenir brillant pour nos jeunes, en les aidant à grandir et à s'épanouir à tous les niveaux. Cette année, la remise des diplômes est délocalisée au centre socioculturel La CASE pour marquer l'importance de cet accompagnement global et très durable car une fois le collège passé, les jeunes restent encore quelques années sur le territoire. Si leur repère est la famille, la CASE est un autre repère majeur.

Cette relation est un exemple de ce que l'on peut accomplir lorsque des institutions s'unissent pour la jeunesse.

## Enjeux 3

# Le rôle du centre socioculturel la CASE dans l'animation de la vie sociale du territoire

(Accueil, lien social, solidarité, action famille, structure carrefour)

### Aller vers les habitants

- Développer le « allez vers » ;
- Maintenir un rythme de porte à porte 3 fois par an en lien avec des projets.

### Être une structure, un carrefour et une oasis pour les habitants et les partenaires (rôle d'animation de la vie sociale) :

- Poursuivre l'installation de l'accueil comme un lieu : administratif – inclusif- ressource – en capacité de repérer les initiatives et les besoins des habitants ;
- Envisager l'accueil comme une fonction globale des salariés du centre socioculturel ;
- Développer des projets fédérateurs chaque année au sein de nos locaux en s'appuyant sur la participation des habitants ;
- Maintenir les espaces de concertation et de lien entre les acteurs (« p'tit dej » des acteurs sociaux, réunions thématique bien vieillir, 16/25 ans) ;
- Permettre aux travailleurs sociaux d'avoir un espace de travail et d'accueil des habitants au sein de nos locaux permettant un accueil croisé des publics.

### Proposer des services aux habitants du territoire permettant un mieux vivre :

- Répondre aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne ;
- Permettre le lien social et familial et la solidarité entre les habitants (ateliers parents – enfants / ateliers cuisine / sorties familles / parentalité) ;
- Poursuite et approfondissement de notre démarche de fusion des secteurs enfance/ famille.

### Avoir une attention particulière pour les plus fragiles et répondre aux problématiques sociales notamment l'accès aux droits :

- Développer des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire ;
- Adaptez les tarifs de nos services permettant une participation du plus grand nombre (mettre en place le taux d'effort, maintien de l'enveloppe solidaire) ;
- Participer aux réflexions du territoire sur les thématiques de la mobilité, des logements d'urgence, de la précarité alimentaire, chantiers d'insertion, de la déscolarisation ;
- Participer ou organiser des temps de coordination des acteurs locaux (gens du voyage, savoirs de base, bien vieillir, départs en vacances).

**Se positionner comme un acteur de l'animation globale du territoire pouvant être interpellé par des associations, des collectivités, des structures sur de l'ingénierie de projet, sur des thématiques sociales, enfance, jeunesse, culture, animation locale, solidarité, mais aussi sur des thématiques plus globales autour des éléments permettant le pilotage d'une structure associative.**

Objectifs opérationnels	Etat des lieux au sein du CSC la case	Cibles de changement pouvant améliorer la situation actuelle en 2024	Critères d'évaluation et indicateur 2024
<p>Poursuivre la participation des administrateurs aux réseaux des associations enfance / jeunesse employeuses du Haut Poitou.</p> <p>Poursuivre les missions de coordination Haut-Poitou : référent 16/25 ans, dispositif Guid'Asso .</p> <p>Participer activement aux instances du territoire pour lesquelles nous sommes sollicités (conseil d'école de Vouillé, conseil d'administration du collège de Latillé, comité de pilotage, mobilité du Haut Poitou, C.T.G, GAL dispositif leader territoire unifié).</p> <p>Poursuivre l'accompagnement et/ou le portage de</p>	<p>Deux administrateurs animent le collectif des présidents des associations employeuses de l'enfance jeunesse du Haut Poitou.</p> <p>Ce groupe informel échange, comparent leurs organisations associatives et questionne leurs propres gouvernances. Les associations préparent ensemble certaines rencontres avec les élus de la Communauté de Communes. Ce collectif informel permet de créer du lien et de la cohérence.</p> <p>Des réseaux actifs qui permettent de l'interconnaissance et du projet commun pour les 16/25 ans.</p> <p>De l'interconnaissance et du partage d'informations pour Guid'Asso.</p> <p>Présence des professionnels sur ces instances avec une posture active et constructive.</p>	<p>Des réflexions sur les besoins d'échanges de formation collective sur la gouvernance et le pilotage des structures.</p> <p>Poursuite de la coordination 16/25 ans en accueillant au sein de l'équipe du CSC une nouvelle animatrice 16/25ans.</p> <p>Développer les apéros des associations sur le Haut Poitou.</p> <p>Continuité dans notre régularité de présence au sein des instances. La structure est à l'écoute pour intégrer ou créer de nouveaux espaces de réflexion.</p> <p>Continuité dans l'accompagnement des projets des communes pour lesquels on nous sollicite en tenant</p>	<p>Mise en place d'un cahier des charges et rencontre avec un organisme de formation pour une formation début 2025.</p> <p>Accueil et intégration de l'animatrice 16 /25 ans Haut Poitou, accompagnement du projet de coordination par le responsable jeunesse.</p> <p>Sur l'année 2024 mise en place de 5 apéros des associations en tenant compte des bassins de vie (Vouillé, Neuville de Poitou, Mirebeau).</p> <p>Rencontre avec des acteurs peu ou mal identifiés (tiers lieux, espace de l'auxance) Participation au réseau de</p>

<p>projets dans les communes (coordination T.A.P. – périscolaire – C.L.A.S.– animation culturelle— structuration d’une fête des associations intercommunales).</p> <p>Demeurer disponible et à l’écoute des associations et des municipalités pour des projets partagés (épiceries sociales, écoles de musique, accueil des familles ukrainiennes); Être en veille sur l’actualité, les dispositifs, permettant d’être ressource pour les acteurs du territoire.</p>	<p>Accompagnement des communes qui nous sollicitent en fonction de nos moyens humains. Sollicitation pour un soutien ponctuel mais aussi pour mettre en place durablement des services à la population.</p> <p>Une coordinatrice enfance / famille en surcharge de travail de coordination d’équipe aux détriments de l’accompagnement des porteurs de projets (commune / association).</p>	<p>compte des politiques nationales ;</p> <p>L’avenir du soutien de l’Etat dans la poursuite des TAP aura un impact important sur notre présence dans les communes sur cette thématique dans les prochains mois.</p> <p>Augmentation des moyens permettant une augmentation du temps de travail d’accompagnement des communes ;</p> <p>Réorganisation du secteur enfance et de la répartition du travail.</p>	<p>l’animation de la vie sociale ( CTG ).</p> <p>Poursuite de la coordination en réfléchissant à notre organisation interne, accompagner les communes sur la question de l’avenir des TAP et du rythme scolaire en fonction de l’accompagnement de l’Etat.</p> <p>Réflexion sur les priorités et l’organisation interne.</p>
--	---	---	--

**Accompagner et favoriser les dynamiques locales dans une logique d’animation de proximité pour les habitants :**

<p>Mettre à disposition des salles pour les associations et les habitants /développer le bureau des partenaires.</p> <p>Être ressource pour des projets d’animation en partenariat avec les associations locales.</p>	<p>Des locaux permettant la mise à dispositions de salle pour les associations.</p> <p>Une volonté de proposer la salle polyvalente à la location les weekends ;</p> <p>Un pôle accueil animé par une référente vie locale et Guid’ Asso.</p>	<p>Développer le pôle accueil en augmentant les moyens humains et redéfinir le poste animation vie locale en lien avec l’enjeu autour des Initiatives d’habitants.</p> <p>Ralentir la programmation culturelle sur l’année 2024 par rapport à 2023.</p> <p>Permettre à la coordinatrice enfance / famille et la référente famille d’être à l’origine de l’accueil de nouveau partenaires dans nos locaux (accès aux droits).</p>	<p>Echange avec les élus des communes sur le sud du Haut Poitou pour une réflexion sur l’action culturelle.</p> <p>Rencontre avec la Région sur cette thématique.</p> <p>Mobilisation de financement Européen.</p> <p>Maintien de 3 à 4 temps de diffusion culturelle sur 2024.</p>
---	---	--	---

## La notion d'accueil au sein du centre socioculturel la CASE

Chaque personne, quelle que soit sa situation sociale, ses origines culturelles ou son âge doit pouvoir être accueillie au sein du Centre socioculturel.

Chaque personne doit pouvoir être accueillie non pas en tant qu'usager ou client d'un service proposé mais comme habitant du quartier ou du territoire et partenaire potentiel du projet du centre socioculturel.

### « La notion d'accueil repose sur différents éléments : les lieux, les personnes et la posture, la capacité à aller vers »

**Un lieu, un espace** : L'organisation des locaux, dans chaque centre, est liée à l'architecture générale des bâtiments. Une réflexion sur l'aménagement permet de créer l'ambiance recherchée et de proposer d'autres services qu'un simple comptoir administratif. Cependant, une rigueur administrative est indispensable :

- Pour la sécurité des adhérents au sein des projets,
- Pour enregistrer la participation des familles,
- Pour gérer les mails ou le courrier mais aussi la communication auprès des familles.

Nous veillons à ce qu'un espace, signalé comme tel, soit réservé à l'accueil pour :

- Permettre la convivialité et favoriser l'échange, la relation, mais aussi, le cas échéant, la confidentialité.
- Constituer un lieu de rencontres et d'échanges, où l'on puisse venir, passer de temps à autre, même sans demande particulière. Mais aussi découvrir des expositions, boire un café, se confier à un professionnel.

L'accueil est souvent le premier contact avec le centre : il constitue ainsi une première « image », une vitrine du Centre. Il est donc important que chacun s'y sente bien... pour avoir envie d'y revenir.

Au-delà de l'accueil administratif il faut prendre en compte l'accueil des partenaires, des bénévoles, des publics venant sur un atelier ou un accueil collectif de mineurs mais également l'accueil des personnes en situation de fragilité.

L'accueil au sein de notre structure est inconditionnel.

Si le **projet d'accueil est une dynamique collective**, une personne est identifiée comme référente accueil au sein de la structure. Nous avons d'ailleurs fait le choix depuis deux ans de positionner deux personnes à l'accueil (avec des missions annexes) :

- **Un profil animation**, référente des collectifs et des initiatives des habitants. Elle assume aussi depuis deux ans la fonction de référente du dispositif « Guid'Asso » sur le territoire du Haut Poitou.
- Une seconde salariée avec **un profil administratif** est aussi en poste sur la fonction accueil partageant l'autre mi-temps sur des tâches administratives et d'organisation logistique.

Cette fonction, assurée par deux personnes, permet de prendre en compte les exigences suivantes :

- Une disponibilité pour établir la confiance et la relation d'échange réciproque.
- Des qualités relationnelles faites de bienveillance, d'amabilité, de politesse, de patience et de discrétion.
- Une écoute des attentes, des besoins, des envies ou des difficultés explicites ou parfois plus implicites.
- Une information sur la vie du centre, les activités développées.
- Une information sur la vie du quartier, de la ville, ce qui se fait, ce qui se vit.

- Une posture permettant de cerner ses limites pour ne pas se substituer aux missions d'autres professionnels.
- Une orientation, le cas échéant, vers des interlocuteurs ou structures compétentes, pour traiter telle ou telle difficulté ou question.

Au-delà du rôle d'information et d'écoute, l'accueil a une vocation « transversale » dans la vie du Centre, dans ce qu'il permet de :

- Créer du lien social en favorisant les échanges, en incarnant et transmettant les valeurs d'écoute, de respect et d'ouverture à l'autre.
- Constituer un observatoire ou un lieu de « veille sociale » sur les besoins, les difficultés, les richesses du quartier, de la ville ou du territoire en général.
- Développer le sentiment d'appropriation de cet espace par les habitants et constituer, le cas échéant, un lieu de médiation entre l'intérêt particulier et l'intérêt collectif.
- Constituer « une plaque tournante » de l'information, entre celle venant du centre social et celle venant des habitants et du territoire.
- Nourrir le projet et les actions du centre, à partir de l'écoute des besoins, des envies des habitants et en établissant avec eux une relation de partenariat et non d'assistance.

Des « accroches » temporaires (expo, affiches ou autres) peuvent aussi constituer des déclics de relations et d'échanges. Au cours des prochaines années, nous préciserons certains aspects de la fonction accueil en animant des réflexions collectives sur :

- la meilleure organisation possible de cette fonction : horaires d'ouverture, complémentarité des tâches et des fonctions (secrétariat, comptabilité...), équilibre entre accueil physique et téléphonique.
- les modes de transmission inclusifs des informations pour les adhérents, partenaires, habitants : une newsletters, des mails, un agenda.

#### **La fonction accueil est l'affaire de tous :**

Il ne faut pas limiter la vision de la fonction d'accueil aux locaux du centre. Cet accueil doit exercer en dehors des bâtiments par les relations nourries par les bénévoles et les professionnels au gré de leurs activités ou contacts.

Présenter le Centre socioculturel et ses activités, écouter/entendre les besoins/envies des habitants : cette fonction « hors les murs » doit participer pleinement à la vie du centre, de plus sur un territoire aussi vaste que celui de la CASE.

Ainsi les animateurs jeunesse avec une présence quotidienne dans les collèges du territoire, les animateurs et directeurs d'accueils de loisirs et périscolaires dans leurs postures auprès des familles sur les communes de Quincay ou Boivre la Vallée.

Mais également l'ensemble des salariés ou bénévoles lors de nos présences sur le marché, lors de nos « porte à porte » dans les communes pour mobiliser sur un événement, une manifestation.

Au-delà de l'équipe professionnelle, le projet du centre socioculturel est aussi porté par nos administrateurs et les bénévoles encadrants les activités.

Le centre socioculturel a la chance aujourd'hui de compter sur une équipe d'administrateurs et sur un Président qui incarne le contact avec la population, le lien social, et la convivialité.

Le lien social au sein de nos actions doit être porté comme une priorité. Les techniques de communication et la mise en place de temps permettant la création de lien entre les individus est un axe important de notre projet.

## Un angle majeur du projet accueil : aller vers

Les centres sociaux sont ouverts à tous, mais est ce que tous viennent ?

Nos locaux nous poussent aujourd'hui à vouloir faire vivre cet espace vaste, confortable et adapté à de multiples propositions. Cependant en ne nous concentrant uniquement sur la vie des locaux, nous perdons le dynamisme de notre structure. Nous mettons en place malgré nous un repli sur nous-même autour d'un fonctionnement avec Les « habitués » de nos actions.

Comment sensibiliser le plus grand nombre ? comment comprendre les problématiques des habitants ?

Il y a plusieurs freins à la fréquentation de nos locaux pour les publics :

- Une structure repérée comme institutionnalisée ;
- Certains habitants n'ont pas besoin des services proposés ;
- Il y a des préjugés sur le public qui fréquentent les lieux : les enfants, les habitants de Vouillé ;
- La mobilité, les horaires.

Il est impératif que le centre socioculturel la CASE sorte des murs, partent à la rencontre des habitants. Des démarches sont déjà mises en place depuis de nombreuses années sur certains secteurs de la CASE. Il nous faut aujourd'hui assoir une organisation globale de structure autour de cette dimension « d'aller vers ».

Le centre socioculturel défend cette posture et l'a plusieurs fois mis en œuvre. Il continuera de la défendre en s'appuyant notamment sur la ressource à disposition et en particulier les travaux de Jérôme Guillet relatifs à la relation avec les habitants.

Il faut donc :

- Continuer **de penser des approches multiples** dans la manière d'aller-vers les habitants.
- **Installer des rituels** dans la vie de tous les jours des habitants pour un développement progressif de la reconnaissance et de la confiance, mais aussi pour respecter le rythme et le niveau d'implication de chacun.
- **Aménager des lieux confortables** qui amènent les gens à venir ou à rester : café, chaises, jeux pour enfants à l'abri du soleil.

Le centre multipliera les relais locaux facilitateurs :

L'organisation du centre socioculturel La CASE a développé la notion d'alliés que l'on préfère nommer « relais » depuis de nombreuses années.

Dans un territoire aussi vaste que le bassin de vie du CSC la CASE, soit environ 18 000 habitants, avec des distances entre les communes les plus éloignées de près de 20 kms, il apparaît impératif de développer cette stratégie de relais locaux.

Les relais locaux nous permettent d'entrer en contact direct avec les habitants concernés par une action. Les relais locaux peuvent être des parents, des dirigeants associatifs, des élus municipaux ou tout simplement des habitants qui ont envie de s'investir.

L'aller-vers s'inscrit dans une stratégie globale d'intervention pour créer un milieu éducatif ouvert pour les habitants.

Il y a nécessité de connaître les habitants, de créer de la complicité et comprendre ce qui se joue en dehors des radars habituels.

## Le projet famille

Comme présenté dans la partie liée au contexte, il nous a semblé pertinent, compte tenu des enjeux pour les familles du territoire et des attentes des partenaires, de créer un secteur enfance/ famille.

### Les missions et domaines d'intervention de la référente famille

#### **Mission 1 : Mettre en œuvre et animer les actions à destination des familles du territoire en cohérence avec le projet social de l'association :**

- Analyser le territoire et les problématiques familiales et assurer une fonction de veille sociale.
- S'emparer des problématiques familiales et être force de proposition sur la définition d'objectifs d'actions collectives familles, cohérente avec le volet famille du projet social de l'association.
- Aller à la rencontre des habitants au sein de l'équipement et « hors les murs » afin de rencontrer, d'écouter, de susciter l'échange, de recueillir la parole, les besoins et de construire des actions collectives.
- Élaborer et animer des actions qui s'inscrivent sur le temps libre des familles et qui visent à favoriser l'accès aux loisirs, à l'engagement, à l'action de citoyenneté, à l'amélioration des conditions de vie, à la rencontre et au partage, etc.
- Contribuer à la mise en place d'actions de soutien à la parentalité.
- Mener ces actions en cohérence et en concertation avec les collègues en charge de l'action conduite auprès et avec les familles.
- Construire les actions en s'appuyant sur les acteurs locaux du territoire intervenant dans le champ de l'action sociale et socioculturelle au sens large.

#### **Mission 2 : Être en veille et initier des rencontres avec les partenaires locaux du territoire en charge de la solidarité et de la lutte contre la précarité ou en lien avec le soutien à la parentalité.**

- Contribuer à la construction d'un réseau des acteurs locaux intervenants dans le champ de l'action sociale, de l'accès aux droits et des familles.
- Connaître l'action et les dispositifs publics portés par les partenaires afin de pouvoir orienter les habitants rencontrés, accompagnés, etc. vers les interlocuteurs locaux les plus pertinents en fonction des besoins identifiés et/ou des problématiques rencontrées.
- Mettre en place ces actions en s'appuyant sur les collègues en charge de l'action d'animation et de développement social menée au sein de la structure et pour l'ensemble des habitants du territoire.
- Aller à la rencontre des habitants au sein de l'équipement et « hors les murs » afin de recueillir la parole, d'échanger et construire des actions collectives.
- Être force de proposition, construire et animer des actions d'implication des habitants favorisant l'accès aux droits, la relation aux autres, la rencontre, la solidarité, l'engagement, etc.
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter-familiales.
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social.
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

**La mission principale** de la Coordinatrice Enfance-Famille est **d'assurer la coordination et la cohérence** du projet Enfance-Famille de l'association.

La mission se décline comme suit :

- Déclinaison du projet global Enfance-Famille en cohérence avec les orientations du Contrat de Projet et en lien avec le conseil d'administration.

- Coordination et accompagnement des équipes Enfance-Famille pour la mise en œuvre du projet.
- Pilotage du projet Enfance-Famille : mener une veille sociale, avoir une vision globale des besoins des familles du territoire, analyser les besoins et être force de proposition sur les actions à mener pour être en cohérence avec les objectifs du projet Enfance-Famille.
- Évaluation des actions avec les équipes de salariés et d'administrateurs.
- Organisation du travail entre les équipes pour favoriser une démarche transversale des projets et des actions à construire et à mener au service du projet de l'association.
  
- Accompagnement des équipes sur la mise en place de démarches de mobilisation des habitants (« Aller-vers », etc).
- Animation de groupes-chantiers et/ou commissions dans le champ de l'Enfance-Famille et en lien avec le directeur et les administrateurs de la CASE.

**Apporter un appui technique aux partenaires extérieurs notamment la Communauté de Communes du Haut Poitou (PEDT, Parentalité, Précarité etc.), la CAF, les communes, les associations locales sur l'action globale Enfance-Famille.**

**Mettre les actions à destination des séniors du territoire en cohérence avec le projet social de l'association :**

- Analyser le territoire et les problématiques relatives aux séniors et assurer une fonction de veille sociale et d'expertise. Sur cette question de l'expertise, apporter son point de vue et construire avec les partenaires du territoire intervenant dans le champ de l'accompagnement des séniors.
- Mettre en place ces actions en s'appuyant sur les collègues en charge de l'action d'animation et de développement social menée au sein de la structure et pour l'ensemble des habitants du territoire.

**Connaitre, rencontrer et initier un travail collaboratif avec les partenaires du territoire en charge de l'accompagnement des séniors**

- Participer aux instances du territoire sur les champs de la famille, l'enfance et la parentalité.
- Assurer le suivi administratif, RH et financier (demandes et bilans de subventions) du secteur Enfance-Famille en s'appuyant sur les fonctions supports (comptable et assistante de direction) et le directeur.
- Assurer les recrutements sur le secteur Enfance-Famille en lien avec le Directeur et le conseil d'administration.

Nous sommes persuadés que le projet famille doit être intégré de façon transversale au contrat de projet social de la structure.

Objectif de la circulaire CNAF du poste de référent famille	Objectif du contrat de projet en lien avec l'axe du projet famille au sein des 4 enjeux	Type d'action ou de projet
Répondre aux problématique familiales repérées sur le territoire.	<p><b>Proposer des services aux habitants du territoire permettant un mieux vivre.</b></p> <p><b>Avoir une attention particulière pour les plus fragiles et répondre aux problématiques sociales notamment l'accès aux droits.</b></p>	<p>Répondre aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne ; Permettre le lien social et familial et la solidarité entre les habitants (ateliers parents – enfants / ateliers cuisine / sorties familles / parentalité) ; Poursuite et approfondissement de notre démarche de fusion des secteurs enfance/ famille.</p> <p>Développer des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire ; Adaptez les tarifs de nos services permettant une participation du plus grand nombre (mettre en place le taux d'effort, maintien de l'enveloppe solidaire) ;</p> <p>Participer aux réflexions du territoire sur les thématiques de la mobilité, des logements d'urgence, de la précarité alimentaire, chantiers d'insertion, de la déscolarisation ; Participer ou organiser des temps de coordination des acteurs locaux (gens du voyage, savoirs de base, bien vieillir, départs en vacances).</p>
Développer des actions collectives contribuant à m'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra familiale et aux relations et solidarités inter familiales	<p><b>Être un lieu de découverte, de création et d'expression.</b></p> <p><b>Accompagner les enfants et les jeunes dans leur devenir en leur permettant d'acquérir de l'autonomie.</b></p> <p><b>Proposer des projets qui développent l'esprit critique, la découverte et la compréhension du monde qui nous entoure.</b></p>	<p>Augmenter les sorties et les rencontres d'intervenants (culturel, artistique, sportif, scientifique) avec les publics (accueils de loisirs, TAP, chantier collectif, pratiques amateurs).</p> <p>Permettre au public d'être en position de découverte mais aussi de mise en pratiques « apprendre à faire, à manipuler ».</p> <p>Permettre un développement harmonieux des pratiques artistiques, culturelles et sportives sur le territoire (dans un souci d'animation locale et d'accessibilité</p>
Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social.	<p><b>Proposer des projets qui développent l'esprit critique, la découverte et la compréhension du monde qui nous entoure.</b></p>	<p>Mettre en place des temps d'échange ou de débat sur l'ensemble des secteurs à destination des habitants (environnement, égalité des chances).</p> <p>Accompagner des démarches de transmissions et des espaces d'échange de savoirs entre les adhérents (C.L.A.S. - savoirs de base, jardins).</p> <p>Permettre des temps d'échanges, entre habitants avec l'apport de témoignages ou de spécialiste, pour mieux vivre ensemble (Parentalité, droits des femmes et de la famille, connaissance de l'autre, environnement...).</p>
Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.	<p><b>Accompagner et favoriser les dynamiques locales dans une logique d'animation de proximité pour les habitants.</b></p> <p><b>Se positionner comme un acteur de l'animation globale du territoire pouvant être interpellé par des associations, des collectivités, des structures sur de l'ingénierie de projet, sur des</b></p>	<p>Mettre à disposition des salles pour les associations et les habitants /développer le bureau des Partenaires ; Être ressource pour des projets d'animation en partenariat avec les associations locales.</p> <p>Poursuivre la participation des administrateurs aux réseaux des associations enfance / jeunesse employeuses du Haut Poitou.</p> <p>Poursuivre les missions de coordination Haut Poitou : référent 16/25 ans, dispositif Guid'Asso.</p> <p>Participer activement aux instances du territoire pour lesquelles nous sommes sollicités (conseils d'écoles, mairie de Vouillé, conseil d'administration du collège de Latillé, comité de pilotage mobilité du Haut Poitou, C.T.G., dispositif leader).</p>

	<p><b>thématiques sociales, enfance, jeunesse, culture, animation locale, solidarité, mais aussi sur des thématiques plus globale autour des éléments permettant le pilotage d'une structure associative.</b></p>	<p>Poursuivre l'accompagnement et/ou le portage de projets dans les communes (coordination T.A.P. – périscolaire – C.L.A.S. – animation culturelle — structuration d'une fête des associations intercommunales).</p> <p>Demeurer disponible et à l'écoute des associations et des municipalités pour des projets partagés (épiceries sociales, écoles de musique, accueil des familles ukrainiennes);</p> <p>Être en veille sur l'actualité, les dispositifs, permettant d'être ressource pour les acteurs du territoire.</p>
<p>Transformer les demandes individuelles informelles des familles en actions collectives pour les inscrire dans la vie sociale de leurs territoire. Être à l'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants du territoire.</p>	<p><b>S'associer aux dynamiques associatives ou citoyennes locales</b></p> <p><b>Permettre aux adhérents d'être force de propositions au sein du centre socioculturel</b></p> <p><b>Aller vers les habitants</b></p>	<p>Développement de l'accompagnement de Junior association</p> <p>Poursuite du dispositif guid'asso.</p> <p>Être disponible et ouvert aux partenariats avec les associations locales.</p> <p>Améliorer notre communication sur le projet et sur le sens du mot adhérent.</p> <p>Valoriser et accompagner le bénévolat et l'engagement</p> <p>Mettre en place des temps d'échange permettant aux adhérents de se rencontrer et de s'exprimer</p> <p>Mis en place de commissions des associations adhérentes</p> <p>Développer le « aller vers ».</p> <p>Maintenir un rythme de porte à porte 3 fois par an en lien avec des projets.</p>
<p>Les actions collectives reposent sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels et d'autres acteurs du territoire.</p> <p>Susciter et organiser la participation et la représentativité des familles dans les instances partenariales.</p>	<p><b>Aller vers les habitants</b></p> <p><b>Accompagner les initiatives d'habitants.</b></p>	<p>Développer le « aller vers ».</p> <p>Maintenir un rythme de porte à porte 3 fois par an en lien avec des projets.</p> <p>Développer les commissions d'habitants.</p> <p>Développer notre présence sur les lieux de vie du quotidien des habitants pour : échanger- sensibiliser- recueillir des infos – être en veille</p> <p>Être à l'écoute des besoins, des demandes et y consacrer du temps d'accompagnement (Dev du temps de travail engrenage voir doc)</p> <p>Mettre en place une réflexion sur notre gouvernance</p> <p>Repérer les problématiques sociales du territoire et accompagner les initiatives des personnes concernées par ces problématiques.</p> <p>(Public en situation de précarité, parents ayant besoin de mode de garde à horaires atypique).</p>
<p>Travailler sur les liens entre les parents et les enfants : accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs , collectifs en famille , les projets de départ en vacances.</p>	<p><b>Être un lieu de découverte, de création et d'expression.</b></p> <p><b>Avoir une attention particulière pour les plus fragiles et répondre aux problématiques sociales notamment l'accès aux droits.</b></p> <p><b>Proposer des services aux habitants du territoire permettant un mieux vivre.</b></p>	<p><b>Être un lieu de découverte, de création et d'expression :</b></p> <p>Augmenter les sorties et les rencontres d'intervenants (culturel, artistique, sportif, scientifique) avec les publics (accueils de loisirs, TAP, chantier collectif, pratiques amateurs).</p> <p>Permettre au public d'être en position de découverte mais aussi de mise en pratiques « apprendre à faire, à manipuler ».</p> <p>Permettre un développement harmonieux des pratiques artistiques, culturelles et sportives sur le territoire (dans un souci d'animation locale et d'accessibilité).</p> <p>Répondre aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne.</p> <p>Permettre le lien social et familial et la solidarité entre les habitants (ateliers parents – enfants / ateliers cuisine / sorties familles / parentalité).</p>

		<p>Poursuite et approfondissement de notre démarche de fusion des secteurs enfance/ famille.</p> <p>Répondre aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne.</p> <p>Permettre le lien social et familial et la solidarité entre les habitants (ateliers parents – enfants / ateliers cuisine / sorties familles / parentalité).</p> <p>Poursuite et approfondissement de notre démarche de fusion des secteurs enfance/ famille.</p>
<p>Mobiliser les ressources du territoire, susciter et rechercher les partenariats locaux. Développer, animer et coordonner les partenariats.</p>	<p><b>Être une structure, un carrefour et une oasis pour les habitants et les partenaires (rôle d'animation de la vie sociale).</b></p> <p><b>Se positionner comme un acteur de l'animation globale du territoire pouvant être interpellé par des associations, des collectivités, des structures sur de l'ingénierie de projet, sur des thématiques sociales, enfance, jeunesse, culture, animation locale, solidarité, mais aussi sur des thématiques plus globale permettant le pilotage d'une structure associative.</b></p>	<p>Poursuivre l'installation de l'accueil comme un lieu : administratif – inclusif- ressource – et en capacité de repérer les initiatives et les besoins des habitants ;</p> <p>Envisager l'accueil comme une fonction globale des salariés du centre socioculturel ;</p> <p>Développer des projets fédérateurs chaque année au sein de nos locaux en s'appuyant sur la participation des habitants ;</p> <p>Maintenir les espaces de concertation et de lien entre les acteurs (« p'tit dej » des acteurs sociaux, réunion thématique bien vieillir, 16/25 ans) ;</p> <p>Permettre aux travailleurs sociaux d'avoir un espace de travail et d'accueil des habitants au sein de nos locaux permettant un accueil croisé des publics.</p> <p>Poursuivre la participation des administrateurs aux réseaux des associations enfance / jeunesse employeuses du Haut Poitou ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Poursuivre les missions de coordination Haut Poitou : référent 16/25 ans, dispositif Guid'Asso;</li> <li>◦ Participer activement aux instances du territoire pour lesquelles nous sommes sollicités (conseils d'écoles, mairie de Vouillé, conseil d'administration du collège de Latillé, comité de pilotage mobilité du Haut Poitou, C.T.G., dispositif leader);</li> <li>◦ Poursuivre l'accompagnement et/ou le portage de projets dans les communes (coordination T.A.P. – périscolaire – C.L.A.S. – animation culturelle — structuration d'une fête des associations intercommunales).</li> <li>◦ Demeurer disponible et à l'écoute des associations et des municipalités pour des projets partagés (épiceries sociales, écoles de musique, accueil des familles ukrainiennes);</li> <li>◦ Être en veille sur l'actualité, les dispositifs, permettant d'être ressource pour les acteurs du territoire.</li> </ul>
<p>Apporter une expertise dans le cadre d'actions ou services portés par les partenaires / Veiller à l'articulation du projet familles avec les différents dispositifs institutionnels et politiques publiques.</p>	<p><b>Se positionner comme un acteur de l'animation globale du territoire pouvant être interpellé par des associations, des collectivités, des structures sur de l'ingénierie de projet, sur des thématiques sociales, enfance, jeunesse, culture, animation locale, solidarité, mais aussi sur des thématiques plus globale autour des éléments.</b></p>	<p>Poursuivre la participation des administrateurs aux réseaux des associations enfance / jeunesse employeuses du Haut Poitou ;</p> <p>Poursuivre les missions de coordination Haut Poitou : référent 16/25 ans, dispositif Guid'Asso.</p> <p>Participer activement aux instances du territoire pour lesquelles nous sommes sollicités (conseils d'écoles, mairie de Vouillé, conseil d'administration du collège de Latillé, comité de pilotage mobilité du Haut Poitou, C.T.G., dispositif leader);</p> <p>Poursuivre l'accompagnement et/ou le portage de projets dans les communes (coordination T.A.P. – périscolaire – C.L.A.S. – animation culturelle — structuration d'une fête des associations intercommunales).</p>

	<p><b>permettant le pilotage d'une structure associative.</b></p>	<p>Demeurer disponible et à l'écoute des associations et des municipalités pour des projets partagés (épiceries sociales, écoles de musique, accueil des familles ukrainiennes); Être en veille sur l'actualité, les dispositifs, permettant d'être ressource pour les acteurs du territoire.</p>
<p>Représenter le centre dans les instances partenariales de son territoire en fonction de ses délégation.</p>	<p><b>Se positionner comme un acteur de l'animation globale du territoire pouvant être interpellé par des associations, des collectivités, des structures sur de l'ingénierie de projet, sur des thématiques sociales, enfance, jeunesse, culture, animation locale, solidarité, mais aussi sur des thématiques plus globale autour des éléments permettant le pilotage d'une structure associative.</b></p>	<p>Poursuivre la participation des administrateurs aux réseaux des associations enfance / jeunesse employeuses du Haut Poitou :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Poursuivre les missions de coordination Haut Poitou : référent 16/25 ans, dispositif Guid'Asso.</li> <li>◦ Participer activement aux instances du territoire pour lesquelles nous sommes sollicités (conseils d'écoles, mairie de Vouillé, conseil d'administration du collège de Latillé, comité de pilotage mobilité du Haut Poitou, C.T.G., dispositif leader).</li> <li>◦ Poursuivre l'accompagnement et/ou le portage de projets dans les communes (coordination T.A.P. – périscolaire – C.L.A.S. – animation culturelle — structuration d'une fête des associations intercommunales).</li> <li>◦ Demeurer disponible et à l'écoute des associations et des municipalités pour des projets partagés (épiceries sociales, écoles de musique, accueil des familles ukrainiennes).</li> <li>◦ Être en veille sur l'actualité, les dispositifs, permettant d'être ressource pour les acteurs du territoire.</li> </ul>

## ENJEU 4

# La place des habitants dans l'association et sur le territoire

(Initiatives, bénévolat et engagement)

### Accompagner les initiatives d'habitants

- Développer les commissions d'habitants ;
- Développer notre présence sur les lieux de vie du quotidien des habitants pour échanger-sensibiliser- recueillir des infos – être en veille.

**Être à l'écoute des besoins, des demandes et y consacrer du temps d'accompagnement.**

**Mettre en place une réflexion sur notre gouvernance.**

**Repérer les problématiques sociales du territoire et accompagner les initiatives des personnes concernées par ces problématiques :**

Public en situation de précarité, parents ayant besoin de mode de garde à horaires atypiques.

**S'associer aux dynamiques associatives ou citoyennes locales :**

- Développement de l'accompagnement de Juniors associations ;
- Poursuite du dispositif Guid'asso ;
- Être disponible et ouvert aux partenariats avec les associations locales.

**Permettre aux adhérents d'être force de propositions au sein du centre socioculturel :**

- Améliorer notre communication sur le projet et sur le sens du mot adhérent ;
- Valoriser et accompagner le bénévolat et l'engagement ;
- Mettre en place des temps d'échange permettant aux adhérents de se rencontrer et de s'exprimer ;
- Mettre en place des commissions d'associations adhérentes.

Objectifs opérationnels	Etat des lieux au sein du CSC la case	Cibles de changement pouvant améliorer la situation actuelle en 2024	Critères d'évaluation et indicateurs 2024
-------------------------	---------------------------------------	--	---

### Accompagner les initiatives d'habitants

Développer les collectifs d'habitants.  Développer notre présence sur les lieux de vie du quotidien des habitants pour : échanger-	Mise en place depuis 1 ans de plusieurs collectifs d'habitants animés par des salariés, avec des thématiques très cadrées : culture, bourse, animation des locaux.	Consolidation de la vie associative interne au CSC en développant nos pratiques d'accueil de nouveaux bénévoles.	Réalisation d'un carnet d'accueil des bénévoles – réunion de rentrée et de fin d'année avec l'ensemble des bénévoles.  Augmentation du nombre de
--	--	--	--

<p>sensibiliser- recueillir des infos.</p> <p>Être à l'écoute des besoins, des demandes et y consacrer du temps d'accompagnement.</p> <p>Mettre en place une réflexion sur notre gouvernance.</p> <p>Repérer des problématiques sociales du territoire et accompagner les initiatives des personnes concernées par ces problématiques.</p> <p>(Public en situation de précarité, parents ayant besoin de mode de garde à horaires atypique).</p>	<p>Voir fiche « allez vers »</p> <p>Un temps d'accueil et des responsables de secteurs qui ne privilégient pas la mobilisation des habitants.</p> <p>Des besoins en temps d'accompagnement à développer.</p> <p>Une gouvernance resserrée qui fonctionne mais qui repose sur un nombre d'administrateurs restreints et par une forte présence du duo Directeur / Président.</p> <p>Des rencontres avec le public en situation d'urgence qui paraît à la marge par rapport au volume des autres type d'activités.</p>	<p>Formation d'une partie de l'équipe dans l'accompagnement des initiatives et des collectifs d'habitants.</p> <p>Créer du temps de travail, autour d'un poste « engrenage »</p> <p>Définition du fonctionnement des collectifs d'habitants / à la posture des animateurs.</p> <p>Augmentation du nombre d'administrateurs au sein du conseil d'administration.</p> <p>Avoir une réflexion avec le bureau sur les instances de gouvernance.</p> <p>Se rapprocher des partenaires sociaux du territoire et engager des dynamiques.</p> <p>Création de groupe famille par commune.</p>	<p>bénévoles sur les actions CLAS.</p> <p>Mise en place de la formation à l'accompagnement des initiatives pour 4 personnes.</p> <p>Création d'un document validant le fonctionnement des collectifs par le comité de pilotage initiative et bénévolat.</p> <p>Repérage d'adhérents souhaitant rentrer au conseil d'administration ;</p> <p>Mise en place des comités de pilotage par enjeu.</p> <p>Création d'un mi-temps au cours de l'année 2024 sur le poste accueil.</p> <p>Fin 2024 le comité de pilotage initiative et bénévolat a défini le fonctionnement de l'instance « l'arbre à palabre ».</p> <p>Participation de la référente famille à des temps de formation sur la thématique de la précarité.</p> <p>Mettre en place un temps de formation sur la thématique de l'accompagnement pour le secteur famille.</p> <p>Augmentation des temps d'occupation du bureau des partenaires par des structures différentes.</p>
--	--	--	---

	<p>1 junior association qui fonctionne depuis de nombreuses années sur la commune de Champigny en Rochereau.</p> <p>Un dispositif Guid'asso qui permet de mobiliser des associations et d'être disponible pour répondre aux sollicitations sur le sud du Haut Poitou.</p> <p>Le centre socioculturel la CASE, moteur des fêtes des associations sur la commune de Vouillé.</p> <p>Des associations locales qui sont en capacités de nous interpellier pour des projets partagés.</p> <p>L'entente des associations employeuses enfance jeunesse du Haut Poitou qui fonctionnent autour de quelques administrateurs permet de dégager des pistes de travail intéressantes.</p>	<p>Maintien de la dynamique sur Champigny en Rochereau, impulser des dynamiques sur d'autres communes.</p> <p>Poursuite du dispositif Guid asso, présence sur le réseau départemental.</p> <p>Poursuite de la dynamique de rencontres des associations du Haut Poitou.</p> <p>En lien avec la coordination CTG « animation de la vie sociale » :</p> <p>Travailler sur la création d'une formation sur la gouvernance à destination des administrateurs des associations du Haut Poitou.</p> <p>Mise en place d'une formation sur la vie associative à destination des salariés des associations du Haut Poitou.</p>	<p>1 rencontre / mois entre le secteur jeunesse et la junior association de Champigny en Rochereau.</p> <p>Rencontre d'au moins un groupe de jeunes sur une autre commune au cours de l'année 2024 pour des temps de montage de projets et aborder la question de la création d'une junior association.</p> <p>La salariée référente Guid 'asso est présente à l'ensemble des rencontres départementales.</p> <p>Présence sur 4 fêtes communales des associations sur 2024 – mis en place d'au moins 1 café des associations sur chacun des 3 bassins de vie du Haut Poitou.</p> <p>Finalisation du cahier des charges, du choix d'un intervenant et validation du financement pour une formation ayant lieu en 2025 ;</p> <p>-Pour les administrateurs du Haut Poitou,</p> <p>-Pour les salariés en charges de la vie associatives des structures.</p>
--	---	--	---

## Permettre aux adhérents d'être force de propositions au sein du centre socioculturel

<p>Améliorer notre communication sur le projet de notre association et sur le sens du mot adhérent.</p> <p>Valoriser et accompagner le bénévolat et l'engagement.</p> <p>Mettre en place des temps d'échange permettant aux adhérents de se rencontrer et de s'exprimer.</p> <p>Mis en place de commissions des associations adhérentes.</p>	<p>Des outils de communication inexistantes ou non utilisés pour parler du projet global du CSC, mais utilisé pour mobiliser sur nos services et actions.</p> <p>Un accompagnement du bénévolat en dents de scie et non préparé de façon globale. Quelques moments de coordination des bénévoles.</p> <p>Environ 10% des adhérents présents sur l'assemblée générale.</p>	<p>Impression de supports type kakemono sur le projet social de l'association, utiliser les supports de facilitation graphique comme des supports d'exposition.</p> <p>Développement de temps d'échange pour les familles qui utilisent spécifiquement nos services enfance / jeunesse.</p> <p>Maintenir le soutien au mode de garde permettant la participation des parents aux instances.</p> <p>Faire évoluer l'accompagnement des collectifs d'habitants en réfléchissant à la place des salariés au sein de ces collectifs.</p> <p>Positionner les administrateurs référents des comités de pilotage sur les 4 enjeux du contrat de projet.</p> <p>Faire vivre un collectif des associations adhérentes à la Case.</p>	<p>Mise en place avant l'été d'au moins 1 rencontre enfance en lien avec accueil de loisirs à Quincay et 1 rencontre jeunesse (type portes ouvertes).</p> <p>Mise en place d'un mode de garde selon les besoins.</p> <p>Création d'un document validant le fonctionnement des collectifs par le comité de pilotage initiative et bénévolat.</p> <p>Au moins 1 administrateur référent sur chaque comité de pilotage enjeux.</p> <p>Mise en place d'au moins 1 réunion dans l'année des associations adhérentes à la CASE.</p>
--	---	---	---

## Vers un changement de posture et une gouvernance adaptée à notre projet.

Pour **accompagner les initiatives d'habitants**, il est nécessaire « d'aller vers » et d'accueillir les propositions des habitants, l'organisation de la structure doit y être adaptée et les salariés doivent être formés à cela.

Il est aussi essentiel d'adapter le mode de gouvernance.

Nous détaillerons dans cette partie la manière dont nous envisageons ces changements.

Le caractère associatif du Centre Socioculturel exige une circulation importante et organisée de l'information. Ces dernières années nous avons formalisé, organisé cette circulation de l'information. Cela passe notamment par :

- Un état des lieux du mode de fonctionnement actuel,
- Une organisation des mandats et des délégations associatives,
- La formalisation des rôles et missions des différentes instances,
- Un bilan régulier du bénévolat ?

Dans la perspective de mise en œuvre du contrat de projet 2024-2027, une réflexion a été menée concernant notre mode de gouvernance. Ainsi nous avons réfléchi à une organisation favorisant les prises de décisions et leurs articulations entre les services et les initiatives (cf. schéma des instances ci-après).

Si nous souhaitons être une structure permettant à chacun d'avoir la possibilité d'agir sur son mode de vie, il nous faut réfléchir aux instances permettant le dialogue entre le bureau, les collectifs d'habitants et les initiatives collectives.

Il s'agit notamment de travailler les modalités de validations des initiatives des habitants.

Cela permet également d'envisager une place plus importante des adhérents dans les prises de décision.

Toute l'équipe, salariés comme administrateurs, partage le constat que la structure a, depuis de nombreuses années, positionné les salariés comme des programmeurs de projets, mais peu comme des soutiens d'initiatives d'habitants.

Des personnes sollicitent la structure pour être bénévoles et notre organisation n'est pas toujours disponible pour les accueillir de la meilleure des façons.

Les engagements bénévoles que nous proposons partent le plus souvent des projets ou services existants déjà.

Nous visons aujourd'hui une relation inversée ou la structure serait à l'écoute des propositions des futurs bénévoles et s'adapterait à leur demande.

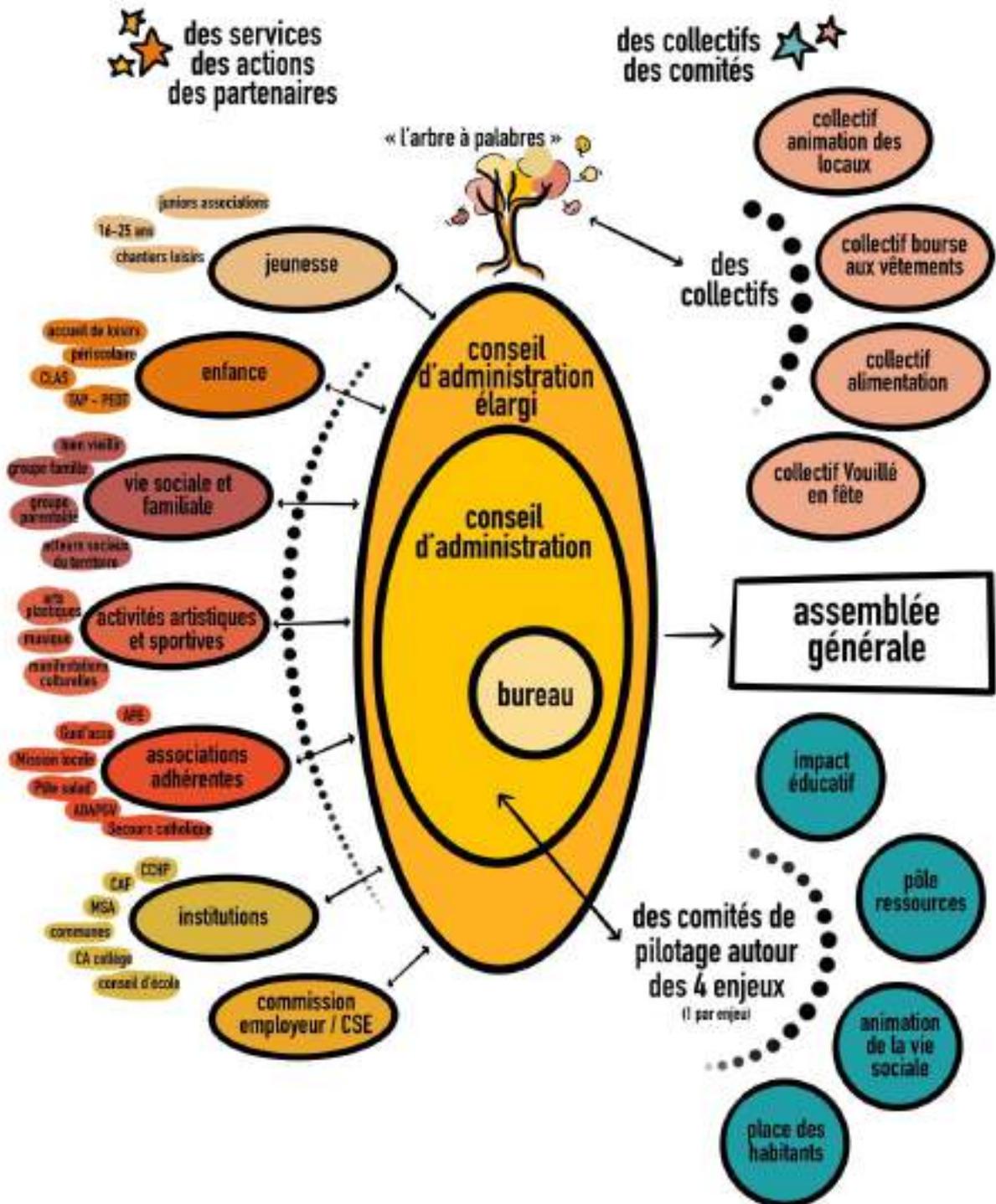
Nous portons l'ambition que demain un salarié puisse répondre à un habitant souhaitant être bénévole sur nos actions : « Et vous, quel projet souhaiteriez-vous porter ? »

Nous constatons également que de nombreux bénévoles sont impliqués sur certaines actions sans se revendiquer du centre socioculturel.

Il est intéressant de reprendre le document bilan des activités de l'année 1976 (en annexe). A l'époque, il n'y avait aucun salarié mais un nombre de projets important portés par des bénévoles.

Notre démarche de contrat de projet nous permet aujourd'hui d'être dans une dynamique d'évolution de nos postures d'accompagnement des bénévoles et des initiatives des habitants.

# le schéma des instances du centre social à l'horizon 2024-2027



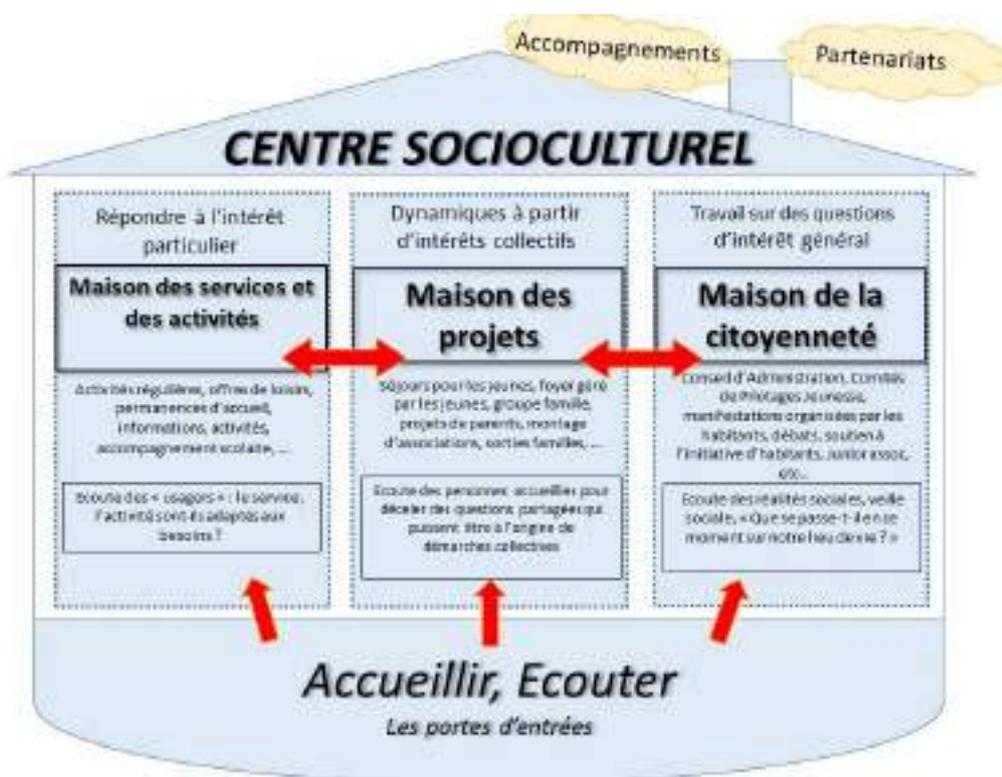
## La posture des animateurs

Dans le livret « Pilotage et développement du pouvoir d'agir » édité par la fédération nationale, on trouve la description des différentes postures que les animateurs adoptent tour à tour. Les salariés de la CASE maîtrisent bien aujourd'hui l'ensemble des postures mais doivent développer celle de passeur.

Nous allons lancer une formation sur le thème. Il est important que les animateurs qui accompagnent les initiatives passent petit à petit d'un positionnement au milieu du groupe à un positionnement à côté puis en dehors.

En effet lorsque les habitants sont lancés, les animateurs doivent avoir, petit à petit, à donner les clefs pour qu'ils s'organisent seuls.

Dans un centre socioculturel on retrouve en général 3 maisons. Nous souhaitons rééquilibrer notre organisation pour maintenir le niveau de services et le développement de projets, tout en consacrant une place plus importante à l'accompagnement des initiatives des habitants.



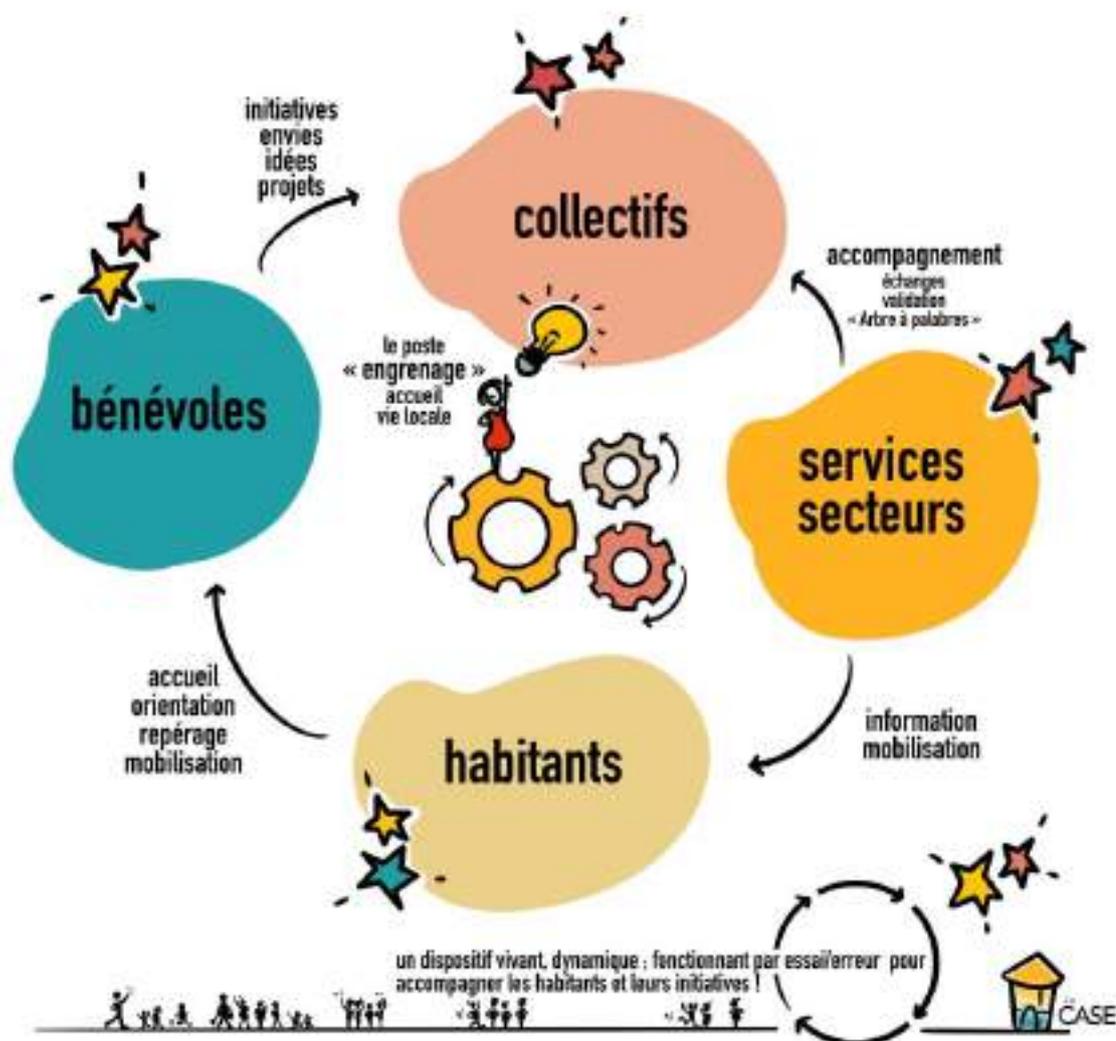
## L'organisation de l'équipe pour accompagner les initiatives d'habitants

L'ensemble de l'équipe sera formé à cette nouvelle posture mais nous allons également créer un poste « engrenage » : la salariée au poste animation / accueil et vie locale est pressentie pour occuper ce poste. Ce poste « engrenage » sera chargé :

- De recueillir les pistes d'initiatives,
- D'accueillir les bénévoles et de les orienter,
- D'articuler les initiatives entre elles,
- De faire circuler les informations :
  - o Entre les collectifs d'initiatives et les différents secteurs de l'association,
  - o Entre les collectifs d'initiatives et le bureau de l'association
- D'être le garant du cadre des initiatives validées entre les habitants et l'association.

Chaque collectif d'habitants autour d'une initiative sera animé par un salarié. Le directeur et les responsables de secteurs seront responsables de l'accompagnement des salariés animateurs-passeurs.

# vers un poste « engrenage »



## L'organisation de la gouvernance pour accompagner les initiatives : L'arbre à palabre

En amont nous avons posé les garde-fous d'un fonctionnement qui permet :

- d'accompagner des initiatives en s'assurant qu'elles soient complémentaires et en accord avec les services proposés par la structure,
- de respecter les valeurs et les intentions défendues par notre association,
- de ne pas remettre en cause un partenariat existant sur le territoire,
- d'être en accord avec la législation et le pacte d'engagement républicain.

Pour cette réflexion nous avons expérimenté, depuis septembre 2022, la mise en place de collectif d'habitants.

Ces collectifs avec des thématiques prédéfinies, animés par les salariés, ont pour objectifs de permettre à des habitants d'être à l'origine et à la mise en place de projets, tout en gardant un certain cadre. Ces collectifs doivent progressivement évoluer pour devenir plus autonomes.

## Les différents collectifs aujourd'hui :

**Le collectif bourses aux vêtements :** Depuis plus de 40 ans près de 50 bénévoles organisent 5 bourses aux vêtements ou aux jouets sur la commune de Vouillé.

Près de 5000 articles sont présentés à chaque bourse. Ce projet permet la réutilisation des vêtements ou objets de seconde main et de développer un projet lié à l'économie sociale en direction des familles.

Un gros travail de gestion et d'animation du groupe de bénévoles est réalisé par la référente famille.

50 bénévoles

**Le collectif animation des locaux :** Mis en place depuis près de 2 ans, ce collectif réfléchi à l'animation de temps fédérateur au sein de nos locaux, accompagné par 2 salariées du centre socioculturel.

Ce collectif se divisera certainement en 2 collectifs dans quelques mois, avec un collectif axé autour de la réflexion, des débats et un collectif plus orienté sur la convivialité et le lien social.

8 bénévoles.

### **Le collectif Vouillé en fête :**

Suite au festival Vouillé en fête de juin 2022, nous avons proposé à la municipalité de créer un collectif d'habitants pour réaliser l'organisation de Vouillé en fête 2023.

Un collectif réunissant : 12 habitants de tous âges, 2 associations partenaires, 4 élus de la commune de Vouillé accompagné du directeur du centre socioculturel se sont retrouvés sur 12 temps de réunions pour organiser Vouillé en fête 2023.

L'ensemble du collectif était présent le jour de la manifestation pour la partie logistique, le montage de scènes et de stands, l'installation des chaises, l'accueil du public et des artistes.

Les bénévoles et élus associés ont bénéficié d'une programmation culturelle qu'ils avaient sélectionné et partagé avec les 2500 habitants présents sur la journée du 3 juin. (8 spectacles amateurs et professionnels et 2 concerts professionnels).

### **Le collectif alimentation**

Dans un premier temps axé sur l'organisation d'une soirée vidéo débat sur le festival « aliment'erre », ce collectif tant à évoluer autour de projet plus globaux sur l'alimentation.

Notamment la mise en place d'un « jardin » sur la commune de Vouillé : Jardin partagé ? solidaire ? d'insertion ? laissons les habitants mobilisés et murir leurs projets.

Ce collectif est constitué de 6 habitants, pour certains bénévoles de la CASE, du comité de jumelage avec le Burkina Fasso ou de l'AMAP « la p'tite salade » .

### **Le collectif des associations enfance jeunesse employeuses du Haut Poitou**

Collectif inter-associations réunissant les présidents et des administrateurs des associations employeuses enfance jeunesse du Haut Poitou.

Animé de façon collégiale et sans professionnels, ce collectif s'est d'abord réuni autour de la question de la mutualisation des achats. Il pourrait évoluer autour de la formation des gouvernances associatives.

Ce collectif permet notamment de confronter et d'échanger sur des modes de fonctionnement entre bénévoles, employeurs, mais aussi sur les relations liant les associations aux partenaires et collectivités.

Présent à ce jour sur les rencontres : le centre socioculturel la CASE, les associations gérants les crèches (les Petits pitres, la Bibera, Petit dom), les accueils de loisirs (Blaslay, la Preille).

Ces collectifs fonctionnent, mais des questionnements de la part des bénévoles ou des salariés se posent légitimement dans le quotidien. Nous souhaitons créer une instance pour accompagner le développement de nouveaux collectifs : « **L'arbre à palabre.** »

L'arbre à palabres est une pratique ancestrale du continent africain, utilisée pour débattre et régler des conflits au sein d'une communauté. Les membres du conseil et le chef du village se réunissent assis autour de l'arbre pour prendre les décisions politiques et sociales les plus importantes concernant la communauté. C'est également un lieu de rencontre et de création ou de maintien de lien social.

Nous imaginons que cette instance réunira le bureau élargi (ensemble des administrateurs associatifs), le directeur, les responsables de secteurs, les salariés accompagnants des initiatives, ainsi que les membres de l'ensemble des collectifs d'habitants.

Cette instance proposera un temps d'échange et de validation, cela permettra 2 fois par ans de faire un point d'étape sur la vie du collectif et sa relation avec la structure.

Cet échange direct entre les adhérents portant des projets au nom de l'association et les dirigeants de l'association est essentiel.

Nous souhaitons cette instance vivante, humaine et non statique, à mi-chemin entre une instance de débats, de propositions, mais également un lieu de validation.

Cette instance serait aussi un lieu idéal pour anticiper, préparer l'intégration de nouveaux membres aux instances décisionnaires de la structure.

Nous évaluerons le fonctionnement de cette instance, qui nécessitera certainement des ajustements.

Ce sont ces collectifs et les futures initiatives, qui rendront vivant et flexible notre contrat de projet et permettront à notre association d'être toujours dans une démarche d'évolution : « *Les centres socioculturels sont instables par nature, ce sont des organisations vivantes* ».

## 4 - Evaluation du projet 2024-2027 - plan d'actions

Pour évaluer au mieux notre contrat de projet, nous souhaitons poser une organisation qui nous permet une évaluation au fur et à mesure de l'action. Nous nous sommes rendus compte, au cours de cette année d'élaboration du futur contrat de projet, que nous étions en grande difficulté pour mesurer comme nous le souhaitons l'évolution des actions de la structure de 2019-2023 :

- Les personnes qui ont rédigé le précédent contrat de projet, salariés comme administrateurs ont, pour un grand nombre, quitté la structure,
- L'évaluation n'a pas été réalisée de façon régulière (difficile d'évaluer au bout de 4 ans s'il n'y a pas eu de mesures intermédiaires fiables),
- Les outils définis, il y a 4 ans, ne sont pas ou plus adaptés.

De plus, faire la démarche tous les 4 ans de rencontrer les habitants et les partenaires pour avoir leur ressenti à l'occasion du renouvellement de projet, nous paraît inadapté et incompatible avec notre volonté de créer de la proximité et du lien.

Devons-nous attendre 4 ans pour remettre en cause une organisation, une posture, des actions ?

Il nous faut une évaluation qui s'inscrive dans une planification annuelle, conjuguée avec un suivi au quotidien.

Le **suivi**, la planification et l'**évaluation** sont des éléments clés dans le **pilotage de projet**.

Le **suivi est une activité continue** qui permet de mesurer l'évolution du changement, tandis que l'évaluation est une activité périodique qui permet d'examiner les actions ou projets proposés.

Le pilotage de projet consiste à collecter un ensemble de données, les analyser, décider et mettre en œuvre les actions nécessaires pour que le projet atteigne les objectifs qui lui ont été assignés.

Le directeur est en charge de cette mission de management au quotidien.

Il assure les missions de pilotage au quotidien en surveillant constamment l'écart existant entre ce qui est prévu et ce qui est réalisé.

Nous souhaitons aujourd'hui mettre en place dans notre démarche de projet une évaluation annuelle et une planification des objectifs en fonction de cette évaluation.

Les outils de pilotage de projet choisis et mis en œuvre au centre à partir de cette année comprennent : Outil d'évaluation type tableau de bord annuel par enjeux et objectifs (présent dans ce document pour l'année 2024)

- Les tableaux d'évaluation et de pilotage permettant de voir l'évolution sur 4 ans,
- L'évolution de la structure : stratégie d'organisation, pilotage des activités, gouvernance, pratique RH et rôle d'employeur, modèle économique.
- Le logiciel d'inscription de l'accueil permettant la réalisation de statistiques,
- Le rapport d'activité annuel,
- Les comptes-rendus des instances : bureau – CA – réunions équipe – comités de pilotage – collectifs,
- Les différentes analyses financières que l'association produit,
- Le rapport du commissaire aux comptes,
- Les démarches d'aller vers ou de porteurs de paroles et les échanges avec les adhérents permettant d'avoir les retours du terrain,
- Les retours des partenaires élus ou techniciens,
- Les petits carnets « pépites » en possession de chaque salarié.

En termes de modalités, **deux fois par an**, et **pour chacun des 4 enjeux**, des comités de pilotage composés de salariés et d'administrateurs référents, se réunissent pour évaluer le réalisé et planifier les actions à venir.

La planification permet de piloter au quotidien la structure, le différent outil nous permettent d'adapter et d'évaluer l'action de manière régulière.

La planification est une démarche qui doit devenir collective en associant les administrateurs et l'équipe. Elle permet d'identifier des cibles de changement et d'organiser les efforts sur chaque secteur.

Après cette période de réflexion et d'écriture collective, le quotidien nous remet rapidement dans la réalité des contraintes. C'est pourquoi, nous avons d'ores et déjà imaginé des temps de travaux collectif début 2024 mais aussi tout au long du contrat de projet, qui vont permettre à l'équipe de rendre le contrat de projet réaliste et opérationnel et d'assimiler les cibles de changement.

Ces temps collectifs de « **planification** » sont les **traits d'union entre la réflexion et l'action**. Ils peuvent répondre à différents besoins et aspirations d'une démarche collective, notamment :

- se mettre en action face aux défis vécus dans la structure,
- influencer des changements en cours,
- saisir des opportunités de développement qualitatif ou quantitatif,
- clarifier ou redéfinir les rôles de chacun,
- trouver des manières originales d'atteindre les objectifs,
- utiliser les ressources avec efficacité,
- anticiper les problèmes et élaborer des moyens de répondre aux besoins futurs,
- obtenir l'engagement de l'équipe et des administrateurs ou bénévoles concernés et les amener à travailler ensemble vers des objectifs communs.

Bien qu'une démarche de planification puisse aider à cheminer sur tous ces objectifs, il importe de s'entendre sur nos **objectifs collectifs** avant de se lancer dans cette dynamique.

La planification est ponctuée de **moments collectifs des différents groupes composant la structure (les salariés, le bureau, le conseil d'administration, les différents collectifs)** : Des moments de **lecture**, des moments de **dialogue**, des moments de décisions collectives, des moments d'**opérationnalisation** et des moments de structuration de la **gouvernance**.

Il s'agit également d'un **processus en continu tout au long des 4 ans**. Une bonne planification doit être **vivante**. Elle doit évoluer pour s'adapter aux besoins de la démarche collective, ses opportunités et ses contraintes. En contexte de **grandes turbulences**, la planification doit être particulièrement **souple et agile**.

**En théorie**, l'exercice paraît linéaire. **En pratique**, on réalise qu'entrer par un enjeu nous mène généralement aux autres, il existe de nombreuses passerelles entre les différents enjeux.

L'important est de **construire un parcours** qui permette de franchir ensemble les premières étapes et de poser les suivantes en fonction des résultats.

Une telle planification permet à la démarche collective de **diminuer la perception de lourdeur et de complexité**, en misant sur la **clarté** et une **vision partagée** à moyen terme (1 an environ).

Elle permet également aux différentes parties prenantes de repérer plus facilement les **contributions de chacun (chacun sa part)**. Enfin, un **plan d'action** annuel permet ensuite d'**organiser l'action et de la suivre**.

Elle nécessite enfin de rester souple dans la mise en œuvre, de conserver une forme d'agilité dans l'appréhension des différentes étapes.

Les travaux de début 2024 vont nous permettre d'aller plus loin dans la planification des opérations en traduisant la vision et les intentions de tous les acteurs. Il s'agira alors :

- de préciser les objectifs à atteindre, et les indicateurs de réalisation à 1 an,
- de questionner et définir les ressources humaines et financières nécessaires,
- d'identifier les compétences requises et mettre en place des moyens pour les acquérir : formation, recrutement, distribution des rôles,
- de définir les modes de coordination, de participation, de suivi et de communication du projet ou de l'action.

### Calendrier prévisionnel du plan de planification du contrat de projet 2024-2027

<b>2022</b>	Expérimentation et réajustement.
<b>2023</b>	Rencontres avec les élus / les habitants et démarche d'écriture du contrat de projet / temps collectif et définition d'un projet commun salarié administrateurs.
octobre et novembre 2023	Présentation du projet à la collectivité – et aux partenaires CAF – communes – CCHP.
janvier à juin 2024	Intégration collective des attendus du nouveau projet, réunion équipe de salariés, bureau et conseil d'administration.
janvier – décembre 2024	Mise en place du 1 <sup>er</sup> plan d'action année N : instances et comité de pilotage par enjeux.
octobre à novembre 2024	Évaluation de l'année N et écriture collective du plan d'action N +1.
janvier à octobre 2025	Mise en place du plan d'action N+ 1.
octobre à novembre 2025	Évaluation de l'année N +1 . Écriture collective du plan d'action N +2.
janvier à octobre 2026	Mise en place du plan d'action N+ 2.
octobre à novembre 2026	Évaluation de l'année N +1. Écriture collective du plan d'action N +3.
janvier à octobre 2027	Mise en place du plan d'action N+ 3. Évaluation du contrat de projet 2024-2027.
	Démarrage élaboration du projet 2028-2031.

## ENJEU 1

# L'impact éducatif du centre socioculturel sur le territoire

(Co-éducation – sensibilisation et ouverture sur le monde- développement de l'esprit critique- accompagnement à la parentalité)

Objectifs opérationnels	Etat des lieux au sein du CSC la CASE	Cibles de changement pouvant améliorer la situation	Critères d'évaluation et indicateurs 2024
<b>Être un lieu de découverte, de création et d'expression</b>			
<p>Augmenter les sorties et les rencontres d'intervenants (culturels, artistiques, sportifs, scientifiques) avec les publics (accueils de loisirs, TAP, chantier collectif, pratiques amateurs).</p> <p>Permettre au public d'être en position de découverte mais aussi de mise en pratique « apprendre à faire, à manipuler ».</p> <p>Permettre un développement harmonieux des pratiques artistiques, culturelles et sportives sur le territoire (dans un souci d'animation locale et d'accessibilité).</p>	<p>Coordination des TAP pour certaines communes du territoire ;</p> <p>De nombreuses sorties et propositions sur le temps des vacances sur le secteur jeunesse.</p> <p>Des contraintes budgétaires et organisationnelles qui ne permettent pas de proposer beaucoup de sorties sur les accueils de loisirs.</p> <p>Un constat de concentration des activités sur certaines communes centrales, des dynamiques plus restreintes sur des communes dépourvues d'équipement et d'intervenants.</p>	<p>Trouver les leviers financiers permettant de structurer l'équipe enfance pour la coordination et l'accompagnement des TAP et des accueils de loisirs et périscolaires.</p> <p>Réflexion avec le secteur jeunesse sur le rythme et la pertinence de la programmation.</p> <p>Assoir un rythme et une organisation de travail pour amener les directeurs d'accueils dans une dimension projets complémentaires aux accueils de loisirs émancipateurs.</p> <p>Accompagner les élus sur les réflexions, sur les pratiques artistiques, sportives, sur leurs communes.</p> <p>Réflexions, sur une journée, des associations intercommunales ;</p> <p>Continuité dans la mise en réseau des associations.</p>	<p>Réorganisation du secteur enfance avec la prise en compte des temps de coordination / RH/ administratif/ montage de projet.</p> <p>Interpellation des partenaires financiers oui / non.</p> <p>Mise en place d'un temps de travail avec le secteur jeunesse.</p> <p>Augmentation du nombre d'ateliers artistiques / sportifs / scientifiques sur l'ensemble de la structure.</p> <p>Mise en place de temps de formation sur la démarche de projet en interne oui/ non ;</p> <p>Réussir à organiser une table ronde avec les élus des communes ou le centre socioculturel intervient sur les questions d'accessibilité à la culture.</p> <p>Un temps d'échange avec la mairie de Vouillé est mis en place oui/ non.</p>
<b>Accompagner les enfants et les jeunes dans leur devenir en leur permettant d'acquérir de l'autonomie</b>			
<p>Maintenir et évaluer la démarche pédagogique autour du montage de projet au sein des actions du centre socioculturel.</p>	<p>Accueil de loisirs émancipateur porté par les différents accueils de loisirs enfance.</p>	<p>Poursuite de la démarche d'accompagnement des enfants et des jeunes dans le montage de projet.</p>	<p>Maintien et évaluation de la démarche oui/non.</p>

<p>Proposer l'accompagnement aux départs en vacances pour faire des séjours, des lieux de participation des publics.</p> <p>Développer chaque année un projet de prévention santé transversale à l'ensemble des publics (alimentation, écran, sport santé, sécurité routière).</p>	<p>Pédagogie de l'engagement au sein du secteur jeunesse dans les juniors associations.</p> <p>Les séjours sont proposés aux familles sans une orientation importante autour de l'émancipation.</p> <p>Pas de projet autour du départ en vacances des familles.</p> <p>Une ligne directrice sur les questions de prévention santé en direction du public senior.</p> <p>En direction des autres secteurs, pas de planification annuelle sur des thématiques qui fédèrent mais un travail pédagogique au quotidien de la part des professionnels.</p>	<p>Développement du temps d'accompagnement des juniors association en remplacement de temps de travail sur des sorties.</p> <p>Travailler sur les séjours plus en amont en associant les familles et les enfants.</p> <p>Découvrir le dispositif aide aux départs en vacances et travailler avec les familles bénéficiaires des épiceries sociales, accompagnées par les travailleurs sociaux.</p> <p>Définir en équipe, la 1ère année, une thématique de prévention annuelle et transversale.</p>	<p>Passage de 1 à 2 le nombre de juniors associations accompagnées.</p> <p>Au moins 1 séjour par secteur enfance / jeunesse est mis en place avec la participation du public.</p> <p>Mise en place de rencontre avec les bénéficiaires des épiceries sociales (action loisirs des familles).</p> <p>Aborder le droit aux loisirs et aux vacances avec les familles en situation de précarité (CLAS – secteur familles, secteur jeunesse).</p> <p>Formation de la référente famille et de la coordinatrice sur le dispositif aide aux départs en vacances.</p> <p>En plus du quotidien une thématique globale annuelle et définie et 1 projet enfance / famille/ jeunesse / senior est mis en place sur la même thématique.</p>
--	--	--	--

**Proposer des projets qui développent l'esprit critique, la découverte et la compréhension du monde qui nous entoure**

<p>Mettre en place des temps d'échanges ou de débats sur l'ensemble des secteurs à destination des habitants (environnement, égalité des chances, parentalité).</p> <p>Accompagner des démarches de transmissions et des espaces d'échanges, de savoirs entre les adhérents (C.L.A.S. - savoirs de base, jardins).</p> <p>Permettre des temps d'échanges, entre habitants</p>	<p>Des échanges et discussions au quotidien sur les différents accueils.</p> <p>3 temps fort sur l'année sur les différents secteurs avec l'apport d'intervenants extérieurs.</p> <p>De nombreux bénévoles sur les actions, des pistes de réflexion autour de l'accompagnement globale des bénévoles et de l'engagement.</p>	<p>Poursuite de la mise en place de temps d'échanges et de débats.</p> <p>Maintien des 3 temps forts sur l'année avec l'objectif d'une collaboration renforcée entre les secteurs.</p> <p>Rassembler les bénévoles sur des temps de travail sur la thématique de la transmission.</p>	<p>Des échanges au quotidien ont lieu ;</p> <p>Mise en place de 2 rencontres de bénévoles dans l'année 2024.</p> <p>Mise en place de 2 temps portés par les bénévoles à l'année.</p> <p>Maintien de 2 à 3 temps d'échange avec la présence d'habitants dans l'organisation.</p>
---	--	---	---

avec l'apport de témoignages ou de spécialistes, pour mieux vivre ensemble (connaissance de l'autre, environnement).  Associer et accompagner les parents dans leurs fonctions parentales, en favorisant le lien entre les différents acteurs de l'éducation.	1 temps fort à l'année proposées par des bénévoles (festival « alimenterre..») .  5 ou 6 rencontres dans le cadre du REAP en lien avec des acteurs locaux- et des ateliers TLF.	Poursuite de l'engagement des bénévoles dans l'organisation de ces soirées thématiques. Poursuite de mise en place par les salariés en associant plus les habitants à l'organisation.  Poursuite de la qualité des propositions en associant des collectifs de parents.	
---	---	--	--

## ENJEU 2

### Le centre socioculturel un pôle ressources pour les associations, structures et municipalités du territoire

(Accompagnement des partenaires, information, orientation)

<b>Se positionner comme un acteur de l'animation globale du territoire pouvant être interpellé par des associations, des collectivités, des structures sur de l'ingénierie de projet, sur des thématiques sociales, enfance, jeunesse, culture, animation locale, solidarité, mais aussi sur des thématiques plus globales autour des éléments permettant le pilotage d'une structure associative.</b>			
<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Etat des lieux au sein du CSC la CASE</b>	<b>Cibles de changements pouvant améliorer la situation</b>	<b>Critères d'évaluation et indicateurs 2024</b>
<p>Poursuivre la participation des administrateurs aux réseaux des associations enfance / jeunesse employeuses du Haut Poitou ;</p> <p>Poursuivre les missions de coordination Haut-Poitou : référent 16/25 ans, dispositif Guid'Asso ;</p> <p>Participer activement aux instances du territoire pour lesquelles nous sommes sollicités (conseils d'école de Vouillé, conseils d'administration du</p>	<p>Deux administrateurs animent le collectif des présidents des associations employeuses de l'enfance jeunesse du Haut Poitou.</p> <p>Ce groupe informel échange, comparent leurs organisations associatives et questionne leurs propres gouvernances.</p> <p>Les associations préparent ensemble certaines rencontres avec les élus de la Communauté de Communes. Ce collectif informel permet de</p>	<p>Des réflexions sur les besoins d'échanges de formation collective sur la gouvernance et le pilotage des structures.</p> <p>Poursuite de la coordination 16/25 ans en accueillant au sein de l'équipe du CSC une nouvelle animatrice 16/25ans.</p> <p>Développer les apéros des associations sur le Haut Poitou.</p>	<p>Mise en place d'un cahier des charges et rencontre avec un organisme de formation pour une formation début 2025.</p> <p>Accueil et intégration de l'animatrice 16 /25 ans Haut Poitou, accompagnement du projet de coordination par le responsable jeunesse.</p> <p>Sur l'année 2024 mise en place de 5 apéro des associations en tenant compte des bassins de vie (Vouillé,</p>

<p>collège de Latillé, comité de pilotage, mobilité du Haut Poitou, C.T.G, GAL dispositif leader territoire unifié).</p> <p>Poursuivre l'accompagnement et/ou le portage de projets dans les communes (coordination T.A.P. – périscolaire – C.L.A.S.– animation culturelle— structuration d'une fête des associations intercommunales) .</p> <p>Demeurer disponible et à l'écoute des associations et des municipalités pour des projets partagés (épiceries sociales, écoles de musique, accueil des familles ukrainiennes).</p> <p>Être en veille sur l'actualité, les dispositifs, permettant d'être ressource pour les acteurs du territoire.</p>	<p>créer du lien et de la cohérence.</p> <p>Des réseaux actifs qui permettent de l'interconnaissance et du projet commun pour les 16/25 ans.</p> <p>De l'interconnaissance et du partage d'informations pour Guid'Asso .</p> <p>Présence des professionnels sur ces instances avec une posture active et constructive.</p> <p>Accompagnement des communes qui nous sollicitent en fonction de nos moyens humains. Sollicitation pour un soutien ponctuel mais aussi durablement des services à la population.</p> <p>Une coordinatrice enfance / famille en surcharge de travail de coordination d'équipe aux détriments de l'accompagnement des porteurs de projets (commune / association).</p>	<p>Continuité dans notre régularité de présence au sein des instances. La structure est à l'écoute pour intégrer ou créer de nouveaux espaces de réflexion.</p> <p>Continuité dans l'accompagnement des projets des communes pour lesquels on nous sollicite en tenant compte des politiques nationales.</p> <p>L'avenir du soutien de l'Etat dans la poursuite des TAP aura un impact important sur notre présence dans les communes sur cette thématique dans les prochains mois.</p> <p>Augmentation des moyens permettant une augmentation du temps de travail d'accompagnement des communes.</p> <p>Réorganisation du secteur enfance et de la répartition du travail.</p>	<p>Neuville de Poitou, Mirebeau).</p> <p>Rencontre avec des acteurs peu ou mal identifié (tiers lieu, espace de l'Auxance) Participation au réseau de l'animation de la vie sociale.</p> <p>Poursuite de la coordination en réfléchissant à notre organisation interne, accompagné les communes dans la question de l'avenir des TAP et du rythme scolaire en fonction de l'accompagnement de l'Etat.</p> <p>Réflexion sur les priorités et l'organisation interne.</p>
<p><b>Accompagner et favoriser les dynamiques locales dans une logique d'animation de proximité pour les habitants</b></p>			
<p>Mettre à disposition des salles pour les associations et les habitants /développer le bureau des partenaires.</p>	<p>Des locaux permettant la mise à dispositions de salle pour les associations.</p>	<p>Développer le pôle accueil en augmentant les moyens humains et redéfinir le poste animation vie locale en lien avec l'enjeu autour</p>	<p>Echange avec les élus des communes sur le sud du Haut Poitou pour une réflexion sur l'action culturelle.</p>

Être ressource pour des projets d'animation en partenariat avec les associations locales.	<p>Une volonté de proposer la salle polyvalente à la location les weekends.</p> <p>Un pôle accueil animé par une référente vie locale et Guid' Asso.</p>	<p>des Initiatives d'habitants.</p> <p>Ralentir la programmation culturelle sur l'année 2024 par rapport à 2023.</p> <p>Permettre à la coordinatrice enfance / famille et la référente famille d'être à l'origine de l'accueil de nouveau partenaires dans nos locaux (accès aux droits).</p>	<p>Rencontre avec la Région sur cette thématique.</p> <p>Mobilisation de financement Européen.</p> <p>Maintien de 3 à 4 temps de diffusion culturelle sur 2024.</p>
---	--	---	---

### Enjeux 3

## Le rôle du centre socioculturel la CASE dans l'animation de la vie sociale du territoire

(Accueil, lien social, solidarité, action famille, structure carrefour)

Objectifs opérationnels	Etat des lieux au sein du CSC la CASE	Cibles de changement pouvant améliorer la situation	Critères d'évaluation et indicateurs 2024
<b>Aller vers les habitants</b>			
<p>Développer le « aller vers ».</p> <p>Maintenir un rythme de porte à porte 2 fois par an en lien avec des projets.</p>	<p>Une démarche du aller vers mis en pratique depuis quelques années sur le secteur jeunesse et famille, des actions de délocalisation grâce aux manifestations culturelles mis en place.</p> <p>Une présence sur le marché de Vouillé 2 fois par an.</p> <p>Un temps de café à la sortie des écoles 6 fois dans l'année assuré par la référente famille.</p> <p>Une présence 3 fois par semaine du secteur jeunesse au collège de Latillé.</p>	<p>Envisager un temps de formation d'une partie de l'équipe sur « l'aller vers ».</p> <p>Sacraliser et planifier nos rendez-vous avec les habitants du territoire « porte à porte » « présence sur le marché » « sortie des écoles ».</p> <p>Maintien de notre présence au collège de Latillé.</p> <p>Reprise des relations avec le collège de la Chaume.</p>	<p>Réalisation d'un temps de formation sur l'année 2024.</p> <p>Un calendrier annuel, réalisé et tenu.</p> <p>Présence régulière des animateurs jeunesse à Latillé.</p> <p>1 temps de travail en réunion d'équipe début 2024 sur l'utilisation du recueil d'information locale, ou d'actualité nationale « comment repérer, trier des</p>

	<p>Une présence plus faible au collège de la Chaume.</p> <p>Des salariés et des administrateurs ont effectué des temps de porte à porte dans le cadre du diagnostic du contrat de projet avec pour prétexte des évènements culturels.</p> <p>Chaque salarié a suivi un temps de formation sur la prise de note sur un « petit carnet des pépites » l'ensemble de l'équipe ne se saisit pas de l'outil dans une pratique quotidienne.</p>	<p>Insister auprès des salariés pour une prise en compte de cet outil.</p> <p>Poursuite de la formation en interne de la reconnaissance des pépites.</p>	<p>informations dans mon quotidien, utile pour ma mission au sein d'un centre socioculturel ».</p> <p>Ritualiser les échanges sur les informations collectées.</p>
--	--	--	--

**Être une structure, un carrefour et une oasis pour les habitants et les partenaires (rôle d'animation de la vie sociale)**

<p>Poursuivre l'installation de l'accueil comme un lieu : administratif – inclusif-ressource – et en capacité de repérer les initiatives et les besoins des habitants Envisager l'accueil comme une fonction globale des salariés du centre socioculturel.</p> <p>Développer des projets fédérateurs chaque année au sein de nos locaux en s'appuyant sur la participation des habitants.</p> <p>Maintenir les espaces de concertation et de lien entre les acteurs.</p> <p>Permettre aux travailleurs sociaux d'avoir un espace de travail et d'accueil des habitants au sein de nos</p>	<p>Un lieu accueil répondant aux besoins des familles sur les démarches administratives, un accompagnement des familles de qualité.</p> <p>Des faiblesses dans notre organisation sur le repérage des initiatives et l'accueil du bénévolat.</p> <p>Une équipe de salariés compétente ou chaque individu est en capacité d'accueillir les habitants.</p> <p>Des habitants qui ont besoin de s'approprier les locaux comme lieu de vie.</p> <p>Des moments de qualité qui sont sollicités par les partenaires, depuis 1 an.</p>	<p>Développer un mi-temps supplémentaire sur l'accueil administratif.</p> <p>Envisager un poste accueil animation « engrenage » entre les collectifs / les services/ la gouvernance/ les habitants / les bénévoles.</p> <p>Animer les locaux par des aménagements et l'animation du collectif animation des locaux.</p> <p>Développer le lien avec les partenaires du territoire, animé les espaces et des temps de travail de lien entre les acteurs sociaux du territoire.</p> <p>Participer activement à la coordination de la vie</p>	<p>Définition de la fiche de poste d'un mi-temps supplémentaire à l'accueil.</p> <p>Recrutement au cours de l'année 2024.</p> <p>Définition d'une fiche de poste sur le poste « Engrenage » et mobilisation de financement Européen. Au moins 2 expositions sont mises en place au cours de l'année 2024.</p> <p>Un projet fédérateur mis en place avec les secteurs d'activité en mobilisant les bénévoles.</p> <p>Maintien des p'tits déj des acteurs sociaux.</p> <p>Réalisation d'un calendrier annuel de la coordination 16/25 ans.</p>
---	--	---	--

<p>locaux permettant un accueil croisé des publics.</p>	<p>P'tit déj » des acteurs sociaux, coordination 16/25 ans.</p> <p>Un espace disponible et fréquenté par 3 structures extérieures. MLI – ADAPGV – CESAD</p>	<p>sociale du territoire en lien avec la CCHP et la démarche CTG.</p> <p>Faire vivre cette espace en allant à la rencontre des partenaires potentiels.</p>	<p>Mise en place d'un temps de rencontre avec les acteurs du bien-vieillir.</p> <p>Présence systématique des professionnels du centre socioculturel au rencontre CTG.</p> <p>Accueil de 2 nouveaux partenaires sur l'année 2024, (actuellement ADAPGV- Mission locale – CESAD )</p>
<p><b>Proposer des services aux habitants du territoire permettant un mieux vivre</b></p>			
<p>Répondre aux besoins des familles et a leurs difficultés de la vie quotidienne.</p> <p>Permettre le lien social, familial et la solidarité entre les habitants (ateliers parents – enfants / ateliers cuisine / sorties familles / parentalité).</p> <p>Poursuite et approfondissement de notre démarche de fusion des secteurs enfance/ famille.</p>	<p>De nombreuses propositions de services (voir doc présentation de la structure).</p> <p>Un secteur famille qui cherche sa vitesse de croisière après la fusion des secteurs enfance - famille en septembre 2022 et la redéfinition des missions. De nombreuses propositions à destination des familles avec une fréquentation intéressante.</p> <p>Des missions de coordination du poste coordination enfance famille, encore mal maitrisé dû à la charge de travail et à la diminution du nombre de salariés.</p>	<p>Maintenir le volume de services aux habitants tout en développant les initiatives des habitants.</p> <p>Appréhender les hausses des charges liées à l'inflation et à la hausse du point d'indice.</p> <p>Permettre aux salariés de s'approprier le contrat de projet avec de nouveaux objectifs et des expérimentations d'actions autour de la solidarité.</p> <p>Axer nos efforts du quotidien dans le développement d'actions de service en direction des familles en situation de précarité.</p> <p>Création d'un poste de responsable enfance, dégageant du temps de coordination entre les secteurs et les acteurs.</p>	<p>Maintien des services aux habitants.</p> <p>Travail sur le budget et lien avec le bureau et la commission employeurs et rencontre des partenaires.</p> <p>2 journées de travail entre janvier et juin, avec l'équipe-salariés autour du contrat de projet et de la démarche de planification.</p> <p>Hausse de la présence des familles en situation de précarité sur les actions du secteur familles.</p> <p>Mise en place dans un 1<sup>er</sup> temps d'actions en direction des familles en situation de précarité.</p> <p>Création d'un poste ou réorganisation effectuée sur l'année 2024.</p>

**Avoir une attention particulière pour les plus fragiles et répondre aux problématiques sociales notamment l'accès aux droits**

<p>Développer des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire.</p> <p>Adapter les tarifs de nos services permettant une participation du plus grand nombre (mettre en place le taux d'effort, maintien de l'enveloppe solidaire).</p> <p>Participer aux réflexions du territoire sur les thématiques de la mobilité, des logements d'urgence, de la précarité alimentaire, chantiers d'insertion, de la déscolarisation.</p> <p>Participer ou organiser des temps de coordination des acteurs locaux (gens du voyage, savoirs de base, bien vieillir, départs en vacances).</p>	<p>Interventions ponctuelles de solidarité en fonction des sollicitations des acteurs locaux.</p> <p>De nombreuses actions de lien social mais une réflexion à avoir sur un projet autour de situations d'urgence des familles.</p> <p>Une posture de lutte contre les précarités, non appropriée par l'ensemble des salariés et avec des actions non régulières.</p> <p>Une politique tarifaire selon les quotients familiaux.</p> <p>Une enveloppe de solidarité de 2x 1500€ sur les secteurs enfance / famille et jeunesse.</p> <p>Des liens avec les travailleurs sociaux du territoire trop distant.</p>	<p>S'approprier les enjeux de la précarité du territoire.</p> <p>Créer un partenariat plus important avec les acteurs de la solidarité et de l'accompagnement sociale du territoire.</p> <p>Mettre en place une partie des actions temps libre des familles avec les publics orientés par l'épicerie sociale / et les travailleurs sociaux.</p> <p>Mettre en place le taux d'effort pour être effectif en septembre 2024.</p> <p>Maintien de l'enveloppe de solidarité de 2X 1500€.</p> <p>Participer aux temps de coordination du territoire, et Provoquer des rencontres, des échanges.</p>	<p>Mise en place d'un temps de travail avec l'équipe sur les questions de fragilité des publics.</p> <p>Nombre de réunions 2024 avec les acteurs de la solidarité et de l'accompagnement sociale du territoire.</p> <p>40% des actions familles TLF et à destination des publics en situation de précarité.</p> <p>Mise en place du taux d'effort à partir de septembre 2024.</p> <p>Capacité financière de l'enveloppe de solidarité à hauteur de 3000€.</p> <p>Nombre de participation aux réunion et nombre de réunions à l'initiative du centre socioculturel.</p>
---	---	---	--

## ENJEU 4

# La place des habitants dans l'association et sur le territoire

(Initiatives, bénévolat et engagement)

Objectifs opérationnels	Etat des lieux au sein du CSC la case	Cibles de changement pouvant améliorer la situation	Critères d'évaluation et indicateurs 2024
<b>Accompagner les initiatives d'habitants</b>			
<p>Développer les collectifs d'habitants.</p> <p>Développer notre présence sur les lieux de vie du quotidien des habitants pour : échanger- sensibiliser- recueillir des infos.</p> <p>Être à l'écoute des besoins, des demandes et y consacrer du temps d'accompagnement.</p> <p>Mettre en place une réflexion sur notre gouvernance.</p> <p>Repérer les problématiques sociales du territoire et accompagner les initiatives des personnes concernées par ces problématiques (Public en situation de précarité, parents ayant besoin de mode de garde à horaires atypique).</p>	<p>Mise en place depuis 1 an de plusieurs collectifs d'habitants animés par des salariés, avec des thématiques très cadrées : culture, bourses, animation des locaux.</p> <p>Un temps d'accueil et des responsables de secteur qui ne privilégient pas la mobilisation des habitants.</p> <p>Des besoins en temps d'accompagnement à développer.</p> <p>Une gouvernance resserrée qui fonctionne mais qui repose sur un nombre d'administrateurs restreint et par une forte présence du duo Directeur / Président.</p> <p>Des rencontres avec le public en situation d'urgence qui paraît à la marge par rapport au volume des autres type d'activités.</p>	<p>Consolidation de la vie associative interne au CSC en développant nos pratiques d'accueil de nouveaux bénévoles.</p> <p>Formation d'une partie de l'équipe dans l'accompagnement des initiatives et des collectifs d'habitants.</p> <p>Créer du temps de travail, autour d'un poste « engrenage ».</p> <p>Définition du fonctionnement des collectifs d'habitants / a la posture des animateurs.</p> <p>Augmentation du nombre d'administrateurs au sein du conseil d'administration.</p> <p>Avoir une réflexion avec le bureau sur les instances de gouvernance.</p> <p>Se rapprocher des partenaires sociaux du territoire et engager des dynamiques.</p> <p>Création de groupe famille par commune.</p>	<p>Réalisation d'un carnet d'accueil des bénévoles – réunions de rentrée et de fin d'année avec l'ensemble des bénévoles.</p> <p>Augmentation du nombre de bénévoles sur les actions CLAS.</p> <p>Mise en place de la formation à l'accompagnement des initiatives pour 4 personnes.</p> <p>Création d'un document validant le fonctionnement des collectifs par le comité de pilotage initiative et bénévolat.</p> <p>Repérage d'adhérents souhaitant rentrer au conseil d'administration.</p> <p>Mise en place des comités de pilotage par enjeu.</p> <p>Création d'un mi-temps au cours de l'année 2024 sur le poste accueil.</p> <p>Fin 2024 le comité de pilotage initiative et bénévolat a défini le fonctionnement de l'instance « l'arbre à palabres ».</p> <p>Participation de la référente famille sur des temps de formation, sur</p>

			<p>la thématique de la précarité.</p> <p>Mettre en place un temps de formation sur la thématique de l'accompagnement pour le secteur famille.</p> <p>Augmentation des temps d'occupation du bureau des partenaires par des structures différentes.</p>
	<p>1 junior association qui fonctionne depuis de nombreuses années sur la commune de Champigny en Rochereau.</p> <p>Un dispositif Guid'asso qui permet de mobiliser des associations et d'être disponible pour répondre aux sollicitations sur le sud du Haut Poitou.</p> <p>Le centre socioculturel la CASE moteur de la fête des associations sur la commune de Vouillé.</p> <p>Des associations locales qui sont en capacités de nous interpeller pour des projets partagés.</p> <p>L'entente des associations employeuses enfance jeunesse du Haut Poitou qui fonctionnent autour de quelques administrateurs permet de dégager des pistes de travail intéressantes.</p>	<p>Maintien de la dynamique sur Champigny en Rochereau, impulser des dynamiques sur d'autres communes.</p> <p>Poursuite du dispositif Guid' asso , présence sur le réseau départemental.</p> <p>Poursuite de la dynamique de rencontre des associations du Haut Poitou.</p> <p>En lien avec la coordination CTG « animation de la vie sociale » :</p> <p>Travailler sur la création d'une formation sur la gouvernance à destination des administrateurs des associations du Haut Poitou.</p> <p>Mise en place d'une formation à destination sur la vie associative à destination des salariés des associations du Haut Poitou.</p>	<p>1 rencontre / mois entre le secteur jeunesse et la junior association de Champigny en Rochereau.</p> <p>Rencontre d'au moins deux groupes de jeunes sur une autre commune au cours de l'année 2024 pour des temps de montage de projets et aborder la question de la création d'une junior association.</p> <p>La salariée référente Guid 'asso et présente à l'ensemble des rencontres départementales.</p> <p>Présence sur 4 fêtes communales des associations sur 2024 – mis en place d'au moins 1 café des associations sur chacun des 3 bassins de vie du Haut Poitou.</p> <p>Finalisation du cahier des charges, du choix d'un intervenant et validation du financement pour une formation ayant lieu en 2025:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Pour les administrateurs du Haut Poitou</li> <li>-Pour les salariés en charges de la vie</li> </ul>

			associatives des structures.
<b>Permettre aux adhérents d'être force de propositions au sein du centre socioculturel</b>			
<p>Améliorer notre communication sur le projet de notre association et sur le sens du mot adhérent.</p> <p>Valoriser et accompagner le bénévolat et l'engagement.</p> <p>Mettre en place des temps d'échanges permettant aux adhérents de se rencontrer et de s'exprimer.</p> <p>Mis en place de commissions des associations adhérentes.</p>	<p>Des outils de communication inexistants ou non utilisés pour parler du projet global du CSC, mais utilisés pour mobiliser sur nos services et actions.</p> <p>Un accompagnement du bénévolat en dents de scie et non préparé de façon globale. Quelques moments de coordination des bénévoles.</p> <p>Environ 10% des adhérents présents à l'assemblée générale.</p>	<p>Impression de supports type kakemono sur le projet social de l'association, utiliser les supports de facilitation graphique comme des supports d'expositions.</p> <p>Développement de temps d'échanges pour les familles qui utilisent spécifiquement nos services enfance / jeunesse.</p> <p>Maintenir le soutien au mode de garde permettant la participation des parents aux instances.</p> <p>Faire évoluer l'accompagnement des collectifs d'habitants en réfléchissant à la place des salariés au sein de ces collectifs.</p> <p>Positionner les administrateurs référents des comités de pilotage sur les 4 enjeux du contrat de projet.</p> <p>Faire vivre un collectif des associations adhérentes à la Case.</p>	<p>Impressions réalisées et exposées.</p> <p>Mise en place avant l'été d'au moins 1 rencontre enfance en lien avec accueil de loisirs à Quincay et une rencontre jeunesse ( type portes ouvertes).</p> <p>Mise en place d'un mode de garde selon les besoins.</p> <p>Création d'un document validant le fonctionnement des collectifs par le comité de pilotage initiative et bénévolat.</p> <p>Au moins 1 administrateur référent sur chaque comité de pilotage enjeu.</p> <p>Mise en place d'au moins 1 réunion dans l'année des associations adhérentes à la CASE.</p>

## 5 – annexes

- **extrait du journal du centre social – 1976**
- **Liste administrateurs**
- **Liste Bureau**
- **Organigramme salariés**
- **Responsabilités et délégations**
- **Photos**

# CANTON DE VOUILLE

Rue du Stade - 86190 VOUILLE

## EDITORIAL

### Choisir entre l'anémie et l'animation

Depuis une date récente la vie sociale et culturelle de Vouillé est en passe de se multiplier largement ; l'événement marquant de cette évolution est la transformation de l'ancien Foyer des Jeunes en Centre Socio-Culturel adhérent à la Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de France (F.C.S.F.). L'équipe de bénévoles qui a en charge la conduite de cet équipement a ressenti la nécessité de « faire le point » et de mesurer quelles devraient être les conditions de fonctionnement minimales pour la réalisation d'un objectif simple et ambitieux à la fois : créer par un réseau d'activités, de services, de réalisations diversifiées répondant aux problèmes des différents couches de la population, les conditions d'une amélioration constante de son existence journalière (personnelle et collective) dans son cadre de vie, c'est à dire dans la commune de Vouillé.

Ce document, sorte de livre blanc sur la situation du Centre Socio-Culturel a été réalisé dans le cadre d'un stage de réflexion et de formation organisé par la Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de la Vienne (FCSV) avec le concours du Service départemental Jeunesse et Sports.

Il vise deux objectifs :

- d'une part, faire connaître à la population du canton et aux organismes départementaux l'importance et la qualité du travail accompli par l'équipe de bénévoles ;

- d'autre part, donner à chacun, des éléments pour un débat qui devra déboucher à la prochaine Assemblée Générale, sur des choix précis au moment où l'évolution du Centre Socio-Culturel nécessite des engagements nouveaux pour consolider son devenir.

Afin de contribuer par cet éditorial, à l'information et au débat il m'apparaît utile de donner des éléments de réponse à trois questions qui peuvent se poser.

(suite page suivante)



# SPECIAL CENTRE SOCIO-CULTUREL

## HISTORIQUE DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

### QUELQUES DATES IMPORTANTES

**20 Janvier 1967** : Déclaration de l'Association F.J.E.P. Vouillé à la Préfecture sous le n° 430E.

**17 Juin 1969** : Déclaration du Centre de loisirs éducatifs FFC de Vouillé sous le n° 4625 (auparavant ce centre avait son siège à Puy-Louchard).

**Octobre 1971** : Début en compétition officielle de la section Volley-Ball du FJEP un an après la mise en service du gymnase. A noter que c'est vers cette époque également que débiteront le Mini-basket et la Gymnastique féminine.

**Juillet-Août 1973** : Le Centre de loisirs appelé plus communément Centre Aéré se déroule pour la dernière année à l'école publique de Traversonne pour aller s'installer l'année suivante à l'école publique de Vouillé.

**12 Janvier 1974** : Fusion entre le FJEP et le Centre de loisirs pour former une seule et même association : le FJEPS de Vouillé avec six sections. Enregistrement sous le n° 5254.

**Avril 1974** : Création de la section Tennis au sein du FJEPS avec la mise en place du plateau d'évolution.

**Juillet 1975** : Signature de la convention d'utilisation des locaux situés sur le stade, entre la Municipalité de Vouillé et le FJEPS de Vouillé.

**25 Mai 1976** : Le FJEPS se transforme et devient le Centre Socio-Culturel du Canton de Vouillé sous le n° 5254.

### ORIGINE

Ainsi donc, à l'origine du Centre Socio-Culturel du Canton de Vouillé, il y a deux associations distinctes :

- d'une part le FJEP de Vouillé qui regroupait à l'époque deux activités principales : l'association des parents d'élèves et les Coopératives scolaires de l'école publique de Vouillé.

- d'autre part le Centre Aéré dont l'animateur était Daniel Fraudeau (l'actuel délégué départemental des FFC) et qui après avoir débuté à l'école publique de Puy-Louchard était venu s'installer à l'école publique de Traversonne (le gros des effectifs provenait alors des enfants de Poitiers).

### DEVELOPPEMENT

Peu à peu chaque association connaissait un développement particulier :

- Ainsi le FJEP avec la construction du gymnase en 1970 augmenta ses activités (volley-ball, gymnastique féminine, mini-basket). Le président en était alors M. Alain Boudy.

- De même le Centre Aéré se mit à accueillir les enfants de Vouillé et des environs (canton

de Vouillé et Neuville), se mit à recruter ses moniteurs et monitrices localement (ce qui constituera et constituera encore le noyau jeune et actif du Centre Socio-Culturel) et se mit à poursuivre son action tout au long de l'année devenant ainsi un véritable club de jeunes (la présidente en était alors Mme Claude Surault).

Ce développement amena bientôt les deux associations à se regrouper, en effet les personnes concernées étaient pratiquement les mêmes, les objectifs poursuivis étaient semblables et de plus d'un point de vue global la fusion paraissait tout à fait judicieuse tant il est vrai que l'union fait la force, en vue d'une utilisation rationnelle du matériel, de l'amélioration de l'équipement...

C'est ainsi que le 12 Janvier 1974 voyait naître le FJEPS (Foyer de Jeunes et d'Education Populaire et Sportive) dont alors de 6 sections : Volley-ball, Parents d'Elèves, USEP, Mini-basket, Centre Aéré, Gymnastique féminine ; chaque section conservant son autonomie financière complète malgré l'existence d'un Conseil d'Administration dont le Président était Henri Gioagan.

L'obtention d'un local en 1976, depuis si longtemps attendu, amena l'Association à passer une convention d'utilisation avec la Municipalité de Vouillé et entraîna en même temps qu'un développement des activités, un accroissement des charges pour les bénévoles ; l'année précédente avait vu naître par ailleurs une autre activité : le Tennis, avec la construction d'un plateau d'évolution.

La gestion et la coordination des Activités devinrent donc les problèmes les plus préoccupants ainsi que la nécessité d'ouvrir l'ensemble des activités à toute la population du Canton dans la perspective d'une animation globale, aussi, afin de faire face à cela, on transforma le FJEPS en Centre Socio-Culturel du Canton de Vouillé le 25 Mai 1976.

En résumé on peut donc dire que de 1967 à nos jours on assiste à un développement continu aussi bien au niveau des équipements, que des activités, que des adhérents, que des structures... Mais tout cela s'accompagne de problèmes croissants et nouveaux toujours plus importants, problèmes auxquels les bénévoles doivent répondre.

P. S. — Pour information, la composition du Conseil d'Administration actuel est la suivante :

Président : Jacky DENIEUL  
Vice-Président : Dominique PIERRE-EUGENE  
Vice-Président : Jean-Louis SURAULT  
Trésorier : François N'GUYEN LA  
Trésorier adjoint : Maryse BLAIS  
Secrétaire : Lydie AUGER  
Coordinateur de l'animation : Frédéric PONS  
Régisseur : Jacky ROBLIN  
Aménageur : Françoise LOHEZIC.

**Vendredi 4 Février**  
à 20 heures 30  
au Centre Socio-Culturel de  
Vouillé, sur le Stade Municipal

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU CENTRE SOCIO CULTUREL  
DU CANTON DE VOUILLE**

Toutes les personnes intéressées par les problèmes du Centre Socio-Culturel sont cordialement invitées à y participer.

# Bilan des Activités 1976



## Editorial (suite)

### A QUOI SERT UN CENTRE SOCIO-CULTUREL ?

Le Centre Socio-Culturel est l'un des lieux où peut le mieux s'effectuer la recherche de nouvelles formes de participation à la vie sociale. En ce sens il développera ses activités de manière à permettre pour tous : l'expression, la réflexion et la discussion, l'apprentissage des responsabilités afin d'agir positivement en citoyen. Il sera donc un support actif à l'expression des besoins de la population, au développement de la vie associative et à l'amélioration des rapports sociaux.

### QUELS EN SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

Toutes les couches de la population, toutes les classes d'âges sont concernées par l'activité du Centre Socio-Culturel où elles doivent trouver le moyen de s'exprimer. Ceci suppose une organisation et une administration de l'ensemble qui nécessite que les bénéficiaires en soient également les animateurs car le Centre Socio-Culturel n'a de sens que s'il engage les uns et les autres à dépasser une attitude de simple consommateur de services ou d'activités.

### QUELLE EST L'ORIGINALITÉ DU CENTRE SOCIO-CULTUREL ?

Les Centres Sociaux et Socio-Culturels se caractérisent par la liaison de deux grands courants d'initiatives.

L'un est celui de l'action sociale institutionnelle qui met en place, par la puissance de l'Etat, des Organismes Publics, Para-Publics et des Collectivités Locales, une politique d'aide individuelle et de promotion des équipements sociaux.

L'autre est celui de l'animation quotidienne qui, sa travers de l'action des Associations, permet aux populations de nouvelles formes d'actions collectives.

Pour conclure il est réaliste de dire que le Centre Socio-Culturel ne résoudra pas, comme par miracle, tous les problèmes qui se posent aux communes qui, à l'exemple de Vouillé, doivent l'expansion de leur population à la proximité de la zone urbaine de Poitiers. Mais pour ceux, de plus en plus nombreux, qui ont leurs activités professionnelles hors de la commune, la tentation est réelle d'y rechercher également la complément indispensable à la vie de travail. Il y aurait donc deux Vouillé : l'un, le nouveau, se transformant peu à peu en cité-dortoir et l'autre, l'ancien, se reformant peu à peu sur lui-même ?

Le Centre Socio-Culturel peut agir sur cet état de chose car il offrira justement à la population les moyens de se rencontrer, de se connaître mieux, et de développer des initiatives qui permettront à Vouillé de se doter d'un véritable dispositif d'animation de la vie locale.

Le choix, l'ENJEU, que certains d'entre vous vous ont pris l'initiative de poser à travers ce document est fondé sur le développement de la collectivité toute entière. Pour se concrétiser, ce projet a besoin de la participation de tous et de la définition d'une politique des moyens. Alors seulement il deviendra possible de choisir entre l'anémie et l'animation.

Patrick BONNEAU

Délégué de la Fédération  
Départementale des Centres Sociaux  
et Socio-Culturels  
Administrateur de la Fédération  
Nationale, membre du Bureau

En 1967, le Foyer de Jeunes et d'Éducation populaire de Vouillé ne comptait que deux sections.

En 1976, on peut mesurer le chemin parcouru : aujourd'hui le Centre Socio-Culturel du Canton de Vouillé a animé 17 sections régulières et plusieurs manifestations.

## 1° - Les Activités Sportives et Culturelles.

**Tennis** : Les adhérents jouent entre eux, surtout pendant la belle saison.

**Volley-ball** : Trois entraînements chaque semaine (masculin, féminin, cadettes). Cinq équipes ont disputé les championnats régionaux (féminines) et départementaux (masculins et cadettes). Pour la première fois depuis de nombreuses années, aucun titre n'a été conquis en 1976.

**Mini-Basket** : Jeunes de 8 à 13 ans. Une séance a eu lieu chaque semaine et plusieurs matches amicaux ainsi que des sorties d'entretien à vélo et initiation au hand-ball.

**Gymnastique volontaire** : Les adhérents bénéficient de deux séances chaque semaine. Désormais, les séances sont animées, dirigées par des personnes issues de la section.

**Canot-Kayak** : Cinq kayaks ont été réalisés et utilisés pour plusieurs sorties cet été.

**Ping-pong** : Les adhérents ont joué régulièrement et organisé un tournoi.

**Randonnées pédestres** : Plusieurs itinéraires ont été reconnus cet été.

**Camp itinérant** : Huit personnes ont randonnée dans les Alpes pendant 15 jours.

**Danse classique** : Les enfants de 7 à 10 ans ont bénéficié de 2 séances hebdomadaires.

**Guitare** : Une séance d'initiation a eu lieu chaque semaine.

**Tissage, modélisme et radio-amateur** : Le matériel a été utilisé occasionnellement.

**Labo photo** : Le laboratoire a servi régulièrement aux adhérents et plusieurs séances d'initiation ont été organisées au printemps.

## ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES 16 ANIMATEURS BÉNÉVOLES 262 PARTICIPANTS RÉGULIERS

## 2° - Les Activités Sociales.

**Bourse aux vêtements et aux jouets** : Trois actions ont été réalisées par une dizaine de bénévoles permettant une entraide entre une centaine de familles.

**Centre aéré** : Il a fonctionné tous les jours ouvrables de juillet et d'août accueillant une centaine d'enfants par jour en moyenne. Environ 200 familles de plusieurs communes nous ont ainsi confié leurs enfants.

**Club du mercredi** : Une vingtaine d'enfants de Vouillé ont été accueillis tous les mercredis.

**Animation du 14 juillet** : Préparé par 14 bénévoles, cette animation a réuni une cinquantaine d'enfants sur la place de Vouillé.

## ACTIVITÉS SOCIALES 50 ANIMATEURS 350 FAMILLES BÉNÉFICIAIRES

## 3° - Manifestations et Activités ponctuelles.

**Bal à papa** : Deux bals organisés conjointement avec l'E.S.C.C. (football). Leur succès va en grandissant.

**Tournoi de sixte** : Un tournoi masculin et féminin en Juin et 1 tournoi de jeunes à l'Ascension organisés en commun avec l'E.S.V.V. (football).

**Concours de carot** : Le premier concours de carot ayant eu lieu à Vouillé a réuni 80 personnes.

**Sortie champignons** : En octobre 75, le ramassage a réuni une vingtaine de personnes et l'espérance a vu passer environ 180 visiteurs.

**Vente-Exposition d'objets** : Elle a vu passer une centaine de personnes fin décembre 1975.

**Exposition de dessins d'enfants** : Une cinquantaine de dessins d'enfants de 4 à 12 ans ont été exposés pendant les vacances de Pâques 1976.

**Réunions-débats** : Six réunions ont attiré une vingtaine de personnes en moyenne sur

des sujets divers (syndicalisme, centre aéré, enfance, sentiers pédestres, jeux traditionnels, planning familial).

**Tee-shirts** : La vente de vêtements « Vouillé-la-Bataille » a continué, avec une diversification du matériel proposé.

**Spectacles** : Quatre spectacles ont été organisés (Aldo, Eric Gauthier, Michel Schier, Michel Bourlet) attirant de 30 à 80 spectateurs.

**Kermesses** : Deux kermesses ont été organisées en juillet et en août.

**Stages** : Un stage « écologie » (organisé par les F.C.) et un stage « animation socio-culturelle » (organisé par la F.C.S. de la Vienne) ont eu lieu.

**Sorties diverses** : Plusieurs sorties ont eu lieu sur des thèmes divers (équitation, vélo, pique-nique, visites d'autres centres).

## MANIFESTATIONS DIVERSES 30 ANIMATEURS BÉNÉVOLES 2.500 « CLIENTS »

## 4° - Hébergement et Accueil.

**Club du 3<sup>e</sup> Age** : A utilisé régulièrement la salle tous les mardis.

**Football** : Utilise la salle les mercredis après l'entraînement.

**Réunions** : Plusieurs organismes ont utilisé occasionnellement la salle (Crédit Agricole, F.O.L., Enseignants du canton, Groupe Folklorique, E.S.V.V., Animateurs cantonnaux, Aide Familiale Rurale, OPEP, etc.).

**Locations et prêts de matériel** : Divers matériel (sonorisation, tentes, matériel à tisser, mobilier) a été loué ou prêté à des associations ou des particuliers.

## LA SALLE EST À LA DISPOSITION DES ASSOCIATIONS SOUS NOTRE RESPONSABILITÉ

### ET DEMAIN ?

Le Judo démarre début janvier, le yoga est en gestation, les autres activités énumérées ci-dessus continuent en général MAIS leurs bilans font apparaître les problèmes suivants :

— **Problèmes d'animation** : 12 activités font apparaître un besoin d'animateurs-techniciens, ou d'animateurs-organisateurs, ou des deux à la fois.

— **Problèmes de locaux** : 8 activités font apparaître un besoin d'amélioration des locaux.

— **Problèmes d'information** : 7 activités font apparaître un problème d'information et de sensibilisation de la population aux activités proposées.

## FINANCES

### A) Répartition des masses budgétaires en 1976 :

- fonctionnement des activités : 80.000 francs
- fonctionnement matériel : 4.200 francs
- fonctionnement administratif : 6.000 francs



### B) Répartition des charges en 1976 :

- participation des usagers : 45.000 francs (environ 60 %)
- participation communale : 6.750 francs (environ 7 %)
- autres participations : 25.000 francs (environ 33 %)

# Vouillé, une population en évolution

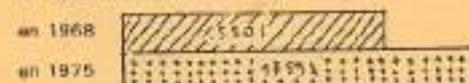
## I - Comment la population de Vouillé a-t-elle évolué au cours des dernières années ?

- 1 - Augmentation globale.
- 2 - Rejuvenissement.

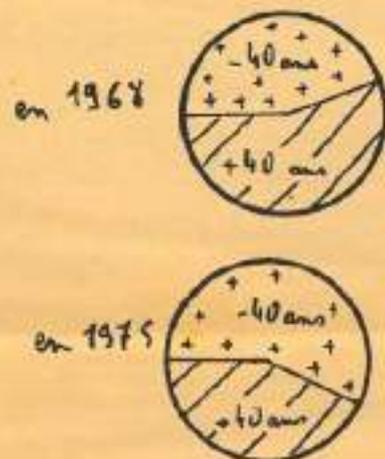
en 1968 : de 0 à 40 ans : 800 personnes  
 en 1975 : de 0 à 40 ans : 1.044 personnes  
 en 1968 : + de 40 ans : 950 personnes  
 en 1975 : + de 40 ans : 715 personnes.

Ces chiffres montrent :

### a) l'augmentation de la population :



### b) le rejuvenissement : (la population de moins de 40 ans passe en 7 ans de 700 à 1.050 personnes.)



## 3 - Le renouvellement :

La population qui était surtout agricole il y a encore dix ans, est composée, actuellement, de salariés, d'artisans, de commerçants, de fonctionnaires, dont beaucoup travaillent dans la région de Poitiers.

## II - Quelles sont les causes de cette évolution ?

- Diminution de la population agricole.
- apport d'une population nouvelle avec : création de nouveaux commerces, augmentation de l'artisanat.

Ces phénomènes étant dus à :

- la proximité de Poitiers,
- l'agrandissement du site qui exerce une attraction sur les gens quittant la ville.

## III - Les Conséquences :

La population nouvelle (couples, jeunes), venant de la ville, a déjà connu des structures d'accueil diverses (garderies, centres aérés, clubs sportifs, foyers de jeunes, centres sociaux, etc). Elle souhaite retrouver dans un milieu rural, les loisirs et les services qu'elle avait connus auparavant.

## IV - Pourquoi un Centre Socio-Culturel à Vouillé ?

- 1 - Pour répondre aux besoins évoqués précédemment.
- 2 - Pour permettre une intégration rapide et efficace de la population nouvelle par l'accueil et l'information.
- 3 - Pour offrir à l'ensemble de la population des activités communes et des services variés, ouverts à tous, sans distinction d'âges, d'opinions politiques ou confessionnelles.

# LE CENTRE SOCIO-CULTUREL A L'HEURE DES CHOIX

Pour répondre aux besoins d'une population croissante et aux buts qu'il s'est donnés (voir Editorial), le Centre Socio-Culturel du Canton de Vouillé doit accomplir des tâches de plus en plus lourdes.

## COMMENT CES TÂCHES SONT-ELLES REMPLIES, PAR QUI, ET QUELS SONT LES PROBLEMES

### Le Centre doit accueillir

des activités, les autres associations du canton, les enfants et les adolescents qui veulent se retrouver aux heures de loisirs, le public, c'est à dire les personnes qui veulent se renseigner ou assister aux manifestations sportives et culturelles...

Or, tous les responsables actuels sont des bénévoles qui travaillent ou qui font des études. Comment pourraient-ils être là à chaque fois qu'il le faudrait ? Peu d'adhérents en outre connaissent parfaitement bien tout ce qui se passe au Centre.

### Le Centre doit informer

ses adhérents sur tout ce qui touche à la vie de l'association, la population sur les activités proposées et les manifestations diverses, les pouvoirs publics sur les réalisations en cours ou passées.

Cela signifie rédiger des comptes-rendus, tirer des tracts, faire des affiches, écrire des articles de presse... diffuser ce qui a été fait... Il a été envisagé de faire des dépliants sur les activités, à mettre à la Mairie et chez les commerçants. Mais personne n'en a le temps et de toute façon, il n'y a pas le matériel nécessaire. Il faudrait au moins une bonne fontaine. Un panneau d'information réservé aux associations, bien en vue dans Vouillé, rendrait aussi de grands services. Le fléchage du Centre serait également utile.

### Le Centre doit coordonner

les activités et les réunions de toutes sortes. Mais coordonner, ce n'est pas seulement planifier les horaires d'utilisation des locaux, c'est faire en sorte que les gens se rencontrent, échangent, organisent des actions communes.

Depuis quelques années les activités se sont développées et aujourd'hui les responsables bénévoles sont débordés : ils n'ont plus le temps de rencontrer tout le monde. Il s'en suit une perte dans la qualité des relations et dans l'organisation générale. A ce sujet, comme au sujet de l'information, il faut souligner quel devrait être le rôle du **Conseil d'Animation** qui a été créé récemment et qui doit réunir périodiquement tous les représentants des activités. Il faut que les participants à ce conseil comprennent bien qu'ils sont les porte-paroles de leur groupe et qu'en retour, ils doivent informer les adhérents de ce qui a été dit et décidé.

### Le Centre doit animer le Canton, être un lieu d'expression et de création

Le Centre doit être à l'écoute de la population.



Pour un certain nombre de services, il doit répondre à des besoins sociaux. Mais il doit aussi devenir un lieu de rencontre et d'expression. Avant des activités bien encadrées ne suffit pas. Pour vivre, il faut produire, créer, participer à des échanges culturels et sportifs et en organiser soi-même.

Pour cela, il faudrait de nouveaux animateurs bénévoles, et pour que toutes les actions soient cohérentes, il faudrait étendre la coordination aux autres associations, aux travailleurs sociaux, à l'animateur cantonal...

### Le Centre doit administrer et gérer

Un centre socio-culturel comme celui de Vouillé est une véritable entreprise à cette différence près qu'il ne réalise pas de bénéfice et que tous les administrateurs sont bénévoles. Il y a, avec le Centre aéré, des dizaines de milliers de francs (nouveaux) à gérer.

Il faut répondre au courrier, faire des comptes-rendus et des bilans, établir des budgets, remplir des demandes de subventions, prévoir les amortissements de matériel, etc... etc...

Il faut établir des relations avec les pouvoirs publics, être représenté auprès des fédérations auxquelles le Centre est affilié : Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels - Fédération des Œuvres Laïques - France Camarades - Fédérations sportives...

L'instance responsable est le **Conseil d'Administration** dont une partie devra être renouvelée à l'Assemblée du 4 Février. L'actuel trésorier est parmi les membres qui ne se représenteront pas. C'est un poste qu'il faudra absolument pourvoir !

Il apparaît utile de distinguer dans tout cela ce qui est prise de décision, prise de responsabilité et ce qui est exécution des multiples tâches quotidiennes : « remplir des papiers », taper à la machine, faire des comptes, rechercher des informations, etc... Ce travail d'exécution est lourd : c'est pourquoi certains Centres qui en ont les moyens, emploient un secrétaire à plein temps ou à temps partiel, pour décharger les bénévoles, qui peuvent se consacrer plus complètement à leur fonction de gestionnaires et d'animateurs.

### Le Centre doit former des citoyens

Le Conseil d'Administration est une excellente école de formation. Mis en situation, les nouveaux élus se formeront avec l'aide des anciens, et dans l'action.

Mais, pour assurer la continuité des activités et la longévité du Centre, il faut faire plus, il faut que le Centre soit pour tous les adhérents une école de prise de responsabilité. Pour la formation des citoyens, il doit être une école de démocratie, par la participation du plus grand nombre aux prises de décisions, à l'exécution des décisions, au contrôle, aussi bien dans le domaine de l'animation que dans celui de la gestion, qui en est indispensable.

Question de temps là encore, mais aussi d'état d'esprit et d'organisation pour les responsables eux, une tâche pesante mais combien exaltante à la fois !

## Appel de Candidature au Conseil d'Administration

à déposer avant le 4 février inclus

L'un des facteurs déterminant du devenir du Centre Socio-Culturel est dans le renouvellement du Conseil d'Administration. Pour assurer les tâches de secrétariat, de trésorerie, de coordination, de relations extérieures..., il faut donc indispensable que des candidatures au Conseil d'Administration soient accueillies.

**Présentez-vous.**

# Appel aux Collectivités et Services Publics

Un Centre Socio-Culturel comme celui du Canton de Vouillé a droit à l'aide de l'Etat et des Collectivités publiques.

TABLEAU RECAPITULATIF des problèmes posés concernant le financement et les relations avec les diverses collectivités.

<p><b>C A F</b> Caisse d'Allocations Familiales (Vienne)</p>	<p>1) Obtenir l'agrément CNAF permettant le versement de la prestation de services « Animation globale et coordination ». <b>FINANCE 30 % DE CETTE FONCTION</b></p> <p>2) Obtenir de la Caisse Départementale une subvention de fonctionnement annuelle.</p>
<p><b>M S A</b> Mutualité Sociale Agricole (Vienne)</p>	<p>1) Obtenir de la Caisse Départementale une subvention de fonctionnement annuelle.</p> <p>2) Favoriser la mise en place d'une instance de coordination entre le personnel MSA et le Centre de Vouillé.</p>
<p><b>C A F + MSA POURRAIENT PRENDRE EN CHARGE DU BUDGET GLOBAL</b></p>	
<p><b>D D A S S</b> Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale</p>	<p>1) Obtenir la reconnaissance du Centre de Vouillé comme participant à l'Action Sociale collective.</p> <p>2) Favoriser la mise en place d'une instance de coordination entre le personnel DDASS et le Centre de Vouillé.</p>
<p><b>Municipalité de VOUILLE</b></p>	<p>1) Clarifier la question du fonctionnement matériel du Centre (réparations, transformations, charges, etc...), cerner les charges.</p> <p>2) Obtenir une progression de la subvention annuelle de fonctionnement.</p>
<p><b>S I V O M</b> Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples</p>	<p>1) Obtenir la reconnaissance de la vocation cantonale du Centre et un complément à l'effort financier de la municipalité de Vouillé.</p>
<p><b>MUNICIPALITE + SIVOM POURRAIENT PRENDRE EN CHARGE DU BUDGET GLOBAL</b></p>	
<p><b>ETAT</b> Ministère de la Santé</p>	<p>1) Obtenir l'agrément permettant de bénéficier du plan de financement de la fonction « Animation globale et coordination ». <b>FINANCERA (en + B) 20 % DE CETTE FONCTION</b></p>
<p><b>CONSEIL GENERAL de la Vienne</b></p>	<p>1) Traiter avec la Fédération départementale des Centres Sociaux des accords cadre auprès du département qui compléterait le plan de financement.</p>

## CONCLUSION

Le tableau récapitulatif des questions posées aux collectivités et services publics montre qu'une solution définitive est difficilement envisageable.

immédiatement. L'Assemblée Générale devra donc se prononcer sur un plan d'action à moyen terme, mais

sur des solutions à mettre en place sans attendre pour que le Centre puisse continuer à fonctionner.

## L'ENJEU

Le Centre Socio-Culturel, tel qu'il a fonctionné jusqu'à présent, avec une équipe de bénévoles, a pu répondre à certains besoins limités.

Mais, avec l'accroissement de la population et l'arrivée de couches nouvelles, notamment de jeunes couples venant de la ville, les besoins n'ont cessé d'augmenter.

La nécessité d'extension est apparue, de nouvelles activités se sont créées, le nombre d'adhérents a grossi, impliquant un encadrement plus important, multipliant les tâches d'animation, de coordination et de gestion, comme nous les avons définies à la page précédente.

Le Centre Socio-Culturel représente maintenant un capital appréciable : capital immobilier grâce aux locaux communaux, capital en matériel (bien qu'encore nettement insuffisant) acquis avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales, du Conseil Général, de la Municipalité et de Jeunesse et Sports, mais aussi capital social et humain par le nombre d'activités et de manifestations, par l'intense vie associative.

Le développement du canton de Vouillé et celui du Centre Socio-Culturel sont liés.

Ainsi, l'évolution de la population et de ses besoins a poussé le Centre à évoluer, mais il est clair qu'à l'inverse, si le Centre était acculé à réduire ses activités, c'est la population du Canton qui en ressentirait les conséquences.

Si les habitants, ne trouvant rien sur place, étaient obligés d'aller à Poitiers pour y pratiquer des activités ou tout simplement pour rencontrer d'autres personnes, nul doute que malgré l'accroissement de population - ou à cause d'elle - le canton deviendrait rapidement un pays mort.

Le problème de fond est le suivant : Le Canton de Vouillé se montrera-t-il capable d'intégrer les nouvelles couches de population en devenant un Centre de vie, ou sera-t-il au contraire, une de ces cités dortoirs qui bordent les grandes villes ?

La question se pose aujourd'hui d'une

manière très aiguë, parce que les bénévoles du Centre Socio-Culturel ne peuvent plus faire face !

Le bénévolat seul ne peut plus répondre aux besoins. La création d'un poste d'animateur permanent s'impose de façon impérative !

## APPEL AUX ADHERENTS

Nous appelons les adhérents à se sentir mobilisés pour que le Centre Socio-Culturel continue à vivre et à se développer. La création d'un poste d'animateur permanent est indispensable mais ne résoudra pas tous les problèmes.

Il faut des candidats nouveaux au Conseil d'Administration. Il faut que chacun se sente concerné par l'Accueil, l'Information, la Définition de la politique socio-culturelle, la gestion de la Maison...

Il faut que le Conseil d'Animation, lieu d'échanges et d'information, joue son rôle : les représentants des activités y détiennent la clé d'un bon fonctionnement !

## APPEL AUX HABITANTS DU CANTON

Nous appelons les habitants du Canton de Vouillé à s'intéresser sur le Centre et à le soutenir.

Trop souvent, le Centre est perçu comme un magasin de loisirs, ou comme une sorte de service public où des animateurs « payés pour cela » organiseraient les loisirs à la demande des gens.

En fait, le Centre Socio-Culturel est un lieu de rencontre et d'expression. Il peut être une caisse de résonance pour les problèmes et les besoins de la population. Il doit être un support pour une action sociale concertée et pour la réalisation de projets collectifs d'animation et de création.

C'est aux habitants du Canton de prendre eux-mêmes en main ces affaires là.

La réalisation de ce document « Spécial Centre Socio-Culturel » a été financée par la FCSV (Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de la Vienne) dans le cadre de ses activités de formation ouvertes aux bénévoles et animateurs des Centres Sociaux.

« Spécial Centre Socio-Culturel » est l'aboutissement concret d'un stage de formation qui s'est déroulé pendant les mois de novembre-décembre 76 et janvier 77, et dont l'objectif était : 1 - « Analyser la situation du Centre Socio-Culturel dans son environnement géographique et humain ». — 2 - « Définir les conditions nécessaires à l'évolution du Centre et de son milieu ».

Ont participé au stage et à la réalisation de ce document : Dominique Aloulay, Roland Alier, Lydie Auger, Yvette Baquero, Gérard Barc, Mme Baudry, Maryse Blais, Patrick Bernaud, Bernard Bourdet, Patrick Brunst, Mme Berranger, Philippe Chapelain, Josiane Chapron, Eric Collard, Didier Courtey, Jacky Daniel, Alain Draut, M. Gay, Dany Gigault, Henri Gloaguen, Marc Gaston, Nadine Guéna, Marcelle Jacques, Didier Jacques, Monique Lempêtre, Péginé Le Lang, Françoise Lohézie, Patrick Mercellin, M. Marzac, Mme Marzac, Claude Mauvillain, Maryvonne Meron, Martine Métais, François N'Guyen La, Dominique Pierre-Eugène, Sylvie Prieux, M. Proust, Paulette Recarte, Jacky Roblin, Chantal Roblin, Jean-François Souchon, Jean-Louis Surault, Claude Surault, René Texerault, Sophie Vincent.





A Vouillé,

Le 09 novembre 2023

## Les membres du bureau Du centre Socioculturel La CASE

Président  
**Faïz AGANAYE**

Trésorière  
**Eliette LAURENTIN**

Secrétaire  
**Sandie ROSSARD-HOEDTS**

**Anne GARDILLOU**

**Anaïs NALLET**

**Dominique RENAULT**

4 RUE DU STADE • 86190 VOUILLE

TÉLÉPHONE : 05.49.51.49.92 •

MAIL : [accueil@lacase-csc86.org](mailto:accueil@lacase-csc86.org)

LA CASE, ASSOCIATION GESTIONNAIRE, CENTRE SOCIO CULTUREL / AGREE CENTRE SOCIAL PAR LA CAF DE LA VIENNE

AFFILIE FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX & SOCIOCULTURELS DE LA VIENNE



Vouillé, le 9 novembre 2023

## Membres du Conseil d'administration du Centre Socioculturel « La CASE »

- **Elus associatifs :**

Faïz AGANAYE : Président  
Eliette LAURENTIN : Trésorière  
Sandie HOEDTS : Secrétaire  
Anne GARDILLOU : Membre du bureau  
Anaïs NALLET : Membre du bureau  
Dominique RENAULT : Membre du bureau  
Daphné GIRAUDEAU : Administratrice  
Brice CAILLAULT : Administrateur  
Patricia DELPHIN : Administratrice

- **Représentants de la Communauté de Communes du Haut-Poitou**

Laurent MEUNIER : Vice-Président Petite enfance/ enfance-jeunesse/ périscolaire  
Ibrahim BICHARA  
Marie-Hélène AUDEBERT

- **Représentante de la Commune de Quincy**

Marylène BOURDILA

- **Représentante de la Commune de Boivre la Vallée**

Martine ROBIN-GERVAIS

- **Représentants de la Commune de Vouillé**

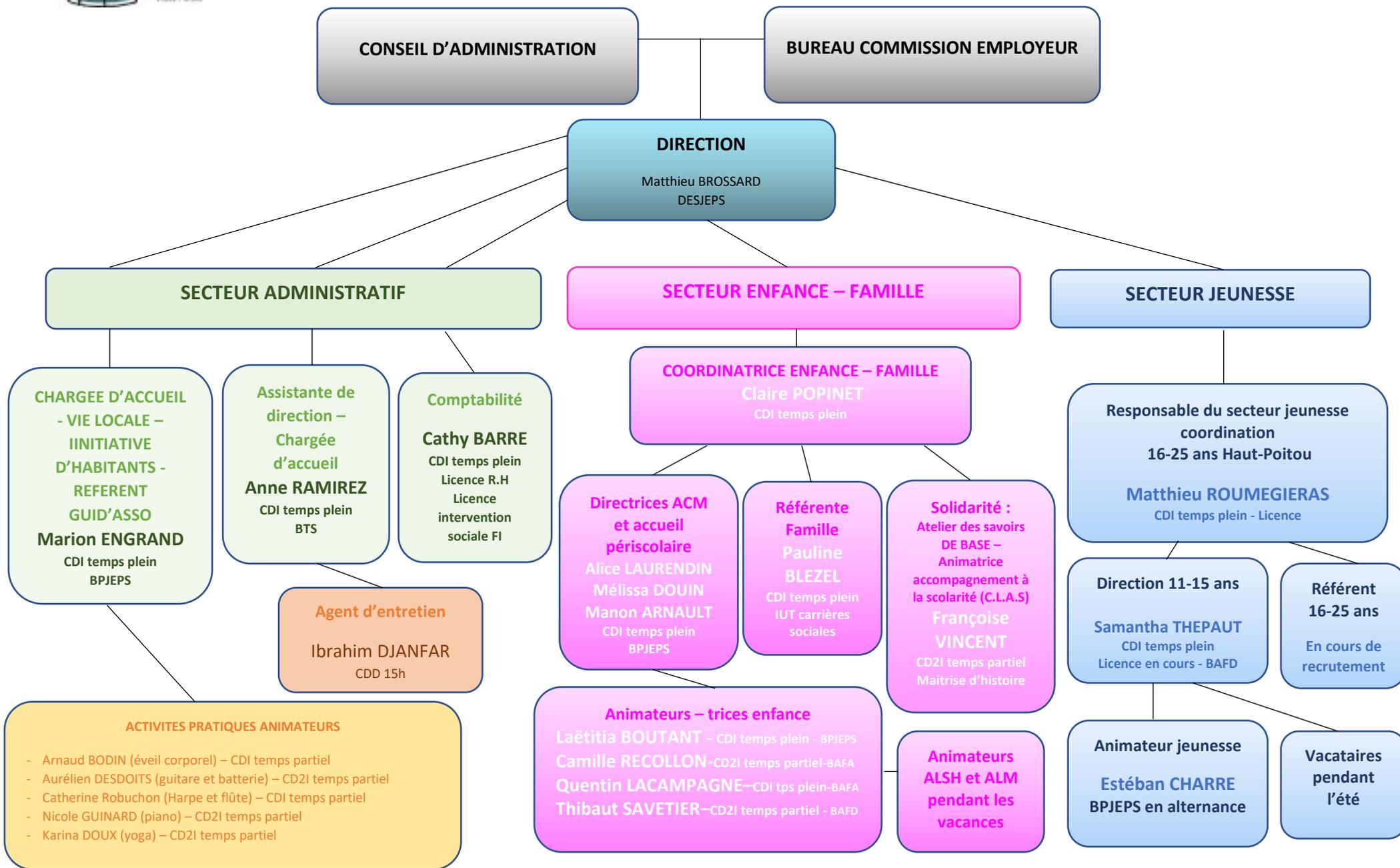
Jean-luc CHATRY  
Nythia FOISNET

**Faïz AGANAYE**

Président du Centre Socioculturel La CASE



# ORGANIGRAMME – CSC LA CASE



**TABLEAU DES MANDATS ET DELEGATIONS**

Domaine concerné :

**BUDGET GLOBAL DE L'ASSOCIATION**

<b>Activités</b>	<b>C.A.</b>	<b>Bureau</b>	<b>Directeur</b>	<b>Resp. secteurs</b>
<b>validation budget prévisionnel</b>	<b>Décide</b>	<b>Propose - Met en Œuvre</b>	<b>Propose</b>	
<b>Demande de Subventions engagement des recettes</b> <i>moins de 5000 E de 5000 à 20000 E plus de 20 000 E</i>	<b>Décide</b>	<b>Contrôle Décide-Met en œuvre Propose - Met en Œuvre</b>	<b>Décide-Met en œuvre Co-décide Propose</b>	<b>Propose Propose Propose</b>
<b>Utilisation des Subventions engagement des dépenses</b> <i>moins de 1500 E moins de 4000 E de 4000 à 10 000 E plus de 10 000 E</i>	<b>Décide</b>	<b>Contrôle (Prd-Trésorier) Décide-Met en œuvre Met en œuvre</b>	<b>Contôle Décide-Met en œuvre Co-décide met en œuvre</b>	<b>Décide-Met en œuvre Propose Propose Propose</b>
<b>Gestion des Ressources</b> Cotis, buvette, redevances, etc...	<b>Contrôle</b>	<b>Décide</b>	<b>décide et met en œuvre</b>	<b>Informe - Met en œuvre</b>
<b>Gestion caisses</b> <i>Principale annexes (&gt;1000 E)</i>		<b>Contôle Contôle</b>	<b>Décide-Met en œuvre Contôle</b>	<b>Décide-Met en œuvre</b>

**Lexique :**

**Conseille :** Donne son avis dans l'action ou la décision

**Contrôle :** Veille à la bonne exécution des décisions

**Délegue :** Confie la décision/l'action à une autre instance, tout en en restant responsable

**Est informé :** Reçoit l'information en séance ou par écrit

**Décide/Co-décide :** Porte la décision finale

**Met en œuvre :** Est acteur dans l'exécution des décisions

**Propose :** Emet des idées, des pistes de réflexion

**TABLEAU DES MANDATS ET DELEGATIONS**

Domaine concerné :

**Fonction Employeur**

<b>Activités</b>	<b>C.A.</b>	<b>Bureau</b>	<b>Directeur</b>	<b>Resp. secteurs</b>
<b>Recrutement - droit disciplinaire</b> <b>Renouvellement de postes existants</b> <b>Personnel Permanent cdi</b> <i>Directeur</i> <i>Responsables secteurs</i> <i>Animateurs</i> <i>Animateurs act</i> <i>Autres personnels</i>	<b>Décide-Met en œuvre</b> <b>Décide</b> <b>Est informé</b> <b>Est informé</b> <b>Est informé</b>	<b>Met en œuvre-Propose</b> <b>Décide-Met en œuvre</b> <b>Décide-Met en œuvre</b> <b>Décide-Met en œuvre</b>	<b>Propose</b> <b>Décide Décide-Met en œuvre</b> <b>Co-décide-Met en œuvre</b>	<b>Co-décide-Met en œuvre</b> <b>Co-décide-Met en œuvre</b> <b>Co-décide-Met en œuvre</b>
<b>Personnel occasionnel (CDD)</b> <i>Direct CLSH</i> <i>Animateurs CLSH</i> <i>Remplacements</i> <i>Contrats aidés</i> <i>Intermittent</i>	<b>Est informé</b>	<b>Est informé</b>  <b>Décide</b>	<b>Contrôle</b> <b>Contrôle</b> <b>Décide-Met en œuvre</b> <b>Co-Décide-Met en œuvre</b> <b>Contrôle</b>	<b>Décide-Met en œuvre</b> <b>Décide-Met en œuvre</b> <b>Co-décide</b>  <b>Décide-Met en œuvre</b>
<b>Création de nouveaux postes</b> <i>Création poste</i> <i>Modification substantielle du contrat</i>	<b>Décide</b> <b>Contrôle</b>	<b>Propose-Met en œuvre</b> <b>Décide</b>	<b>Met en œuvre -propose</b> <b>Propose</b>	<b>Propose</b>
<b>Liaison Institutions représentatives du personnel</b> <i>CSE</i>	<b>Contrôle</b>	<b>Décide - Met en œuvre</b>	<b>Propose</b>	
<b>Gestion au quotidien du personnel</b>		<b>Est informé</b>	<b>Décide-Met en œuvre</b>	<b>Propose -met en œuvre</b>
<b>Rupture conventionnelle (création commission en</b>	<b>Est informé</b>	<b>Contrôle / valide</b>	<b>Propose -met en œuvre</b>	<b>Met en œuvre</b>

**TABLEAU DES MANDATS ET DELEGATIONS**

Domaine concerné :

**Gestion du projet associatif**

<b>Activités</b>	<b>AG</b>	<b>C.A.</b>	<b>Bureau</b>	<b>Directeur</b>	<b>Resp. secteurs</b>
Approbation du compte d'exploitation	valide	propose	Propose	Met en œuvre	Est informé
Approbation du rapport moral	valide	propose	Propose	Est informé	Est informé
Préparation du rapport d'orientation	Valide		Propose	Propose	Propose
Planification des orientations		Décide	Co-décide et propose	Co-décide, propose et met en œuvre	Met en œuvre est associé
Mise en œuvre des orientations		Contrôle	Décide	Met en œuvre	Met en œuvre
Conseil au directeur ( fédération - CAC)		Décide	Décide	Met en œuvre	
Suivi de l'activité		Contrôle	Co-décide propose	Co-décide - Propose	Met en œuvre - Propose
Développement de l'activité		Contrôle	Décide	Co-décide - Met en œuvre - Propose	Est informé - Met en oeuvre- Propose
Représentations extérieures Coordination des partenariats		Décide et délègue	Co-décide	Co-décide et met en œuvre	Met en œuvre











